L'OFFICIEL

des transporteurs

- Négociations : la déception
- Un entretien avec Michel Vasseur

N° 1312

8 mars 1984

SEUL BANDAG EST BANDAG

Affaire familiale fondée en 1890, les transports GEORGES ET SCHMITT à VARANGEVILLE, 54110 (Tél. 345.10.21) ont un parc de 46 cartes grises.
"Depuis 10 ans, nous faisons entièrement confiance à BANDAG", nous indiquent Messieurs Noël GEORGES et RIVA, les deux associés de l'affaire.
"C'est le seul rechapage que nous utilisons car nous atteignons avec lui un kilométrage au moins égal à celui de nos meilleurs pneus neufs. De plus, nos chauffeurs ont réalisé depuis plusieurs années que le SUPER TRAC convenait parfaitement à nos besoins dans le climat qui est le nôtre. Nous sommes vraiment très satisfaits de BANDAG!".

ECONOMIE, SECURITE, TENUE DE ROUTE

Voilà les arguments qui ont séduit les transports GEORGES et SCHMITT à VARANGEVILLE.

Pour plus de renseignements, veuillez écrire à
Bandag Service Information,
18, rue Créqui, 69006 LYON.

n° 1312 du 8/3/84

Sommaire

Editorial 5

Actualités 6

L'événement 12

Les entretiens de l'O.T. 17

Réglementation 37

Le flou d'un décret

Questions sociales 41

Les salaires au 1er mars

Panorama 47

Petites annonces 49

L'événement

Petits bénéfices d'une grande colère

12

Les entretiens de l'O.T.

Pour qui « roule » Michel Vasseur ?

17

Photo de couverture : François Ancellet.

L'OFFICIEL

11, rue Godefroy-Cavaignac 75541 Paris Cedex 11. Tél. : (1) 379.06.30 – Télex : 211 351 F.

DIRECTION : Directeur : Jean Furet. **Assistante :** Arlette Alphaize.

REDACTION : Rédacteur en chef : Didier Chardin. **Chef de rubrique technique :** François Jahier. **Rédacteurs :** Anne-Sophie Batraud, Alain-Frédéric Chevrier, Christine Guillou, Jean-Pierre Lagarde. **Rubrique informatique :** Micheline Domancich. **FABRICATION : Chef du Sce Fabrication :** Jacques Bourgeron. **Secrétariat de rédaction :** Philippe de Warren. **PUBLICITE : Chef de Publicité :** Jean-Marc Kosmowski. **Adjoint :** Luc Battais. **Secrétaire :** Cathy Ozoux. **PETITES ANNONCES :** Odette Houry, Michèle Teulet. **Abonnements :** René Lemasson, Thierry de Cambourg. **CORRESPONDANTS : ● Région Sud-Ouest :** Raymond Pradines – Presbytère de Lézères Camarade 09290 Le-Mas-d'Azil – Tél. : (61) 68.96.43. **● Région Ouest :** Xavier Alphaize – 1, rue Saint-François – 29000 Quimper. **● Région Sud-Est :** Alain Paoli – Chemin de la Croix – Quartier les Solans 13400 Aubagne. Tél. : (42) 03.83.69.

Copyright 1984 « L'Officiel des Transporteurs » la plus forte diffusion des journaux de la profession contrôlée par l'

L'O.T. est édité par la C.G.D.

TARIFS D'ABONNEMENTS :

48 numéros par an : France 480 F – Etranger 595 F – Le numéro : 20 F. Pour toute correspondance, joindre la dernière bande adresse. Coût des changements d'adresses : 4 F en timbres-poste. Règlement par chèque bancaire ou par chèque postal avec ses trois volets. (C.C.P. Paris 7315-41).

SPÉCIAL FORMATION PERMANENTE

CESTRAL

LE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ET DIRIGEANTS DU TRANSPORT

Depuis 1971, plus de 11 000 cadres ont participé au développement de ces actions spécifiques pour les entreprises, usagers et auxiliaires du transport.

— PARIS - LYON - MARSEILLE - NANCY - POITIERS —

NE MANQUEZ PAS LES RENDEZ-VOUS DE 1984 !

M. _____ Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____ Tél. _____

souhaite recevoir gracieusement (cocher les cases correspondantes)

☐ Le calendrier-programme complet 1984

Le ou les programmes détaillées ci-après (extrait du calendrier général)

- ☐ Direction d'une entreprise moyenne
- ☐ Logistique industrielle et commerciale
- ☐ Le transport routier de voyageurs
- ☐ Direction commerciale et marketing
- ☐ L'action commerciale
- ☐ L'action publicitaire et promotionnelle
- ☐ Prix de revient en messagerie-groupage
- ☐ Diagnostic et stratégie financière
- ☐ Stockage/distribution : choix et rentabilité
- ☐ La gestion d'un parc de véhicules
- ☐ Organisation et gestion des transports
- ☐ Les applications informatiques en transport
- ☐ Les assurances transport
- ☐ Logistique du transport maritime
- ☐ Transport et fiscalité
- ☐ Le recouvrement des créances
- ☐ Les litiges, traitement et prévention
- ☐ L'application des lois Auroux
- ☐ Management, problèmes humains et relations d'autorité

AFT

FORMATION CONTINUE
63, avenue de Villiers - 75017 PARIS
Tél. : 766.03.60

Séquelles

Quand je constate les résultats d'une concertation, déclarait en substance Charles Fiterman, *je ne cherche pas à savoir s'il y a des vainqueurs ou des vaincus ; je regarde si les choses ont avancé ».*

La démarche apaisante du ministre est bien compréhensible. Elle tend principalement à ne pas reconnaître la disproportion entre l'ampleur du mouvement des professionnels et la minceur des avantages concédés.

Hormis sur le plan régional — ce qui n'est déjà pas si mal — les transporteurs n'auront guère obtenu de mesures concrètes susceptibles — immédiatement — d'améliorer le sort catastrophique de leurs entreprises.

Ils ont, en revanche, la certitude de voir s'accélérer la mise en place de nouvelles structures dont, jusqu'à présent, ils avaient réussi à différer l'application.

Le cheval de labour auquel se comparait Charles Fiterman risque de prendre le mors aux dents.

Les organisations professionnelles n'ont pu en effet à cette occasion administrer la preuve de leur cohésion, de leur unité, ni même démontrer qu'elles avaient toujours prise sur l'événement.

Comment, dans les jours à venir, ne subiraient-elles pas les séquelles de telles secousses ?

Aujourd'hui, bon nombre de professionnels qui se sont pleinement engagés et qui, pour certains, ont joué le va-tout de leur entreprise sur les barrages, éprouvent quelque peu le sentiment d'avoir rêvé.

Et leur rancœur ne fait qu'ajouter aux ferments de discorde qui rongent la profession.

Ceux qui feindraient d'ignorer cette fêlure feraient à long terme un fort mauvais calcul.

Certes l'histoire ne se répète pas, mais il arrive que les mêmes causes produisent des effets différents □

Douane italienne : un projet de loi...

Suite aux événements de la fin février, le Conseil des ministres italiens a adopté le 2 mars un projet de loi visant à actualiser rapidement la réglementation italienne en matière de dédouanement.

Ce projet de loi donne au gouvernement italien tous pouvoirs pour l'adaptation des formalités aux normes communautaires dans un délai de six mois après promulgation du texte. Il prescrit certains dispositifs techniques pour une limitation des opérations de contrôle et de dédouanement au strict nécessaire. L'étude d'un éventuel renforcement du personnel douanier a été cependant renvoyée à une réunion ultérieure.

... Et la grève, au Mont-Blanc

Les douaniers italiens du tunnel du Mont-Blanc viennent de refuser à nouveau d'effectuer des heures supplémentaires, à la suite de l'échec des négociations avec le gouvernement.

Après cette grève du 6 au 9 mars (grève totale le 10 mars) les négociations — une fois de plus — devront être reprises.

Entreprises en difficulté : la loi est parue

La loi du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (voir OT 1268 du 7 avril 1983 en pages « actualités ») est parue au Journal Officiel du 2 mars dernier. Ce texte modifie en premier lieu la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales : le capital social minimum des SARL est porté de 20 000 à 50 000 F. Il instaure également pour les moyennes et grandes entreprises (seuil à déterminer par décrets d'application) l'obligation d'établir une situation comptable et un compte d'exploitation prévisionnel.

Le statut et la mission des commissaires aux comptes sont élargis avec un droit d'alerte en deux étapes. La loi aborde la possibilité d'adhésion à des groupements de prévention, la procédure de règlement à l'amiable devant le tribunal de commerce et l'information sur la situation de l'entreprise...

Certaines dispositions du code du travail liées aux droits des comités d'entreprises et des délégués du personnel ; droit d'alerte, récusation du commissaire aux comptes, droit à l'information... sont également modifiées.

La loi entrera en vigueur à partir des décrets d'application et au plus tard le 1er mars 1985.

Les CODEFI sans délai

Le ministère de l'Economie, des Finances et du Budget vient de faire savoir qu'il avait donné des instructions précises aux Commissaires de la République, présidents des Comités départementaux de financement des entreprises (CODEFI) pour que les dossiers des transporteurs routiers touchés par les blocages de circulation et connaissant de ce fait des difficultés de trésorerie soient examinés sans délai. « *Les CODEFI* — ajoute-t-il — *mettront en place si nécessaire des reports d'échéances fiscales ou sociales* ».

Attestation de capacité : les centres d'examens

Un arrêté du 29 décembre (JO du 1er mars, numéro complémentaire) fixe département par département le centre d'examen auprès duquel les candidats doivent subir les épreuves pour l'obtention de l'attestation de capacité.

Rappelons que les 7 centres d'examen sont situés à : Lille, Paris, Nantes, Nancy, Toulouse, Lyon et Marseille.

TRO : le cran du 1er mars au JO

Au JO du 1er mars (numéro complémentaire) est parue la décision ministérielle du 29 février annoncée à l'issue des négociations du 1er mars (voir pages « événement ») : les tarifs d'application pour les transports sous TRO sont majorés d'un cran (2,531 %) le 1er mars. Le CNR avait déposé le 24 janvier dernier une proposition de 2 crans applicable au 15 février. Une nouvelle augmentation de un cran est d'ores et déjà prévue et avancée au 1er juin 1984 (au lieu de septembre ou octobre ainsi qu'il était initialement prévu).

Transports parisiens : une réforme de taille

Toute la responsabilité des transports parisiens — qui représentent près de 20 milliards de francs, soit plus que l'ensemble de tous les autres services urbains français réunis — serait transférée aux collectivités locales, avec une prépondérance à la région Ile-de-France. Telle serait, selon « Les Echos », l'objet de la réforme des transports parisiens qui sera discutée au Parlement au printemps.

Ainsi, le Conseil régional aurait tout pouvoir pour fixer le prix des transports, des carburants et le montant du versement-transport des entreprises. Il recueillerait également une partie de la taxe sur les produits pétroliers.

Enfin, ce projet de loi, publié en exclusivité par notre confrère, prévoit, entre autres, un assainissement des charges financières de la RATP en ramenant au taux zéro les prêts consentis par le FDES et la région.

Si ce projet, qui est une petite bombe, est adopté, Michel Giraud, président du Conseil régional et membre de l'opposition, sera le plus puissant président de conseil général de France ! Une puissance qui pourrait lui donner un poids politique considérable.

A noter que Charles Fiterman *regrette*, dans un communiqué, *la publication de ce document qui fait l'objet actuellement de discussions interministérielles.*

Les suites du 1er mars : pause des contrôles...

A la suite des négociations du 1er mars et comme il s'y était engagé, Charles Fiterman a annoncé une pause des contrôles.

Ainsi la période courant du 1er au 29 février 1984 sera totalement *neutralisée*, tant pour les contrôles faits en entreprises que pour la poursuite des infractions relevées.

Quant aux contrôles sur route, ils donneront lieu dorénavant à la délivrance systématique d'une attestation, afin d'éviter leur répétition au cours d'un même voyage.

... et assouplissements pour Bruxelles

Le ministre des Transports a quelque peu assoupli les règles qu'il entend défendre à Bruxelles en matière de réglementation sociale.

Charles Fiterman s'est engagé à faire approuver une durée maximale de conduite continue de 5 heures pour les « marchandises » et 4 heures pour les « voyageurs », avec des interruptions de 45 minutes, fractionnables en périodes de 15 minutes minimum.

La durée maximale de conduite journalière pourrait être de 9 heures, avec possibilité d'être portée à 10 heures plusieurs fois par semaine.

Le temps minimum de repos journalier serait porté à 10 heures par période de 24 heures. Lorsque le repos sera pris hors du lieu de stationnement du véhicule, il pourra être fractionné en 2 périodes de 6 heures et 4 heures ou réduit à 8 heures non fractionnées avec compensation dans le repos hebdomadaire.

Guy Braibant quitte le ministère

La rumeur circulait depuis quelque temps. Aujourd'hui, c'est officiel : Guy Braibant, chargé de mission auprès de Charles Fiterman, quitte le ministère et réintègre le Conseil d'Etat. Il reste cependant chef de la délégation française au Conseil des ministres européens des Transports jusqu'au mois de juin, date de la fin de la présidence française de la CEE.

Rappelons que, de son aveu même, Guy Braibant fut *l'ingénieur en chef* de la LOTI (voir OT n° 1239).

Relèvement de la vitesse en Grande-Bretagne

La vitesse limite de la plupart des catégories de véhicules utilitaires a été relevée sur toutes les routes de Grande-Bretagne, sauf les autoroutes.

La limite sur les routes a été portée de 64 km/h à 80 km/h pour tous les véhicules d'un PTC de 7,5 tonnes maximum. Au-dessus de 7,5 tonnes, elle reste à 64 km/h. Pour les véhicules à remorque, elle est relevée de 48 à 64 km/h.

Sur les routes à deux chaussées séparées, la plupart des camions peuvent maintenant rouler à 80 km/h contre 64 km/h auparavant. La vitesse maximum des autobus et autocars, sur ces routes, passe de 80 à 96,5 km/h.

La vitesse limite sur les autoroutes est maintenue à 96,5 km/h pour la plupart des véhicules utilitaires.

Jacques Mermet démissionne de l'UNOSTRA

En désaccord profond avec certaines décisions prises pendant les événements de février et principalement semble-t-il avec les modalités d'exercice de la direction de l'UNOSTRA, Jacques Mermet a démissionné de l'ensemble de ses fonctions régionales et nationales dans cet organisme.

Renault VI et les suppressions d'emplois à Limoges

Le Conseil général de la Haute-Vienne a voté lundi 27 février à Limoges une motion d'urgence afin *« d'attirer l'attention sur la nécessité de maintenir l'activité de Renault VI »*.

A court terme 150 emplois devraient être en effet supprimés dans l'usine Renault VI de Limoges.

Cette unité de production (2 549 salariés) produit annuellement 55 000 véhicules (poids lourds, autocars et véhicules spéciaux) dont 43 % sont destinés à l'exportation.

Elle est également spécialisée dans la fabrication de moteurs à forte puissance pour l'équipement des véhicules militaires.

L'assemblée départementale suggère que *« Renault VI — Limoges participe activement, à l'exemple de ses concurrents étrangers, aux applications thermo-mécaniques de la céramique dont on connaît les performances dans le rendement des moteurs turbo-compressés »*.

Versement-transport : extension à Amiens

Institué depuis le 1er mars 1975 pour la commune d'Amiens, le versement-transport au taux de 1 % sera étendu à compter du 1er avril prochain à toutes les communes membres du syndicat intercommunal des transports urbains de l'agglomération amiénoise.

CIPA

1er Fabricant Européen de rétroviseurs VL et PL

Tous types de véhicules.
Standard ou dégivrant

20 ET 25 RUE DU TÉLÉGRAPHE
75980 PARIS CEDEX 20
TÉL. : (1) 636.84.76 - TÉLEX 680129 F

CHEZ TOUS LES DISTRIBUTEURS

RESERVOIRS A GAS-OIL

spécialement étudiés
pour camions et tracteurs
toutes marques

FABRICATION : industrielle en tôle acier ou inoxydable.
CAPACITE : jusqu'à 650 litres en fabrication standard.
DIMENSIONS : maxi en standard 72 × 61 × 162 (H × l × L).
Pour dimensions supérieures, étude gratuite sur demande.
EQUIPEMENT : supports, jauge, plongeur, vidange, bouchon de remplissage.
MONTAGE : par simple boulonnage et branchement des tuyaux.

Gamme complète coffre à outils.

Veuillez m'adresser gratuitement une documentation et tarifs.
NOM _____ ACTIVITE _____
ADRESSE _____
_____ Tél. : _____

ITAL EXPRESS Z.I. de Saint-Martin-sur-le-Pré
51009 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX Tél. : (26) 64.59.00 - Télex : 840 236 F

ATS ATS ATS ATS ATS ATS

AIDE 24 H/24 H
TRANSPORTS
SERVICE

372.75.00. JOUR **363.65.34. NUIT**

CHAUFFEURS PL.SR.VL.C + R
C.P.B.P. APTH N° 3/4 LICENCE N° 5
PL-SR MESSAGERIES.
REGIONAL. NATIONAL
SR. C + R INTERNATIONAL (T.I.R.)

CHAUFFEURS

Cariste AV-Licence
Manutentionnaire
Pointeur Listing
Magasinier
Ripeur-Mobil
Déménageur

24 h / 24 h

BENNE
Multi Benne
SR Kangourou
SR Pulvérulent
SR Distribution
Sur Rolls

Le professionnalisme au service des entreprises.

Courrier

Barrages : il fallait tenir

On le sait, les consignes de levée des barrages n'ont pas été toujours acceptées avec enthousiasme par ceux qui souhaitaient « aller plus loin ». Certains, comme Louis Schlichting, responsable de l'UNOSTRA de Meurthe-et-Moselle et, à ce titre organisateur du mouvement dans la région de Nancy, n'hésitent pas à parler de trahison. Dans les propos qu'il nous adresse et qui n'engagent que lui, il n'hésite pas à mettre en cause la FNTR.

C'est avec le même élan que petits transporteurs et chauffeurs routiers ont manifesté leur mécontentement par des barrages routiers dans toute la France : c'est sans précédent dans l'histoire du transport routier.

Il est vrai que nos collègues du Mont-Blanc devaient être soutenus devant le laxisme insultant d'employés administratifs, soient-ils douaniers, ce fut l'étincelle de la démonstration d'un grand ras-le-bol.

Pourquoi notre profession, malgré la capacité de travail énorme et ses efforts souvent gratuits est-elle mal aimée ?

Nous sommes agressés de tous bords, écrasés par une réglementation inadaptée, des contrôles inquisiteurs tous azimuts et effectués par de nombreuses administrations de tutelle qui n'hésitent pas à nous traduire devant les tribunaux correctionnels comme des voyous.

Cette grande manifestation spontanée nous aura rapproché de la population qui a pu voir malgré notre colère que nous pouvions rester des gens disciplinés malgré les jours et les nuits passés sur la route, souvent loin de toute commodité la plus élémentaire, et dans le froid.

Combien d'entre nous étaient partis de chez eux pour un ou deux jours et se sont trouvés sans argent. Pour dire simplement : rien ne va plus.

Il a été réconfortant pendant notre longue attente de voir et entendre les encouragements qui nous ont été formulés par des personnes de toutes catégories sociales, par de nombreuses corporations professionnelles qui étaient prêtes à nous apporter leur aide.

Alors pourquoi ? Nous étions près de gagner.

Je ne comprends plus que des responsables de syndicats nous aient donné le signal de la retraite.

Encore une fois, trahison.

Au lieu de vouloir grignoter quelques centimes sur le gazole, c'est une réforme complète et moderne du transport qu'il nous faut, que nos investissements soient rentabilisés à leur juste valeur pour que nos conducteurs, malgré les nombreuses heures hebdomadaires de travail ne soient plus les plus mal payés.

Messieurs de la F.N.T.R. veuillez nous expliquer votre comportement.

Devant cette grande misère du transport, vous qui vous targuez de représenter 85 % des transporteurs, n'oubliez surtout pas de nous dire que vous représentez toutes les grandes entreprises nationalisées et autres groupes financiers qui monopolisent le transport et font de nous des mercenaires de la route pour le tractionnariat, en nous transférant toutes les responsabilités sociales, physiques et matérielles. En représentant cette catégorie du transport, vous ne pourrez jamais défendre les adhérents pour lesquels vous encaissez des cotisations.

Encore une fois, qui défendez-vous ?

La nationalisation, le capital ou l'artisanat ?

AU SERVICE DE NOS ANNONCEURS

Tél. : (1) 379.06.30. Telex : 211351F

34 VILLES EN FRANCE, 72 VILLES EN EUROPE.

NOVATRANS : UN RESEAU NATIONAL ET EUROPEEN COMPLET.

Georges Goldstein

TRANSPORT COMBINÉ RAIL·ROUTE
NOVATRANS

21 RUE DU ROCHER 75008 PARIS TEL. 387.41.79 + TELEX 650625

GRUES PM HYDRAULIQUES

DE 1,5 A 40 TONNES !
DE 1,50 A 20 METRES !

27 MODELES DE BRAS :

- Le meilleur rapport poids/puissance.
- Construction en aciers spéciaux.
- Monté par nos agents dans toute la France

1984

strager manutention

23 AV. DE LA DIVISION LECLERC
BP 6 - 78150 TRAPPES
TEL CB 050 54 36
TELEX 696 343

POUR EN SAVOIR PLUS

Nom
Adresse
Tél. Renseignement téléphonique
Visite d'un représentant ; Demande de documentation

PEG
LE CAMIO

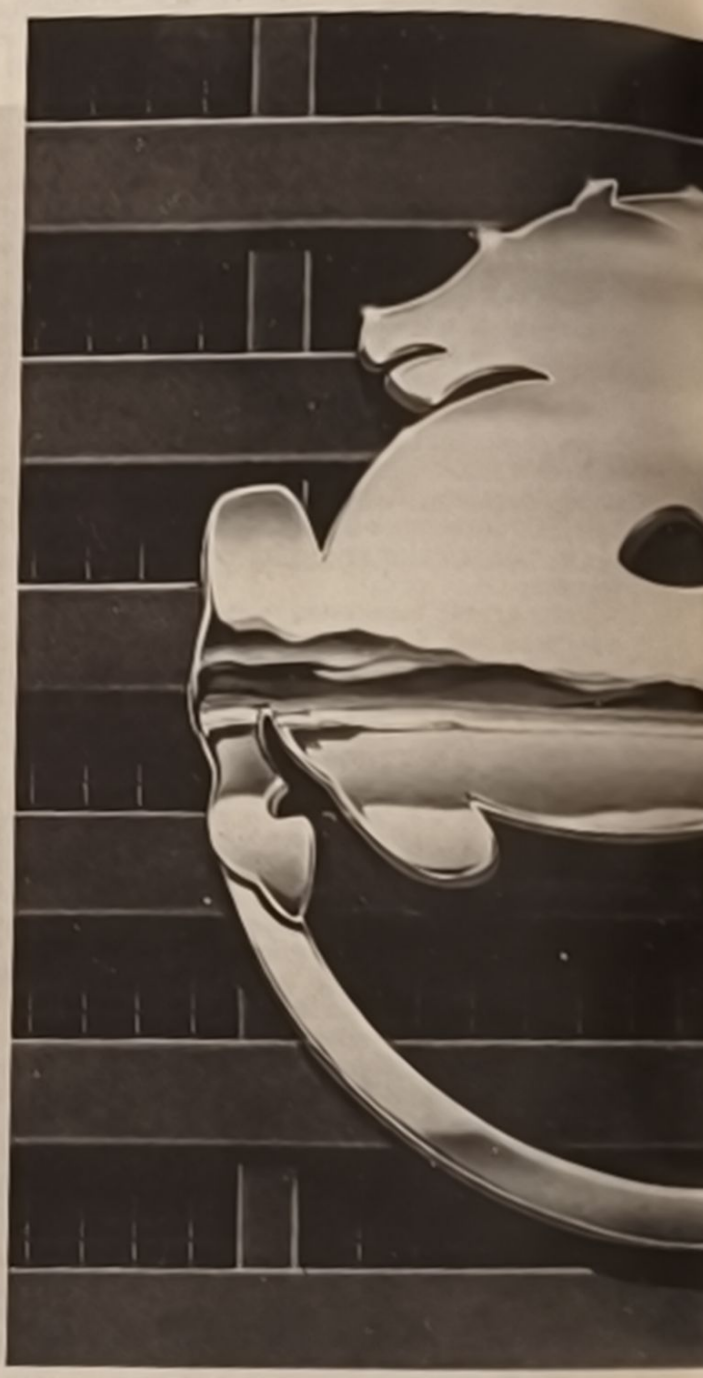

Pegaso : une société bien entraînée.
20.000 camions Pegaso sont vendus chaque année dans le monde, et en France 3.000 parcourent les routes chaque jour. Depuis 40 ans, le poids lourd est notre passion. Moteur Turbo, boîte de vitesses ZF ou Fuller, nous sommes à la pointe de la technologie et restons à l'affût des dernières découvertes. Pour répondre à vos attentes, Pegaso a mis au point une gamme modulaire qui va du camion 38 t à la camionnette, en passant par l'autobus et le véhicule militaire, ainsi qu'une ligne étendue de moteurs de 38 à 310 chevaux. C'est dire que nous n'en sommes plus à notre galop d'essai.

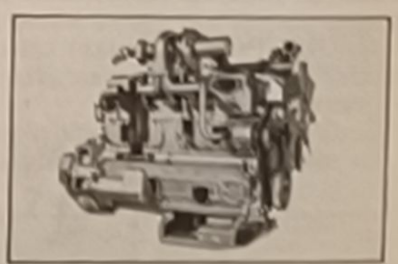

Pegaso : des produits de race.
PUISSANTS : Les camions de la gamme lourde (19 t à 38 t) disponible en France sont équipés de moteurs Turbo de 10,5 l et 12 l.

Leo Burnett

A S O
N ETALON

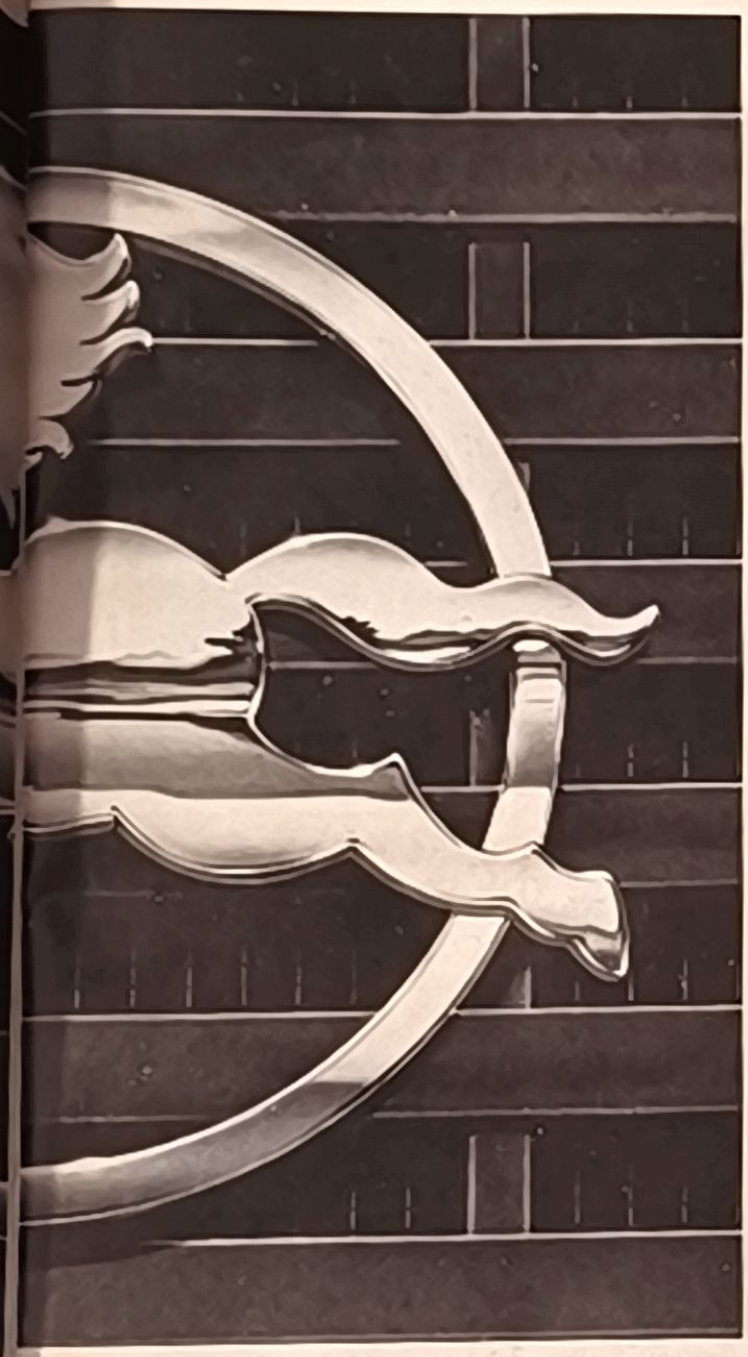

Ce dernier a obtenu, face aux plus grandes marques mondiales, les meilleures performances au test-moteur des 2.000 heures.
RÉSISTANTS : De l'habitacle au tambour de freins, les camions Pegaso sont d'une grande fiabilité. Nous portons une attention particulière au système de freinage, reconnu comme l'un des plus robustes et aux cabines, traitées anti-corrosion.
INTELLIGENTS car modulaires. A chaque camion correspondent 2 types de cabines, 3 moteurs et 4 ponts différents. Il y a toujours un camion Pegaso adapté à vos besoins

Pegaso : un réseau qui gagne du terrain. *Déjà bien placé à l'étranger, avec ses nombreux concessionnaires, Pegaso implante en France son nouveau réseau sur tous les grands axes routiers.*
Pegaso Inter Service vous fera aussi bénéficier de la carte de crédit DKV.

Avec Pegaso, vous ne ferez jamais cavalier seul.

Une Marque de Race

PEGASO

Pour connaître votre concessionnaire le plus proche, contactez M. Chazal PEGASO FRANCE, Route Nationale 17, 95470 FOSSES (TÉL. 3.468.26.66)

Après les barrages :

Une négociation décevante

« Nous voici réunis pour trouver des solutions : celles qui sont possibles, mais aussi toutes celles qui sont possibles. »

Les bénéfices sont minces. L'ampleur et la durée du mouvement n'ont pas provoqué de concessions importantes. La déception paraît grande.

Deux crans de TRO (1er mars et 1er juin), un calendrier lointain de déductibilité de la TVA, quelques mesures touchant au financement, quelques dispositions locales : au total, les mesures concrètes annoncées par le ministre à l'issue de la réunion du 1er mars dernier paraissent bien minces.

Plus que jamais la LOTI reste la « bible » du ministère. Ce sont les intentions de cette loi qui vont subir, dans les semaines à venir, une notable accélération.

Bien des observateurs s'attendaient à ce que le ministre aille plus loin.

Face à face

Jeudi 1er mars, dans la cour du ministère, les journalistes battent la semelle dans le froid. Les camions de la télé déploient leurs antennes. A neuf heures et quart, les représentants de l'UNOSTRA font leur entrée. Jean Devay, Gilbert Leloup et Raymond Parmeggiani gagnent la salle de réunion. Dix minutes plus tard, Maurice Voiron les rejoint, sous les flashes des photographes. Il est accompagné de Roger Padrixe, président de l'AFTRI, ainsi que d'Hubert Ghigonis et de Claude Fahri.

Puis c'est Michel Vasseur qui, à la surprise générale, se joint aux délégations. Pour qu'on ne puisse dire que le ministère prête l'oreille aux « inorganisés », il a, dans la nuit, fondé une association, l'A.C.A.T. (Association des Conducteurs et Artisans Transporteurs). *« J'en ai déposé les statuts à la Préfecture ce matin aux aurores »* souligne-t-il, comme pour prouver qu'il est en règle. Avec quelques secondes de retard Sabine Schermann se joint aux négociateurs de la FNTR. On apprendra plus tard que Christian Bandonny, de Pont-d'Ain, participe également aux débats. Pour le ministère, il fait partie de la délégation FNTR : pour celle-ci, il s'agit d'un inorganisé. Le cas ne sera pas élucidé.

Jean Devay, dit-on, dédaignera la main tendue de Maurice Voiron et, dans une ambiance un peu crispée, les deux délégations s'assiéront face à face, séparées par le ministre et ses collaborateurs. L'entrée en séance, à midi et demie, des représentants des organisations de salariés pour la seconde partie de la réunion ressoudera l'unité patronale à la gauche — eh oui ! — du ministre.

Celui-ci est entouré de Claude Martinand, directeur du cabinet, Francis Rol-Tanguy, chargé de mission, Pierre Perrod, directeur des Transports Terrestres et M. Camy-Peyret, conseiller technique pour les questions sociales. En outre des « observateurs » des finances, des relations extérieures et du ministère de l'Intérieur représentent les autres départements ministériels concernés, et témoignent, selon la volonté du ministère, du souci de conférer aux discussions un caractère global.

« Ni sourd, ni aveugle »

Abordant les discussions *« dans un esprit constructif, avec la volonté de réfléchir aux vrais problèmes »*, Charles Fiter-

man, qui n'est « *ni sourd ni aveugle* », avertit les participants : « *les engagements que j'avais pris il y a douze jours seront tenus. Nous allons en discuter* ».

Et le ministre de citer les quatre objectifs de son action : la régularisation et l'amélioration de la situation des tractionnaires, la revalorisation de la profession, la simplification et l'assainissement du système d'autorisations en zone longue et la rationalisation des opérations de transport.

Il s'agit là de certains des objectifs de la LOTI. Ils n'ont rien de spécialement nouveau.

Près de cinq heures après cette déclaration liminaire, les délégations paraîtront l'une après l'autre sur le perron du ministère. Pour l'UNOSTRA, il n'y a pas de quoi être euphorique. Jean Devay rappelle certaines des revendications de son organisation qui n'ont pas été abordées : le contrat de plan, la reconnaissance d'un statut de l'artisan-transporteur. Michel Vasseur estime qu'aucune question de fond n'a été posée. « *Quand on a un kilo de clous sous sa roue, ou bien on passe une demi-journée à poser des rustines ou bien on prend une demi-heure pour balayer les clous* ». Les barrages vont-ils reprendre ? « *C'est à la base de décider, ce n'est pas Michel Vasseur qui barre les routes tout seul* ». Et le nouveau représentant de l'ACAT de lancer un appel : « *que tous ceux qui pensent pouvoir faire quelque chose me joignent : ils savent où me trouver* ».

C'est ensuite Maurice Voiron qui estime que « *la tendance est meilleure* ». Dans une conférence de presse tenue à la FNTR quelques instants après, le président devait toutefois nuancer quelque peu son propos.

Certes, je n'attendais pas des miracles, déclarait alors Maurice Voiron. *Et des ouvertures positives ont été faites aujourd'hui notamment avec des propositions en matière d'assouplissement des temps de conduite et de repos les plus rigides, de contrôles sur route. Cette approche intelligente nous satisfait. En revanche ce qui ne nous satisfait nullement est le calendrier retenu pour les étapes de déductibilité de la TVA sur le gazole, qui est beaucoup trop long et timide* ». Et le président de la FNTR de qualifier ce calendrier de « misérabiliste », an ajoutant « *Nous avons notablement amélioré durant cette journée de négociation les propositions initiales du ministère. Mais Charles Fiterman a semble-t-il donné tout ce qu'il avait dans sa poche. La base n'est pas enthousiaste : elle méritait mieux que cela.* »

Les desperados

Inutile de le souligner : l'arrêt du trafic normal durant une semaine a placé un grand nombre d'entreprises déjà fragiles dans une situation extrêmement critique. De nombreux artisans estiment « ne pas pouvoir s'en relever ». *Chez ceux-là, le sentiment de* « n'avoir plus rien à perdre » *pourrait légitimer certaines réactions, voire une reprise des barrages. La minceur des concessions accordées renforce également l'impression* « qu'on aurait dû maintenir la pression ». *Dans un premier temps, ces desperados pourraient bien s'engouffrer dans la « troisième voie » que prétend ouvrir l'organisation de Michel Vasseur.*

L'heure est donc toujours à la négociation pour Maurice Voiron qui espère en tirer d'autres avantages ponctuels rapidement mis en place. Le Conseil exécutif qui se réunit le 8 mars aura donc la lourde mission de faire le point sur les résultats obtenus et de décider — l'hypothèse n'en est pas exclue — d'éventuelles actions de protestation sous une forme encore à déterminer.

C'est enfin le tour de Charles Fiterman de tirer devant la presse les enseignements et les conclusions — selon lui positives — de cette journée. Rappelant que le conflit a « *mis en lumière des problèmes de fond de la profession* », le ministre estime que le coût des mesures prévues restera « *dans des limites raisonnables* ».

Pouvait-on faire l'économie d'une semaine d'affrontement ? « *C'est comme pour les scènes de ménage. On cherche à les éviter, mais parfois elles surviennent. Ce qui importe, c'est d'agir avant que les difficultés ne deviennent trop aiguës* ». On ne le lui fait pas dire.

D. C.

→

Déductibilité de la TVA

	Date d'application	Taux
Trafic national	1er nov. 1984	40 %
	1er mai 1985	50 %
Trafic international	1er nov. 1984	50 %
	1er nov. 1985	65 %
	1er nov. 1986	85 %
	1er nov. 1987	100 %

Maurice Voiron : « la tendance est meilleure, nous continuons à travailler ».

La délégation de l'UNOSTRA, conduite par Jean Devay, ne dissimule pas sa déception.

Le plan de travail

Le document officiel, diffusé par le ministère à l'issue de la réunion, précise les orientations retenues.

Première partie : actions sur les structures en vue d'assurer l'avenir de la profession

Afin d'assainir les règles de la concurrence et le marché des transports, et d'accroître la compétitivité du secteur des transports routiers et la rentabilité des entreprises, il convient de se fixer notamment les objectifs suivants :

1/ Régulariser et améliorer la situation des « tractionnaires » :

Cela implique les mesures suivantes :
— de mettre au point des *contrats-types* d'affrètement et de location
— de régulariser la situation des tractionnaires :
- en distribuant un contingent d'autorisations nouvelles de zone longue, dans les conditions prévues par la loi (article 33)
- en incitant les grandes entreprises à reprendre comme salariés ceux qui le souhaitent

— d'interdire conformément à la loi à des transporteurs publics de sous-traiter par le biais de la location avec conducteur pour des transports de plus de 200 kms (décret article 33 L.O.T.I.).

2/ Revaloriser la profession

Il s'agit d'une part
— d'améliorer la formation des candidats à l'attestation de capacité de transporteur public ou de loueur
— d'exiger des garanties financières pour exercer ces professions. Ces dispositions figureront dans le décret relatif à l'accès à ces professions. (article 7 de la loi).
Il s'agit d'autre part :
— de professionnaliser l'activité de conducteur routier

3/ Simplifier et assainir le système d'autorisations en zone longue

La loi a prévu à l'article 36 la création et la délivrance de nouvelles autorisations à durée indéterminée, non susceptibles d'être vendues ni louées, et attribuées en fonction des besoins des entreprises (qui ne pourront donc détenir plus d'autorisations que de tracteurs).

Ce type d'autorisations doit être rapidement défini en concertation avec la profession. Dans le même temps, il conviendra de prendre les dispositions pour éviter toutes spoliation des transporteurs détenteurs de licences transmissibles.

Il faudra prévoir la délivrance d'un contingent annuel de ces autorisations en fonction des besoins.

Il faudra également échanger des licences modèle 11 contre les autorisations de zone longue (cf. engagement pris en octobre dernier).

La réglementation sera adaptée et simplifiée pour tenir compte de ces nouvelles autorisations et veiller à l'évolution des capacités en fonction des besoins.

4/ Rationaliser les opérations de transport

Le transport routier souffre trop souvent de temps d'attente ou de pertes de temps excessifs qui obèrent sa productivité et sa compétitivité.
C'est pourquoi :
— la France a décidé d'appliquer avant le 31 décembre 1984 la directive européenne sur la facilitation des passages aux frontières et d'agir pour que sa mise en œuvre au plan européen intervienne dans les meilleurs délais.
— une négociation sera engagée rapidement entre transporteurs et grandes surfaces pour améliorer les conditions de livraison et devra être conclue avant le 15 mai 1984.
— la mise en place de la carte interautoroutes sera accélérée.

L'ensemble des objectifs ci-dessus, dont le ministre des Transports considère que le mouvement récent a mis en lumière la validité et l'urgence, et les mesures qu'ils impliquent feront l'objet d'une mise au point concertée dans la prochaine période.

Deuxième partie : dispositions relatives aux financements, aux tarifs et à la fiscalité

5/ Aider à la modernisation du secteur des transports routiers.

Le secteur du transport routier, secteur productif à part entière et particulièrement important pour la compétitivité de notre économie à l'exportation (cf. programme prioritaire d'exécution n° 7 du IX plan), doit pouvoir accéder aux financements privilégiés accessibles aux autres entreprises industrielles. Cela concerne en particulier :
— *l'accès aux prêts bancaires aux entreprises* (sur ressources CODEVI taux 10,75 %) quel que soit le statut de l'entreprise (y compris donc les S.A.R.L. et les entreprises en nom personnel).
— *les aides aux économies d'énergies* distribuées par l'A.F.M.E.

De plus, des aides à la modernisation des *bureaux régionaux de frêts* (B.R.F.) et à *la gestion des P.M.E.* seront proposées avec des enveloppes disponibles dès 1984.

La mise en œuvre du principe de juste rémunération du transporteur et l'harmonisation des conditions de concurrence aux plans intérieur et européen conduisent à retenir les décisons suivantes :

6/ Tarifications

— La Tarification Routière Obligatoire (T.R.O.) est majorée de 1 cran (2,5 %) au 1er mars 1984.
— Une deuxième hausse de 1 cran est programmée le 1 juin 1984.
— Des réflexions sur les délais de paiement seront conduites avec les commissionnaires et les usagers (chargeurs).
— La politique contractuelle sera développée (contrats-types et discussions transporteurs-chargeurs).

7/ Assurances

la France proposera et soutiendra activement au niveau européen une directive pour transformer la taxe sur les assurances en T.V.A. déductible.

8/ Fiscalité : T.V.A. Gazole

— Le taux de récupération de la T.V.A. sur le gazole en transport international sera porté à 50 % par le prochain collectif budgétaire (au plus tard le 1.11.1984)
— Un processus de passage progressif de 50 % à 100 % pour le transport international sera engagé ensuite :
— 1.11.85 : 65 %
— 1.11.86 : 85 %
— 1.11.87 : 100 %
— Le taux de récupération de la T.V.A. sur le gazole en transport intérieur passera à 50 % de manière anticipée de six mois au 1.5.1985.

Troisième partie : améliorer les conditions de travail

Le ministre des Transports retient de la discussion les dispositions suivantes :

9/ Il s'agit de poursuivre l'amélioration des conditions de travail en prenant en compte la spécificité du transport routier.
— La France contribuera activement à la révision du règlement social européen (543) sur les durées de conduite et de repos avec un double objectif :
• assouplir certaines normes touchant aux durées quotidiennes tout en diminuant les temps de conduite hebdomadaires.
• introduire la notion de temps de service, la moduler en fonction des besoins et fixer des moyennes limitées, sur des bases similaires à la législation française (décret d'application de l'ordonnance sur les 39 heures) et au protocole d'accord de la profession récemment étendu (J.O. du 24.2.84)
— La France s'efforcera de faire adopter par ses partenaires européens l'obligation du limiteur de vitesse
— Le groupe de réflexion actuellement en place activera le dépôt de ses conclusions sur les possibilités d'aller vers la suppression totale des « équivalences » et la mensualisation des heures supplémentaires, ce qui devrait favoriser une meilleure organisation du travail et faciliter la gestion des entreprises.
— La politique de contrôle privilègiera les contrôles en entreprises à la fois plus simples et plus globaux et mettra l'accent, pour les contrôles sur route, sur le respect du code de la route et des durées maximales de conduite. Il sera délivré un bon de contrôle au conducteur après chaque contrôle.
— Les commissions départementales paritaires prévues par l'article 13 de la loi seront rapidement mises en place
— Le régime conventionnel d'inaptitude à la conduite existant pour les salariés sera amélioré dans le cadre de l'article 12 de la loi. Il sera recherché la mise en place d'un régime similaire en faveur des artisans-transporteurs.
— Il sera veillé au respect des droits syndicaux.

Premières observations

Certains points du plan de travail officiel peuvent paraître positifs. Ils renvoient pour la plupart aux textes d'application de la LOTI dont l'élaboration devra être accélérée.

- On notera essentiellement la fermeté du Ministère sur le plan de la réglementation sociale. Si assouplissements il doit y avoir, ils n'iront en aucun cas au-delà des limites du « Décret-Fiterman » et ils devront être équilibrés par certains concessions.
- En matière tarifaire, l'évocation de « contrats-types » transporteurs-chargeurs rappelle les désastreuses conventions favorisées sous un précédent Ministère et aboutissant à un détournement organisé de la TRO.
- Les assouplissements horaires pour retour de fin de semaine ne concerneront pas le trafic national « *moins soumis aux aléas et pour lesquels seul un problème d'organisation peut se poser* ».
- La « *modernisation* » des BRF ne sera pas imposée de l'extérieur. Conformément à la LOTI, elle sera éventuellement favorisée dans le cadre d'initiatives professionnelles.
- Pour les prêts bancaires accordés sur des fonds CODEVI, le Ministère reconnaît « *qu'on est au large* » et que le système devrait fonctionner convenablement.
- Les 8 millions de francs déjà débloqués sur un « Fonds de secours aux victimes de sinistres et de calamités » comprendront les 2 000 F distribués aux 2 700 professionnels bloqués dans les Alpes.
- La rationalisation des livraisons dans les grandes surfaces pourrait prendre la forme de normes dès la phase du permis de construire.

LISTE DES ANNONCEURS

A.F.T.	4
A.T.S.	8
ATELIER STE CATH.	15
BANDAG	2
BIZIEN	64
BOURGEY MONTREUIL	63
BROSHUIS	43
CIPA	8
FRUEHAUF	15
GRPT MUTUELLES MANS	46
GUIDE EQUIPEMENT	26
ITAL EXPRESS	8
MAGYAR	21
MAISONNEUVE	44
MARTINET	22
MERCEDES (financt)	20
NEPTUNE	19
NORD PARIS DIESEL	22
NOVATRANS	9
OMIA	18
PEGASO	10
RENTCO STARS	23
SARRADE & GALTIER	24
SEDAO	18
SOPARIS	16
STRAGER MANUTENTION	9
SYLOG	18
TAUTLINER	42-47

carçoplus®

Attelage Court à Géométrie Variable.
Permet un gain de volume de 6 %
sur l'ensemble Camion/Remorque.
Réduction de « l'espace mort » :
0,60 mètre au lieu de 1,45 mètre
pour un attelage conventionnel.

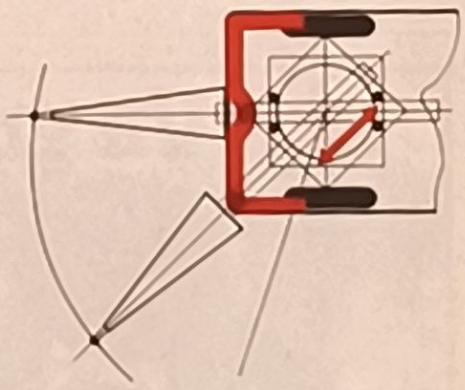

montage possible sur

Fourgons **CARGOROUTE**
Fourgons à parois coulissantes
Fourgons divers et Savoyardes

TRANSPHOTO FT. 8414

ATELIERS SAINTE CATHERINE

Route de Rambouillet - 78680 EPONE
tél. : (3) 095.67.25 . télex : 695 538

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir une documentation sur **CARGOPLUS**

NOM : _____
Société : _____
Adresse : _____
_____
Tél. : (___) _____ 15
Télex : _____

O.T.

Rhône-Alpes :

des mesures concrètes

Avant de s'attaquer aux « problèmes de fond de la profession », le Ministère avait envisagé, lors de la réunion du 21 février de répondre, en priorité, à quelques revendications concrètes. Après tout, un certain nombre de ces points avaient servi de détonateur au déclenchement du conflit.

Le Ministre dresse aujourd'hui un bilan de son action.

I - Amélioration des procédures douanières :

— Contrôle des matières dangereuses au tunnel du Mont-Blanc : *la mise en place d'une nouvelle signalisation (portiques, séparation V.L. et P.L.), la création d'un parking sur le côté droit et le transfert du chalet seront effectives dans les délais minimum d'exécution. La question du financement est réglée.*

— Passage du gazole à la frontière : *mise au point en liaison avec les routiers des dispositions les plus favorables et les plus simples, lors de la réunion de concertation. Il est rappelé que la franchise admise par les douanes françaises est de 250 l (et non de 50 l).*

— Liberté de passage assurée en permanence à la frontière franco-italienne : *dispositions prises tant en France qu'en Italie et vérifiées au moment de la résorption des bouchons la semaine dernière.*

— Mise en œuvre des moyens nécessaires pour assurer un passage plus rapide à la frontière : *ceci relève d'abord d'une meilleure organisation des passages et d'une coordination administrative améliorée qui sera recherchée dans le cadre régional. (Commission de travail du Mont Blanc et du Fréjus).*

La France a décidé d'appliquer la directive européenne sur la facilitation des passages aux frontières avant le 31 décembre 1984 et dégagera les moyens nécessaires (horaires d'ouverture plus étendus pour les procédures de dédouanement pour l'ensemble du pays). Elle proposera lors du Conseil des Ministres des Transports extraordinaire du 22 mars d'accélérer dans l'ensemble de la C.E.E. la mise en application de cette directive.

— Commission de travail du Mont Blanc et du Fréjus : *après une réunion préparatoire à Paris tenue le 23 février entre administrations concernées, la commission se réunira d'ici deux semaines au plus et associera toutes les administrations régionales et départementales concernées ainsi que les sociétés d'exploitation des deux tunnels.*

— Centre d'information et de régulation de Bourg-en-Bresse : *la conception de ce centre sera précisée dans le cadre de la commission de travail et en liaison avec les collectivités locales concernées de manière à permettre une ouverture au plus tard à la mise en service de l'autoroute de contournement de Bourg-en-Bresse.*

2 - Conditions d'abonnements

Des instructions ont été données pour permettre les abonnements via les G.P.R. ou les syndicats dès la semaine dernière. Une réunion de travail avec les deux directeurs de sociétés se tient ce jour à la direction des routes.

L'étude du rattachement de la société du tunnel de Fréjus au dispositif de péréquation permis par Autoroutes de France est engagée. C'est dans ce cadre que l'harmonisation complète des tarifs sera possible. Le Directeur des Routes veillera à éviter dorénavant toute distorsion.

3 - Viabilité hivernale

D'ores et déjà, les effectifs de Haute-Savoie ont été accrus de 14 agents et d'autres moyens seront dégagés pour les deux départements dans les meilleurs délais.

Le Directeur des Routes a saisi le préfet de la Savoie pour la question du déneigement de l'autoport du Fréjus et a notifié la décision pour ce qui concerne l'Etat.

4 - Circulation dans l'Ain

Après concertation avec les élus concernés, le Préfet, Commissaire de la République de l'Ain, a rapporté l'arrêté interdisant la circulation jeudi dernier, 23 février.

5 - Contrôle durant le week-end du 25 et 26 février

Des directives ont été données aux Commissaires de la République vendredi soir par télex (Transports et Intérieur) et des dérogations ont été accordées dans ce cadre. Aucune difficulté n'a été signalée.

6 - Temps de conduite en international :

Un premier échange de vue avec les organisations syndicales a été conduit. Le groupe de travail pourra démarrer sans délai.

7 - Aides exceptionnelles

Le recensement des intéressés a été effectué et le versement de 2 000 F a bénéficié à plus de 2 700 routiers. Le secours exceptionnel de 8 MF a été débloqué (Décret 84-122 du 22 février 1984).

Les T.P.G. et les Préfets ont reçu instruction d'examiner de manière accélérée dans les C.O.D.E.F.I. les dossiers des entreprises en difficulté.

Les discussions avec des Assurances bénéficient d'un soutien actif du Ministère des Finances (cf. déclaration de Ph. Lagayette, directeur de Cabinet de Jacques Delors sur R.T.L. le mercredi soir 22/2/1984).

Un grand de la filtration : SOPARIS

Etre un grand de la filtration, c'est utiliser une technique efficace, mais aussi fabriquer avec la plus grande rigueur tous les types de filtres : AIR, HUILE, CARBURANT.

Adoptée dans 52 pays, la vaste gamme des filtres Soparis apporte toujours la qualité de filtration.

TOURISME, POIDS LOURD, AGRICOLE, quel que soit le filtre : SOPARIS.

SOPARIS

60/70, rue de la Fraternité BP 32
93230 ROMAINVILLE. Tél. : (1) 857.07.33
Télex : 680 703

Michel Vasseur :

le troisième homme

Naïf manipulé ou ambitieux retors, Michel Vasseur joue-t-il le jeu du ministère ou celui des organisations. Pour qui roule-t-il ? A quoi sert-il ? Et si tout simplement le leader de la Maurienne n'était qu'un professionnel comme les autres, animé d'une seule passion : la défense des petits ?...

L'O.T. : On a beaucoup parlé de vous, ces derniers temps. Rappelez-nous cependant comment vous êtes venu au transport routier et quelles sont aujourd'hui vos activités.

Michel Vasseur : Il y avait dans ma famille pas mal de transporteurs et de conducteurs. Mais nous étions surtout orientés vers la mécanique. Notre père nous a formé mes frères et moi à tout ce qui tourne autour des camions. Je me suis vite retrouvé chef d'atelier, puis j'ai monté mon petit garage. Là, j'avais un client important. Un jour il lui a manqué un petit véhicule de livraison. Je suis parti avec ma camionnette. Ensuite, je lui ai fait d'autres livraisons, dix, vingt dans le mois. Jusqu'au jour où je me suis fait arrêter par les gendarmes. Et, en fait, mon activité principale, petit à petit, était devenue le transport. J'ai eu un choix à faire. On m'a proposé un contrat de location exclusive avec ma camionnette. J'ai passé l'attestation et j'y suis allé. Au bout de deux ans, l'usine a été agrandie, le dépôt a été déplacé. Je n'ai pas suivi. J'ai réfléchi pendant un mois ou deux pour savoir ce qui pouvait payer dans le transport. J'ai réalisé que le volume payait plus que la semi, et que l'Italie ou l'Angleterre payaient plus que la France. Je fais donc du volume sur ces deux pays.

Ça, c'était il y a six ans.

Aujourd'hui, on parle beaucoup du tractionnariat.

Moi, je sais ce que ça veut dire. J'en ai fait les frais les trois premiers mois. Je roulais dans un système qui rapportait de l'argent à tout le monde sauf à moi.

Une grosse boîte d'affrêtement s'en mettait plein la poche. Un conseiller juridique m'a aidé à m'en sortir.

Depuis je n'ai plus d'affrèteur. J'essaie de le faire comprendre aux gars. Moi, je n'ai que deux camions, mais, de temps en temps, je prends ma voiture et je fais le tour de mon pays pour voir des clients. On peut travailler en direct, plutôt que de passer des heures à se crever pour les autres. Voilà comment j'ai commencé.

L'O.T. : Revenons au déroulement des événements. Comment avez-vous été propulsé sur le devant de la scène ? Le président Voiron dit volontiers qu'il a été « vous chercher dans la montagne »...

Michel Vasseur : C'est la réalité des faits. Mais refaisons l'historique. Quand les gars ont bloqué, je n'étais pas parmi ceux qui gueulaient. Je faisais partie des pauvres types qui en avaient bavé depuis quinze jours. J'attaquais ma troisième semaine pour finir mon premier tour. Je venais de passer le Fréjus. Je me suis arrêté pour téléphoner à ma femme de prévenir un client belge que j'arrivais. Pour moi c'était fini. Vingt kilomètres plus loin j'étais bloqué. Au début, je me suis contenté avec les autres de canaliser les voitures. Il ne s'agissait pas de semer la pagaille.

Après une première réunion qui s'est terminée vers minuit et demi, je me suis trouvé par hasard en face du sous-préfet qui redescendait. Je lui ai demandé où on en était. Il m'a dé-

claré qu'il devait informer les autorités des revendications et qu'après quatre heures de discussions, la seule chose qu'il avait retenue c'était que les gars en avaient marre de voir les douaniers italiens lire des bouquins pornos pendant qu'ils sont sur le bord de la route. C'était mince.

Le lendemain, j'ai commencé à discuter de ci de là. Et j'ai tellement discuté que le jeudi, les gars m'ont demandé de venir à la sous-préfecture. On s'est assis à une douzaine en face du sous-préfet et, au bout de quatre heures de discussion, je me suis rendu compte que j'avais parlé presque tout le temps.

Alors, à force de mettre les choses noir sur blanc, d'organiser, de discuter sans systématiquement gueuler, quand il a fallu aller à Annecy, ça a été moi.

Mais même en discutant je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas grand chose. Par exemple, pour débloquer le versant italien, j'ai discuté le vendredi de neuf heures du matin à neuf heures et demi le lendemain matin pour tout juste arriver à avoir le chef de cabinet du Préfet...

Alors je me suis tourné vers Milleret. Sur le terrain, il était très sympa, distribuant des repas chauds, mais

J'avais parlé presque tout le temps.

quand cinq ou six cents gars critiquaient la FNTR, il disait : « Moi, je ne suis pas FNTR ». Quand il a fallu aller négocier, à Annecy, et qu'on a dit « il faut un siège pour la FNTR de la région, il a été honnête, il a dit : « C'est ma place, je la donne à Vasseur, lui il est sur le terrain, il défendra les gars ».

Alors comme il fallait du monde derrière et qu'on n'est pas plus UNOSTRA que de tendance FNTR, je me suis dit qu'il fallait aussi voir les autres. J'ai téléphoné au responsable de ma région de l'UNOSTRA.

Voilà comment ça s'est passé : j'ai fait appel aux deux organisations et pas l'inverse.

Lundi, on m'a prévenu que le ministère prenait les choses au sérieux et que Rol-Tanguy descendait en avion avec Voiron pour rencontrer les gens de la région. On y est allé à deux. On ne pouvait pas être cent. On était bien d'accord. On avait nos revendications sur un papier.

C'est en allant à Annecy qu'on a croisé une colonne de blindés. Je n'ai jamais dit qu'il y avait des tanks, mais il y avait des véhicules anti-émeutes, des cars et des six-roues pour dégager les semis, des grues. On s'est arrêté pour essayer d'empêcher ça. Pas de provocation.

En arrivant à Annecy, sur le perron de la préfecture, on a trouvé une quinzaine de gars de Bourg et du Mont-Blanc qui s'engueulaient copieusement. Ils n'étaient même pas d'accord entre eux sur ce qu'ils voulaient. Il y a eu un malaise. Rol-Tanguy qui est un professionnel s'en est rendu compte. D'où mes ennuis avec eux à qui on a dit après « *Vasseur, il lâche parce qu'on n'a pas eu satisfaction* ». En fait ils n'ont pas eu satisfaction parce qu'ils n'ont pas demandé.

Rol-Tanguy a pris mon papier et le lendemain, à Paris, on a discuté dessus, et obtenu satisfaction. C'est

→

ordicars

la gestion des transports de voyageurs

- *gestion de lignes*
- *planning quotidien (véhicules et chauffeurs)*
- *billets collectifs*
- *facturation automatique*
- *gestion T.P.I.L.*
- *gestion d'ateliers*
- *paye automatique*
- *rentabilité lignes et véhicules*

... etc.

A partir de 20 véhicules.

MONTS-JURA SYLOG, 9, rue Proudhon 25000 Besançon
Tél. (81) 83.11.33

brûleurs "FLAMOR" polycombustibles.

- fonctionnement garanti
- des milliers de références
- peuvent utiliser tous déchets pétroliers et certaines huiles végétales
- peuvent même brûler les huiles usagées de vidange suivant autorisation spéciale

matériel déclaré conforme à la législation en vigueur par le Laboratoire National d'Essai.

FLAMOR breveté S.G.D.G.
France et Etranger.

décerné à OMIA pour la qualité de ses fabrications

omia SA
Usine et bureaux - 73-75, rue de l'Epineuil
B.P. 21 - 16710 ST-YRIEIX S/CHARENTE (Angoulême)
FRANCE tél. (45) 92.60.77 - télex 790414F

Bon pour une documentation gratuite 8R.OT

Nom _____ Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____ Tél. _____

Les petites annonces de L'O.T. les plus lues de la presse professionnelle du transport routier

NEPTUNE

Société Anonyme au Capital de 840.000 Francs

Rue de Trousseauville - 14510 HOULGATE

Tél. [31] 91.43.60 Télex 170063 F

PORTIQUES DE LAVAGE

R.C. 76 B 47 SIREN 308 922 202 00012

Ogilvy & Mather

Mercedes "Financement Modulé". Pendant les travaux, l'échéance est suspendue.

Citerne, frigorifique, benne, plateau à ridelles, savoyarde : pourquoi payer immédiatement pour votre camion quand il est immobilisé chez le carrossier ? Mercedes-Benz Financement, qui partage vos soucis de rentabilité, met votre échéance entre parenthèses pendant tout le temps des travaux, que vous ayez souscrit un crédit ou un crédit bail. Le même "Financement Modulé" pourra vous être accordé lors de la fermeture annuelle de votre entreprise ou en cas de creux saisonnier de vos activités*.

Pour Mercedes, il existe autant de formules de financement qu'il y a de transporteurs (publics ou privés) : chacun de vous est un cas particulier par la taille de son parc, ses charges, son exploitation.

Interrogez votre concessionnaire. Mercedes-Benz Financement vous fournira toujours rapidement une solution sur mesure accompagnée de taux particulièrement attractifs.

Pour Mercedes, la rentabilité n'est jamais suspendue.

Département Mercedes-Benz Financement.
Un Financement personnalisé pour votre Mercedes : crédit, crédit-bail, location.

MERCEDES-BENZ

La rentabilité par la perfection technique
et les prestations de service.

* sous réserve d'acceptation du dossier.

aujourd'hui en application. Moi, j'ai estimé qu'on avait eu gain de cause. Ceux de Bourg et du Mont-Blanc, ils n'ont pas eu ce qu'ils voulaient parce qu'ils n'ont rien demandé.

C'est Rol-Tanguy qui a aiguillé sur nos demandes. Depuis la réunion, d'ailleurs, il ne répond plus à mes coups de téléphone...

J'ai servi à débloquer et maintenant, ce que j'ai à dire, on s'arrange pour que je ne puisse plus le dire.

L'O.T. : Précisément, on a pu vous reprocher d'avoir été ainsi manipulé pour briser la grève...

Michel Vasseur : Les organisations sont à côté de la plaque mais c'est plus facile de négocier avec elles.

J'estime être foncièrement honnête. J'ai été désigné par les gars pour négocier sur tel ou tel point. Je vais jusqu'au bout sur ces points-là. Quand on embraye ensuite sur des choses qui n'étaient pas prévues au départ, je ne suis pas mandaté, je ne suis pas élu. J'estime, tant pour la Maurienne que pour le Mont-Blanc avoir répondu aux exigences des gars. je me suis battu pour cela et on y est arrivé. Ça a bougé.

Au-delà sincèrement, je n'avais pas le droit de sortir des problèmes de l'Italie.

J'estime être foncièrement honnête.

L'O.T. : Et comment jugez-vous l'action des organisations professionnelles ?

Michel Vasseur : Restons calmes. Quand on est calme, les coups de gueule se font mieux remarquer.

Je me suis fait une réflexion. Il y a bien d'autres problèmes à évoquer. Mais, en les abordant on touche peut-être beaucoup trop de personnes, d'organisations officielles. On dérange, on bouscule, et, en France il n'est pas bon de déclarer : messieurs, voilà nos problèmes et, pendant que nous nous battons pour avoir le droit de survivre, vous, de votre bureau de Paris, que faites-vous pour nous ?

M. Voiron, je ne lui en veux pas — comme il dit en parlant de moi — je voudrais qu'on explique aux gars qui avaient bloqué et qui avaient des choses à dire pourquoi on a donné l'ordre de débloquer les routes le vendredi, de les rebloquer le samedi, de les redébloquer le dimanche matin et enfin, à partir du mardi, de dire à la base qu'elle pouvait faire ce qu'elle voulait. D'autre part, ces ordres n'ayant pas été suivis, s'est-on posé la question de savoir pourquoi les artisans et chauffeurs ne voulaient rien entendre ?

Ça se paye

Pour Michel Vasseur, comme pour un grand nombre de ses confrères, les événements ont représenté une rude secousse financière. ***« J'avais des comptes équilibrés. A la fin du mois, ils ne le seront plus du tout. Ce n'est un secret ni pour mon banquier, ni pour mon épouse qui tient les comptes ».***

En revanche, la clientèle semble avoir eu une réaction de compréhension sympathique et a trouvé que ***« ce que nous faisions, c'était pas mal ».*** **Y a-t-il eu des pressions ?** ***« On le dit, mais on a dit tant de choses... ».***

Michel Vasseur n'a guère d'illusions : ***« Si on veut me casser les pattes, on y arrivera ».***

Encore une chose, pourrait-on oublier Vasseur pour un seul objectif : défendre la profession, mais toute la profession, y compris les petits ?

J'ai l'impression qu'ils sont plus sincères.

Très sincèrement c'est ce que j'essaye de faire et, pour continuer à défendre mes collègues et être invité le 1er mars au ministère, j'ai du créer une association.

L'O.T. : Et l'UNOSTRA ?

Michel Vasseur : J'ai l'impression qu'ils sont plus sincères quand ils disent défendre les petits. Ils ont pourtant pris conscience qu'ils ignoraient les tracasseries qui ont déclenché tout ça. Mais ils jouent plus le jeu. Ils sont même prêts à faire une section « petits artisans ». Malheureusement, ça reste l'UNOSTRA, c'est-à-dire peu de moyens et peu d'audience par rapport à la FNTR.

L'O.T. : Et pourquoi ne vous êtes vous jamais syndiqué ?

Michel Vasseur : Ce n'est pas moi qui arriverait à les transformer. Si j'ai réussi à faire bouger les choses c'est parce qu'on m'a parachuté comme ça. Là, on m'a oublié. Si je rentre dans

INNOVATION TECHNIQUE
ET QUALITE
=
RENTABILITE

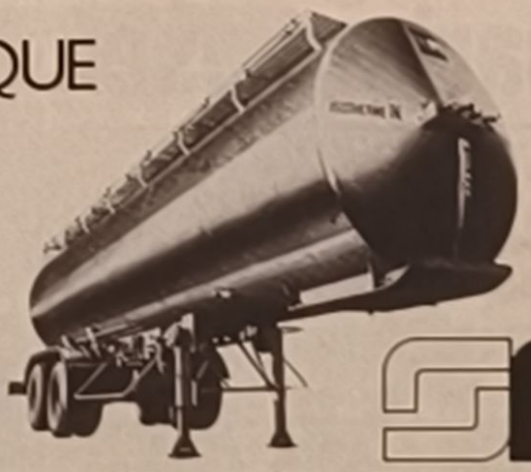

MAGYAR SMT

SERVICE COMMERCIAL : 13, avenue Albert 1er. 21000 DIJON. Tél : 41.43.34. Télex : 350054.

une organisation, c'est le carcan, le respect de la ligne... Au ministère, si j'ai pu attaquer aussi vivement les grandes surfaces, c'est en tant que Vasseur tout seul. L'aurai-je pu avec une autre étiquette ?

L'O.T. : Parlons maintenant de l'A.C.A.T. (Association des Conducteurs et Artisans Transporteurs). L'idée vous en est venue quand ?

Michel Vasseur : Le mercredi 29 en fin d'après-midi.

Charly : « Je suis son chauffeur unique et préféré ».

Quelques opinions sur les négociations

- *Régulariser la situation des tractionnaires, en distribuant des autorisations.* « Cela va amener des centaines de transporteurs dans les BRF pour les faire attendre des jours ou baisser les tarifs ».
- *Reprendre les tractionnaires comme salariés.* « Il vaudrait mieux dénoncer les contrats alléchants ou « bidons ».
- *Revaloriser la profession.* « Plus que l'attestation de capacité, il faudrait promouvoir la formation continue et donner aux artisans les moyens d'y participer. Pas en milieu de semaine ».
- « Il faut donner des autorisations aux petits, aux exploités, qui louent très cher des licences aux gros ».
- « Quand je lis des phrases comme « la réglementation sera simplifiée et adaptée pour tenir compte de ces nouvelles autorisations et veiller à l'évolution des capacités en fonction des besoins » je me demande s'il fallait se mettre à vingt-cinq pour réfléchir pendant huit jours...
  Ça me rappelle Coluche : quand on n'a que ça à dire, on ferme sa gueule... ».
- *Sur la facilitation du passage des frontières :* « pourquoi on met six heures à Garonor et dix minutes à Péronne ? ».
- *Négocier avec les grandes surfaces ?* « on nous dit que ce sera fait le 15 mai. C'est une rigolade. Ou on est déjà d'accord en coulisse ou on va vers de bonnes intentions. Le gouvernement devrait dire ce qu'il impose : mètre carré, personnel, etc. »
- *Une mise au point dans la prochaine période.* « Ça veut dire quoi ? ».
- *Accès aux prêts* « c'est bien, mais faudra-t-il encore passer huit jours pour faire un dossier ».
- *Moderniser les BRF :* « c'est quoi ? Assainir le système, empêcher les affrêteurs de bloquer le fret ou donner un coup de peinture à l'intérieur ? ».
- *Tarification* « c'était prévu. On ne pourra l'appliquer qu'en avril et ça ne couvre pas le retard 1983. Alors, on aura 2,5 pour un an ».
- *Durées de conduite :* « ça découle de tous les autres points. Avec dix heures par jour, on gagne sa vie. Moi, je fais Noyon-Bologne-Milan-Londres et je reviens par la Belgique en moins de quarante-huit heures de conduite. Bien sûr il faut de la souplesse, mais si les autres points étaient réglés, il n'y aurait pas de problèmes.
- *Syndicats :* « la plupart de leurs représentants n'ont pas touché un volant depuis des années. Je ne leur en veux pas, mais qu'ils ne disent pas que nous ne sommes pas représentatifs ».

L'O.T. : Il était temps !

Michel Vasseur : Je savais que, le lendemain, les inorganisés ne pourraient rentrer au ministère.

La réunion du jeudi 1er mars devait vérifier la mise en application des mesures du mardi d'avant. Il n'avait jamais été question de parler du transport national.

Je savais bien qu'on allait déraper un peu. Mais on n'a parlé à peu près que du point 9 (le social).

Et puis, tout à coup, on nous a rassemblé d'un seul côté de la table pour laisser entrer les syndicats. C'était normal de les informer, mais aussitôt ils ont dit : *« le gouvernement vous aide, vous allez avoir de l'argent »*, alors ils ont débouché sur des tas de choses qui n'avaient rien à voir. Je sais ce que voulaient les chauffeurs. Il n'y avait qu'une proportion infime à parler salaires. Les autres disaient : *« qu'on nous foute la paix et qu'on nous laisse travailler »*.

L'O.T. : Une des originalités de votre association c'est justement de prétendre regrouper des artisans et des conducteurs.

Michel Vasseur : C'est du jamais vu. Et ça gêne tout le monde. Le ministère qui ne sait pas trop qui il a en face de lui, la FNTR parce que je défends en même temps les conducteurs, les syndicats de salariés parce que je ne respecte pas le jeu ; à l'exception des « routiers » de Jean-Claude Péchin. Pour moi, il n'y a pas d'étiquette. Il faut mettre ça de côté. C'est ce qui a permis qu'on dise les trois premiers jours que j'étais de droite, les trois suivants j'étais acheté par le gouvernement ; et, maintenant que je suis revenu dans ma région, j'attaque

→

nord-paris-diesel

CENTRE TECHNIQUE AGREE
par le Service des Instruments de Mesure
Pour la pose, la réparation et la vérification périodique des
CHRONOTACHYGRAPHES toutes MARQUES
GITAC · JAEGER et KIENZLE

68 RUE SAINT-DENIS (6 ROUTES) 93120 LA COURNEUVE
TÉL. 836.15.40 + · TÉLEX NORPARI 211 575 F

MARTINET Michel
INSTALLATION - REPARATION
MATERIEL PETROLIER

VENTE ET POSE NEUF ET OCCASION
— Pompe volucompteur - CUVE
— Dispositif à compteur individuel
— Système de saisie automatique de distribution de carburant G.I.R.
12 et 14, rue Curie - 69150 DECINES
Tél. : (7) 849.43.80.

SILENCE MOTEUR ! ON ROULE...

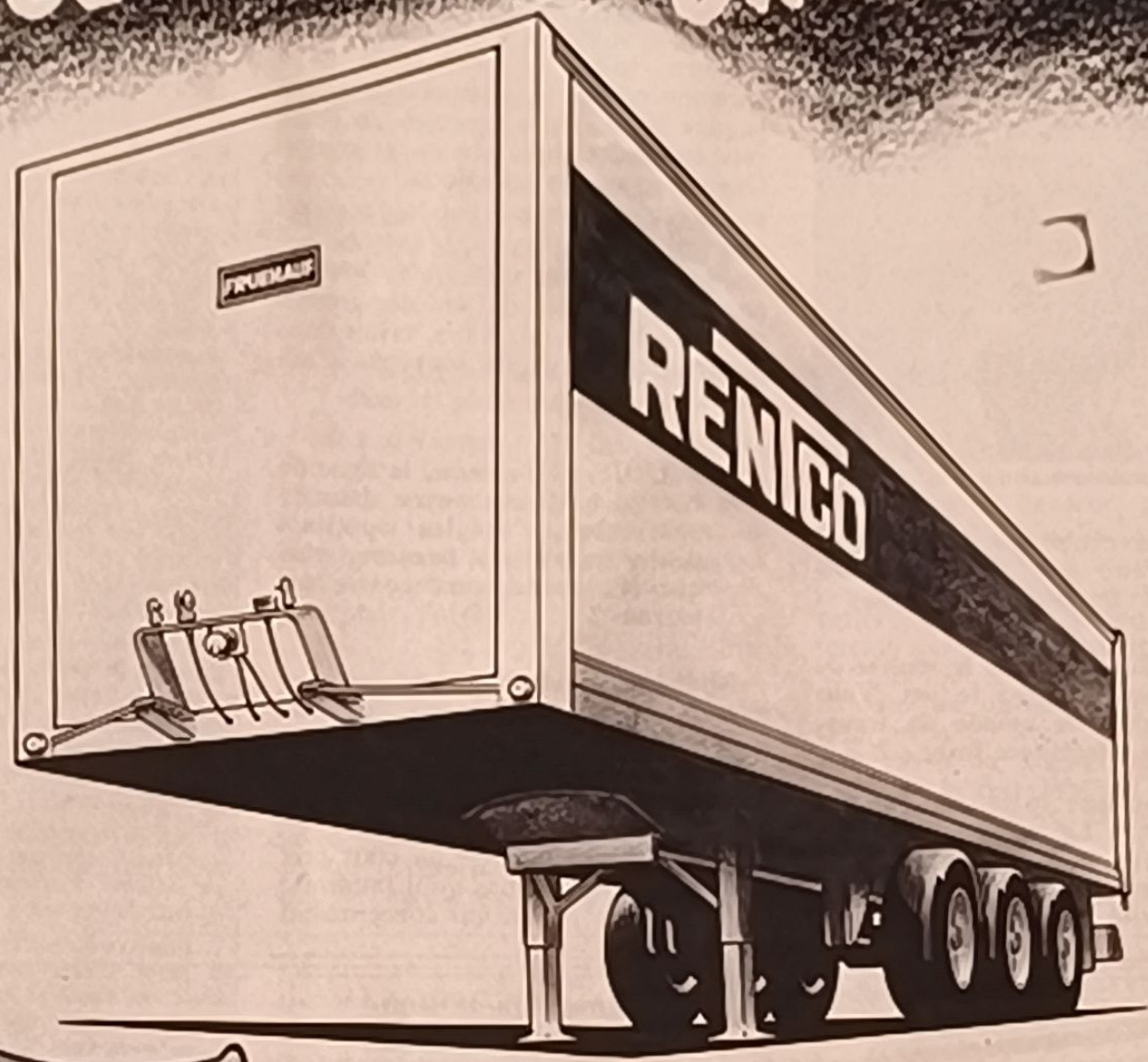

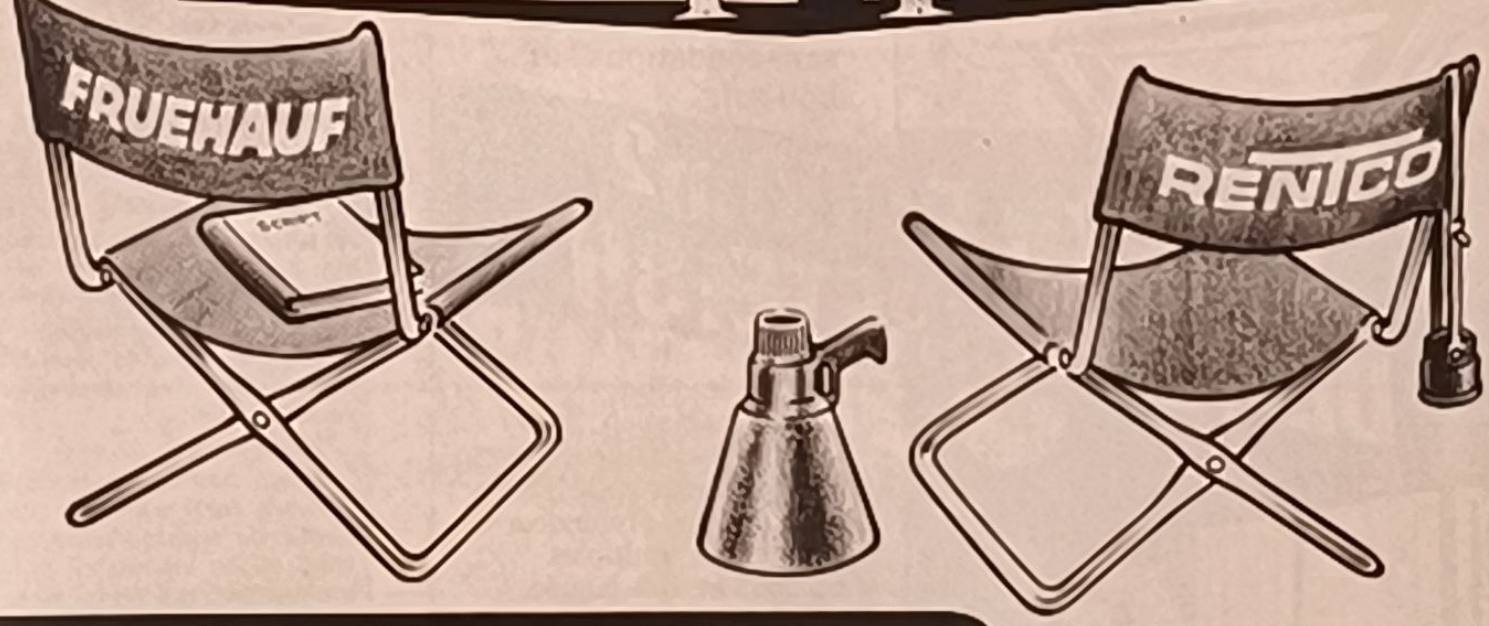

Je suis le fourgon « Grand Volume » Fruehauf 3 essieux.
Mon rôle préféré : la location.

Mes mensurations vont vous séduire :

- **largeur utile : 2 m 42**
- **longueur utile : 12 m 20**
- **charge utile : 25 tonnes**
- **volume : 73 m³**

Rentco France S.A.
47, rue de Ponthieu — 75008 Paris
Tél. : (1) 225.69.95 — Télex : 640 466

Passez un contrat avec moi, je vous attends !

AGENCES RENTCO

LILLE
tél. (20) 32.55.57. télex: 820 506

LYON
tél. (7) 850.09.19. télex: 300 425 F

MARSEILLE
tél. (42) 89.28.66. télex: 420 635

RIS ORANGIS
tél. (6) 943.30.00. télex: 690 967

STRASBOURG
tél. (88) 79.27.33. télex: 880 310

C'est tout le sens de mon action.

aussi le gouvernement. Ça embête tout le monde que je ne défende qu'une chose : les petites entreprises.

L'O.T. : Que vous le vouliez ou non, vous troublez le jeu. Vous créez, dans le monde du transport une « troisième force » ?

Michel Vasseur : Je ne crée pas une troisième force. La preuve : si j'avais l'engagement — mais par quels moyens pourraient-ils me convaincre de leur sincérité ? — que les organisations étaient prêtes à défendre la profession, toute la profession et à commencer par les « petits », je serais le plus heureux des hommes. Je pourrais reprendre mon camion et rouler. Or, je ne suis pas convaincu.

Prenez l'exemple des grandes surfaces. Ce sont des gens qui ont du pognon. Des grosses têtes. A la FNTR, on trouve des gens qui ont des grosses têtes. Et du pognon. Alors, savoir dans quelle mesure, ils ne sont pas d'accord...

L'O.T. : En somme, la ligne de clivage que vous voyez dans la profession, c'est les « petits » contre les « gros », beaucoup plus que les conducteurs contre les patrons ?

Michel Vasseur : Le mouvement m'en a apporté la démonstration. Sur le terrain, on a mis sept jours à s'apercevoir que j'étais « artisan-transporteur ». D'ailleurs dans les points-clés de nos revendications, il y en avait trois pour lesquels on était prêt à tenir aussi longtemps qu'il faudrait : c'étaient trois points qui concernaient

Trois heures « volées » à une famille

Un ciel bas et gris, un vent glacial, une pluie fine et pénétrante : un vrai samedi d'hiver, à ne pas mettre un journaliste dehors ! Pourtant, nous avons rendez-vous avec Michel Vasseur, chez lui, à Sermaize. Un peu plus d'une heure et demie de route qui longe un Garonor bien désert, contourne Compiègne et sa banlieue grisâtre, traverse Noyon vide de ses habitants, passe un canal du nord sillonné par une péniche solitaire. Triste, triste, l'Oise en hiver ! La ferme de Michel Vasseur, toute de briques rouges, est plantée à l'entrée de Sermaize sur le bord d'une petite départementale. Un peu plus loin, quelques pavillons, des fermettes, un bois. Tout autour, des champs.

Le semi-remorque Mercedes qui encombre la cour, recouverte de graviers, nous indique que nous sommes bien chez notre hôte. Une cour d'une propreté impeccable, sans déchets d'aucune sorte par terre, avec une pompe à gazole dans un coin.

A l'extrémité, un hangar, impeccable lui aussi, abritant le deuxième véhicule de Michel Vasseur : un porteur-remorqueur, Mercedes.

Impeccable aussi, la ferme, qui vient à peine d'être rénovée, et accueillante avec ses meubles rustiques, ses fauteuils et son canapé profond. Un canapé dont nous « chassons », bien malgré nous, Cédric, le fils de Michel Vasseur.

Du haut de ses 4 ans, ce petit bonhomme doit se demander qui sont ces visiteurs qui l'empêchent de profiter un peu de son père !

Quant à Mme Vasseur, reconnaissons-le sincèrement, elle doit nous en vouloir un peu de lui voler ainsi quelques heures de tranquillité avec son mari.

Mais c'est en parfaite maîtresse de maison et avec le sourire qu'elle nous sert le café avant de s'effacer pour nous laisser parler.

Pendant trois heures.

Trois heures entrecoupées de nombreuses interruptions : coups de téléphone de transporteurs qui veulent savoir, où on en est, ce qui va se passer maintenant, qui témoignent de leur soutien à Michel Vasseur... Lui, leur explique, leur rappelle ce qui a été obtenu, leur parle un peu de l'ACAT...

Trois heures pendant lesquelles Michel Vasseur nous a dit, toujours avec calme, ses convictions, sa sincérité, ses espoirs, ses doutes, sa vie de famille inexistante depuis trois semaines, ses huit jours de vacances ; les seuls dans l'année, annulés la veille, sa passion du sport, ses débuts de garagiste puis de transporteur il y a 6 ans...

Nous sommes repartis sur Paris. Michel Vasseur lui, filait vers Annemasse. Si le transport routier a trouvé son troisième homme, Mme Vasseur, elle, doit avoir l'impression d'avoir épousé une ombre !

Bâtiment métallique pré-monté en usine sans fondations sur bon sol.

Facilité de colisage pour l'exportation. Dimensions : hauteur 4,5 m - largeur 10-20-30-40 m et plus - profondeur illimitée par multiples de 2,685 m. Tôle laquée.

Les portes roulantes en façade peuvent s'ouvrir à gauche, à droite, au centre, laissant un passage libre de 4,5 m x 4,5 m.

SARRADE GALTIER & FILS

23 rue Boissière - 75116 Paris 704.43.60 - Télex 611 833 F Sargal

Veuillez nous faire parvenir une documentation complète sans engagement de notre part.

Nom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

_____ *Tél. :* _____

OT

les gens au volant, artisans ou chauffeurs ; ça ne concernait sûrement pas la TVA sur le gazole. La FNTR elle-même qui est mieux équipée que moi, l'évalue à 1,58 % du prix de revient.

Mais prenez la taxe sur les assurances. Le ministère nous promet de faire son possible pour obtenir une directive de Bruxelles. OK. Mais est-ce qu'il ne pourrait pas dire que de toute façon, cette taxe, c'est le gouvernement français qui la prélève et qu'il n'a besoin de personne pour la transformer en TVA ? Non, on branche les gens sur de faux problèmes.

L'O.T. : Le tractionnariat...

Michel Vasseur : Ça me met en boule. On ne devrait pas dire tractionnariat, on devrait dire exploitation. Mais, d'autre part, qui prend des tractionnaires ? Pas moi. Ce sont de gros transporteurs. Tout le monde sait où ils sont.

Alors, quand la FNTR va défendre le beafsteack des transporteurs on ne les voit pas les Gondrand, les Escudé, les Calberson... Or, ils sont concernés. Et ils discutent, en coulisse. Entre le mardi et le jeudi. Nous, on fait de la figuration.

L'O.T. : Et le statut de l'artisan ?

Michel Vasseur : C'est un des points où je rejoins l'Unostra. Mais, dans la mesure où je défends aussi les conducteurs, je ne peux pas, dans l'état actuel des choses avoir une place à l'Unostra. D'ailleurs je n'y fais pas l'unanimité. C'est normal. Si ça évolue...

L'O.T. : Alors, votre tactique, dans les jours qui viennent ?

Michel Vasseur : Me faire entendre pour être fixé. Je vous l'ai dit : ou bien il y a du monde derrière moi et il faut que les gens se manifestent, ou bien je suis en train de me battre pour rien. Si personne ne se sent concerné, c'est clair, j'arrête.

L'O.T. : Vous espérez provoquer des dissidences dans les organisations existantes ?

Michel Vasseur : Non, ce que je voudrais c'est ne pas être en bagarre. Avec personne. Ce qu'il faut c'est défendre la profession. Mais je me dis que la majorité n'est pas syndiquée. Parmi ces gens là, il y a de quoi rassembler des gens pour faire quelque chose qui tient debout.

Les grandes organisations ne regroupent pas les petits. Ils en ont besoin. Ils s'en servent de parapluie : j'en sais quelque chose. D'ailleurs, les petits les quittent.

Je veux défendre les gens du terrain, ceux qui ont un maximum de tracasseries du matin au soir. Actuellement, ils ne sont pas défendus.

Tenez, à la FNTR, qui pourrait me dire si, au Mont-Blanc, on passe la guérite par la droite ou par la gauche. Pourtant ça change tout d'être obligé de s'arrêter, de faire le tour, de tendre les papiers en hauteur, etc. Ça peut paraître idiot, mais dix minutes de gagnées là, un quart d'heure ailleurs, ça change les conditions de travail. Et ces petits trucs, il n'y a que les gens du terrain qui les connaissent.

C'est tout le sens de mon action et, aujourd'hui, de mon appel. La profession mérite d'être défendue. Mais il faut partir du concret, avec ceux qui sont sur le terrain ; eux seuls savent de quoi ils parlent. Et de quoi il faut parler.

Propos recueillis par Didier Chardin et Christine Guillou

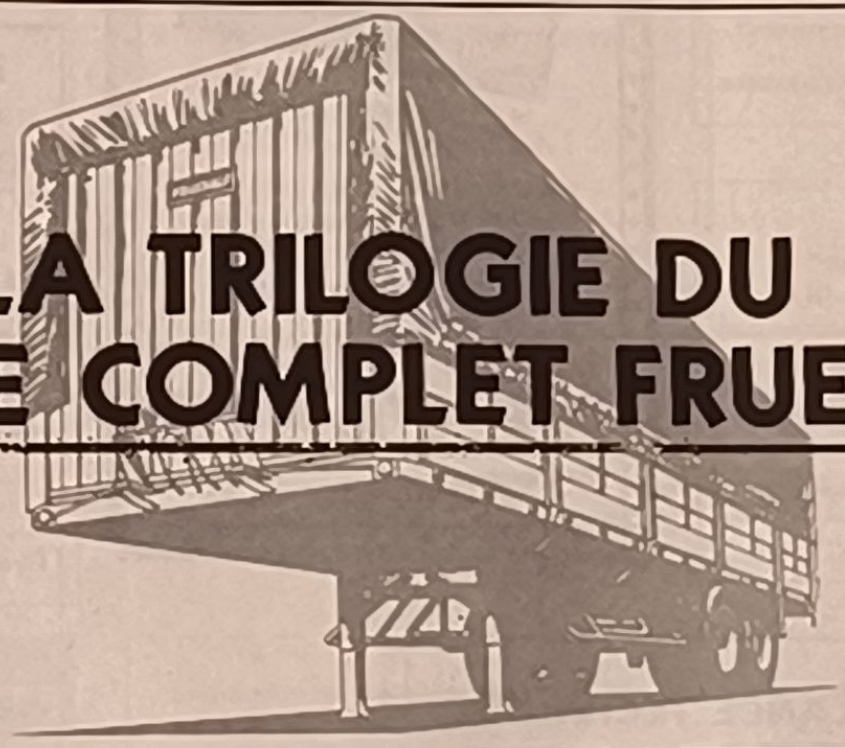

LA TRILOGIE DU SERVICE COMPLET FRUEHAUF

LE CONSTRUCTEUR
FRUEHAUF FRANCE

LE CREDIT-BAIL
FRUEHAUF FINANCE (FRANCE)

LA LOCATION
RENTCO

FRUEHAUF FINANCE (FRANCE)
47, rue de Ponthieu 75008 - PARIS - Tél: 225.69.95 Télex: 640 466

LE GUIDE DE L

matériels et

VU ET LU TOUS LES JEUDIS
par plus de
23000
décisionnaires
du transport
routier...

WEBASTO SERVICE
ETS TESSIER
Vente Réparation
pièces détachées pose
(3) 997.59.03 - 978.81.50
116, rue d'Argenteuil
95530 LA FRETTE S/SEINE

FAITES FREINER VOS SEMI-REMORQUES
LE FOURREAU DE CAME AUTO LUBRIFIANT
En économisant de 40 à 60 % et plus sur vos garnitures, tambours, pneus. (Suppression des plats au freinage). Prépondérance retrouvée.
UNE PIECE NOUVELLE CONÇUE PAR UN TRANSPORTEUR - POUR LES TRANSPORTEURS
Rens. : M.A.M. INDUSTRIE - LOISY-SUR-MARNE - 51300
Tél. : (26) 74.15.76

CONTROLE ET MISE AU POINT DES MOTEURS DIESEL
Contrôleurs A.T.A.C.
20 ANS D'EXPERIENCE !
Type D : injection + pompes, injecteurs, calage, distribution.
Type C.E.C. : état du moteur, compressions, sans démontage.
Type « Défi » : fonctionnement des injecteurs sur moteur.
CONTROLEURS A.T.A.C. SARL, BP 13, 95620 PARMAIN
Tél. : (3) 473.07.46

LES MOINS CHERS DES BATIMENTS METALLIQUES DEMONTABLES SUR VOTRE CHANTIER OU DANS VOTRE ENTREPRISE.

L 30 m x l 10 m x h 5 m
12 plaques translucides
1 porte à 2 ventaux de 3,40 m x 3,90 m de haut
COMPLET : 91 300F HT

L 30 m x l 10,5 m x h 5,5 m
24 plaques translucides
1 porte à 2 ventaux
de l 3,4 m x h 3,9 m
COMPLET
63 600F HT

LIVRAISON et POSE TOUTES REGIONS
Ets CABLE
BAUDRICOURT 88500 MIRECOURT B.P. 30
Tél. (29) 65.60.33 - Télex : 960 152

ASSUREUR SPECIALISE TRANSPORTEURS
Jean-Luc MERCIER
59, bd Vauban BP 36
59004 LILLE Cedex
Télex JLM ASSU 120 541 F
TARIFS PERSONNALISES A L'ENTREPRISE

ETS FRILEUX
27260 Epaignes
Tél. : (32) 57-88-90
carrosseries à rideaux latéraux coulissants et savoyardes livrées en KITS à poser sur semi-remorque
possibilité de pose dans nos ateliers

HERMES
Système
MICRO-INFORMATIQUE + TACHYGRAPHE
Assurant
La gestion de l'activité chauffeur
Aboutissant
A la paye AUTOMATIQUE
Suivant dispositions légales
BIG-ASSISTANCE 17 bis, bd Vauban, 89000 - AUXERRE
TEL. : (86) 51.39.68

STM
SURVEILLANCE TECHNIQUE DES MOTEURS
- suivi moteurs
- analyse lubrifiants
- diagnostics de comportement
- conseils de maintenance
- rodage rapide des moteurs diesel

STM - Z.I. rue Denis-Papin - 27130 Verneuil-sur-Avre
Tél. : (32) 32.19.90. Télex 180 134 F.

ODF
MANUTENTION

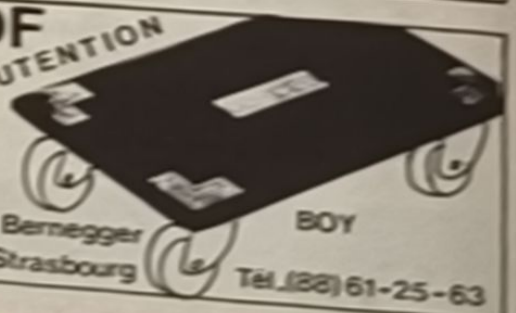

12, rue Bernegger
67000 Strasbourg
BOY
Tél. (88) 61-25-63

L'EQUIPEMENT
fournitures

DAFAS

Le spécialiste de la pièce détachée PL et cars (Mercedes, Setra etc.)

rue Descartes-Zone Industrielle - BP. 24 - 95330 Domont
Tél. : (3) 991.45.50. Télex : 695 345.

Bretagne : DAFAS Lorient. Tél. : (97) 76.49.30. Télex : 950 835
Nord : DAFAS Lille. Tél. : (20) 53.64.85
Rhône-Alpes : Européenne 2000. Tél. : (7) 869.50.75. Télex : 900 033.

SO.DI.GRUES

VOTRE SOLUTION
0,8 t à 40 ton/m
— levage
— nacelles
Tél. : (1) 621.77.46
Télex : 202 976
92100 BOULOGNE

Association Interprofessionnelle d'aide au Logement des salariés des Transports et d'aide à la construction sociale

ailt

répond, dans les 48 heures, à toutes les questions de LOGEMENT de vos salariés

Siège Social :
20 bis, rue Boissière
75116 Paris
Tél. : 553.17.27.

ODF

Tél. (88) 61-25-63

MANUTENTION

12, rue Bernegger – 67000 Strasbourg

INJECTION

POMPES - INJECTEURS
Classique et CUMMINS
Devis gratuits, exp. franco

MONTHYON POIDS LOURDS
93320 PAVILLONS-SOUS-BOIS
Allée de Monthyon.
Tél. 848.72.04.

- une gamme nouvelle à évaporateur extra plat.
- une qualité reconnue.
- des prix très compétitifs.
- un réseau après-vente.

demandez conseil
à votre carrossier ou à

FROID ROUTIER SERVICE
distributeur exclusif pour la FRANCE
6, allée de la Guérinière
Z.I. sud-est
35100 RENNES
Tél. : (99) 53.10.44 - Tlx 740478

WARN : Les treuils à tout faire.

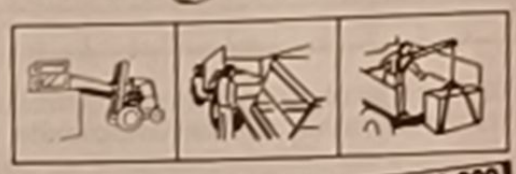

- 12/24/220 volts
- hydrauliques
- de 400 kg à 20 tonnes

plus de 1.000 revendeurs en France

Documentation et tarif sur demande à :
TREUILS ET PALANS WARN
20, rue d'Andilly - 95230 SOISY
Tél. : (3) 989.57.66 + - Télex : 697 268 F

SCHULTZ CARROSSIER FABRICANT

LA FERMETURE LA PLUS SURE ET LA PLUS ROBUSTE

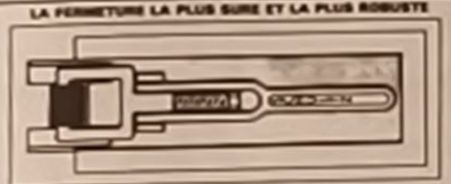

CARROSSERIE SCHULTZ

En vente chez : dépôts ALMET-SOYRIVEN
BERTHOLD MARX et chez le fabricant

TRANSPALETTE

- *Commande par poignée trois positions*
- *Roues et galets en Vulkolan*

SED

21 rue de Constantinople 75008 Paris Tél. : 522.75.27. Télex : 640 217

Intéressé pour paraître dans le Guide de l'Equipement, je désire recevoir une documentation complète.

Société .....

Nom .....

Fonction .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

LA SELECTION

L'OFFICIEL

Nous savons que vous n'avez ni le temps, ni l'envie de comparer **10 machines à laver** ou 10 chaînes Hi-fi pour bien acheter : nous le faisons pour vous.
Grâce au potentiel que nous représentons ensemble, nous obtenons directement des fabricants des prix qui mettent LA SELECTION hors concurrence.

En outre tous nos produits bénéficient de la garantie fabricant avec un service après-vente privilégié.
Nous espérons ainsi défendre efficacement les intérêts des lecteurs et votre confiance nous fera savoir si nous avons atteint notre objectif.

La Sélection

P.S. CREDIT GRATUIT de 3 mois avec prélèvement automatique pour toutes commandes supérieures à 3 000 F TTC.

BON DE COMMANDE

C 3 A retourner à l'**OFFICIEL DES TRANSPORTEURS** 11, rue Godefroy-Cavaignac, 75541 PARIS CEDEX 11

NOM : _____ Prénom _____
N° : ____ RUE : _____
_____
_____
Code postal : ____ Ville : _____
Téléphone (....) _____

Qté	Réf.	Prix sélection	Montant
	N°		
	N°		
	N°		
	N°		
	N°		
		TOTAL TTC	

LIVRAISON GRATUITE
(Délai de livraison 15 jours maximum)
Facture fournie pour toute commande

STYLO-TAMPON
coordonnées à graver
3 lignes de 25 caractères

- ☐ Que je règle par chèque bancaire ou postal n° :..... à l'ordre de SEDAO
- ☐ Le montant de ma commande est égal ou supérieur à 3 000 F TTC, je choisis de profiter du crédit gratuit. Je joins un chèque bancaire ou postal N°..... d'un montant de..... correspondant à mon premier versement. J'effectuerai les 3 autres versements par prélèvement automatique sur mon compte bancaire ou postal pendant les 3 prochains mois.
  Je remplis également ci-dessous mon autorisation de prélèvement à laquelle je joins un relevé d'identité bancaire ou postal ou un chèque annulé.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter

_____
_____
_____

Numéro national d'émetteur 144 754
Attribué par la **BANQUE DE FRANCE**
Nom et adresse de l'établissement bancaire ou postal

_____
_____
_____

Je vous prie de débiter, à partir du mois prochain, sans autre avis 3 mensualités de F..... à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte n°..... au bénéfice de SEDAO.
Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution desdites oprations hors de l'extrait de compte que vous m'adresserez, ni éventuellement de leur non exécution. Cette autorisation est strictement limitée à trois prélèvements aux dates suivantes :

Le ..... 1984 Le ..... 1984 Le 1984

A 1984

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature :

La Selection

TASER : L'anti-agression triple efficacité

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 1263
à 190 F. TTC.

De la taille et de l'apparence d'un paquet de cigarettes, TASER vous protège des mauvaises rencontres et vous défend efficacement contre les agressions.
TASER réagit à la pression du doigt et déclenche une triple protection instantanée.
Alerte: effraie l'agresseur par une alarme stridente (115 décibels) et prévient l'entourage.
Paralyse: grâce à un gaz qui irrite les voies respiratoires et les yeux, l'agresseur est terrassé instantanément. Les effets du gaz CS (2%) disparaissent en une demi-heure sans laisser de séquelles.
Dénonce: un jet colorant rouge marque l'agresseur et permettra ainsi de l'identifier.
TASER trouvera sa place dans votre poche, sac à main ou boite à gants.
Dimensions: 58 mm x 30 mm x 112 mm.
Poids: 125 gr.
Rayon d'action: 3 mètres.
Garantie: 1 AN.

Téléphone MEMORY

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 1301 à 380 F. TTC.

Sous son design discret se cache le plus complet et le plus performant des téléphones compact. Le MEMORY combine:
- Une **mémoire** qui garde 12 numéros préenregistrés: il vous suffira d'appuyer sur une touche pour que MEMORY appelle tout seul votre correspondant.
- Un répertoire au dos du boîtier pour inscrire les 12 numéros mémorisés.
- Une **attente musicale** pour faire patienter votre interlocuteur.
- Un clavier à numérotation rapide.
- Un écran lumineux où apparaît le numéro composé pour éviter les erreurs.
- Une **minuterie digitale** intégrée pour programmer et contrôler la durée des communications.
- Le rappel automatique du dernier numéro composé (très pratique en cas d'occupation de ligne).
- Une touche permettant de faire un apparté à l'insu de votre interlocuteur.
- Une touche pour couper la sonnerie lorsqu'on ne veut pas être dérangé.
- Dimensions: 22 x 6 cm.

Se pose sur votre bureau ou peut être accroché au mur grâce à son socle.
Livré avec une prise P.T.T.
Garantie: 1 AN.

PRIX SÉLECTION *Réf. N° 1272* à 1 980 F. TTC.

TÉLÉVISEUR COULEUR portable PAL/SECAM

Où que vous soyez, à tous moments, vous ne louperez pas l'événement grâce au nouveau téléviseur couleur portatif JB 7600 qui a une **totale autonomie.**
Il passe discrètement partout sur votre bureau, dans votre véhicule.
Caractéristiques:
- *Télévision couleur PAL/SECAM*
- *Images parfaitement stables; Luminosité et contrastes réglables*
- *Multistandard, vous permet de capter toutes les chaînes (françaises et étrangères)*
- *Ecran: 13,5 cm - Antenne: téléscopique*
- *Prise pour antenne extérieure et pénitélévision*
- *Dimensions: 35,5 cm x 21 cm x 19,5 cm - Poids: 4,5 kg*
- *Alimentation: Piles, secteur ou batterie (allume cigare 12v)*

Garantie: 1 AN

(1) 348.08.08

DG4 : Une protection efficace

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 2057 à 200 F. TTC.

La meilleure façon de lutter contre la délinquance est de rendre le cambriolage impossible en interdisant l'accès des portes et fenêtres.
Ce **portier électronique** protègera vos **portes** (garage, cave, domicile ou bureau) et **fenêtre** pour un investissement modique.
Le portier DG4 se pose par des vis et/ou un adhésif très puissant (fournis) sur tous les chambranles que l'ouverture se fasse à droite ou à gauche. Il produit un champ magnétique qui déclenche une **alarme stridente** (105 décibels) dès l'ouverture de la porte ou de la fenêtre.
- L'alarme se règle pour un déclenchement immédiat ou à retardement 15 secondes).
- DG4 dispose aussi d'une fonction **carillon** pour vous avertir de l'arrivée d'un visiteur.

Il fonctionne avec une pile 9 volts (consommation dérisoire). Mise en marche et arrêt grâce à un code personnel de 4 chiffres (modifiable par vos soins si vous le souhaitez).
Dimensions: 103 x 57 x 34 mm
Garantie: 1 AN

INTER II L'INTERPHONE SANS FIL

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 2058
à 480 F. TTC. *(la paire)*

Communiquer d'une pièce à l'autre, à la maison pour surveiller un enfant, ou au bureau, pour entendre les allées et venues des visiteurs. Tout cela est rendu possible grâce à INTER II, l'interphone sans fil.
Sa **manipulation** est réduite au **minimum** et le **matériel** est **solide.**
Une simple prise électrique suffit pour, émettre ou recevoir simultanément.
- *Position émission verrouillable,*
- *Excellente clarté du son,*
- *Volume réglable,*
- *Alimentation secteur,*
- *Dim.: 16 x 9 x 5 cm,*
- *Poids: 850 g.*

Garantie: 1 AN.

Mieux vaut prévenir...

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 2147
à 690 F. TTC.

Protéger votre appartement, votre maison et vos proches ne s'improvise pas.
Prévoir l'accident c'est pouvoir l'éviter.
L'extincteur ECLAIR de 4 kg convient parfaitement à un local ayant une superficie allant jusqu'à 100 m².
L'extincteur ECLAIR est **garanti à vie** et contient de la poudre polyvalente tous feux en pression permanente.
- *Pas de cartouche à changer*
- *Réponse instantanée à la sollicitation*
- *Une vérification annuelle facultative sera faite par le fabricant.*

BUBBLE BOX: Le vrai coffre à ventouse

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 2124
à 390 F. TTC.

BUBBLE BOX est un **coffret de sécurité** transportable doté d'une ventouse de **fixation** inviolable.
Il se fixe grâce à sa ventouse sur n'importe quelle surface (sous un bureau, dans le coffre d'une voiture, etc...) et il faudrait une force d'au moins **100 kg** à un malfaiteur pour l'arracher.
Sa forme arrondie n'offre aucune prise.
BUBBLE BOX contiendra vos bijoux, espèces ou objets précieux en toute sécurité.
Le couvercle est fermé grâce à une serrure de sureté NEIMAN et le tout en acier embouti. Le levier actionnant la ventouse se trouve dans le mini coffret et ne reste accessible qu'au possesseur de la clef.
Dimensions: Diam. 17 cm, Ht 7 cm, Poids 1,2 kg.
Garantie: 1 AN

FOUR A MICRO-ONDES
Le nouvel art de cuire

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 3261 à 2 980 F. TTC.

Jusqu'à présent le prix des fours à micro-ondes ne les mettait qu'à la portée des restaurateurs. Celui-ci est fabriqué en France par BRANDT et son prix est devenu raisonnable.
Contrairement au four classique, celui-ci ne produit **pas de chaleur.**
Des ondes mettent en mouvement les molécules d'eau des aliments. Ce mouvement produit la chaleur permettant une cuisson très rapide et sans altération du goût.
Cuisson d'un poulet de 1,5 kg en 14 mn!
Décongélation de 500 gr. de viande en 10 mn!
Le four BRANDT permet une cuisine **diététique et saine:** les graisses ne brûlent pas, les aliments cuisent sans adjonction d'eau ou de matières grasses. **Pas de fumée,** pas de gras, pas de projection. La cuisson aux micro-ondes conserve aux aliments leurs vitamines.
Sécurité: les récipients restent froids ainsi que l'enceinte du four. Les risques de brûlures sont éliminés.
Caractéristiques:
- *Ouverture latérale de la porte de droite à gauche.*
- *Pas de préchauffage, d'où économie de 2/3 d'énergie* • *Eclairage intérieur*
- *Minuterie 30 mn* • *2 allures: cuisson et décongélation*
- *Système breveté de répartition des ondes par agitateur d'ondes*
- *Dimension intérieure: L 38 x H 27,5 x P 33,5 cm*
- *Dimension extérieure: L 55 x H 42 x P 40 cm*
- *Alimentation: 220 volts*

Garantie: 1 AN

L'AS DES AS

PRIX SÉLECTION
Réf. N°3064
à 199 F. TTC.

L'AS de CHROMEX est le plus **complet** des fers sur le marché. Jugez-en!
- il repasse à sec ou à vapeur indifféremment,
- il est équipé d'un spray d'eau pour effacer les faux plis,
- **autonettoyant,** il permet d'utiliser l'eau du robinet en toute sécurité,
- sa semelle assure une parfaite répartition de la vapeur,
- son niveau d'eau est parfaitement visible,
- sa carrosserie est incassable,
- voyant rouge de tension pour ne pas risquer de l'oublier allumé et bien sûr sa température est réglable.

Puissance: 1 000 watts
Alimentation: secteur 220 volts
Garantie: 1 AN

Retrouvez le bon goût de l'eau pure

PRIX SÉLECTION
Réf.N° 3288 à 320 F. TTC.
En option:
Réf. N° 3289 Lot de 4 filtres à **180 F. TTC.**

INSTAPURE de WATERPICK est un appareil élégant qui s'adapte à tous les robinets pour rendre l'eau **saine** et lui enlever toute trace d'odeur et de mauvais goût.
INSTAPURE débarrasse l'eau de ses **impuretés** tout en respectant les minéraux et le fluor qui sont des éléments utiles à l'organisme (résultats contrôlés par le Service de Contrôle des eaux). Vous pourrez éviter ainsi l'achat et le stockage des bouteilles d'eau minérale.
Caractéristiques:
- *Deux positions: l'une pour mettre le filtre hors circuit, vous avez donc directement l'eau chaude ou froide habituelle (pour la vaisselle ou pour vous laver les mains), l'autre pour obtenir instantanément l'eau filtrée.*
- *Cartouche filtre renouvelable (contient du charbon actif et des sels d'argent qui éliminent le chlore, les bactéries et toutes les impuretés).*

Durée de la cartouche: environ 1 500 litres d'eau (soit une consommation moyenne d'une famille de quatre personnes pendant 5 mois).
- *Capot transparent: saturation du filtre visible.*

Garantie: 1 AN - *Livré avec 1 filtre.*

HANDY: Le petit aspirateur sans fil ni pile!

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 3280
à 220 F. TTC.

Indispensable chez vous: petit, léger, maniable et autonome HANDY est toujours disponible et se recharge **automatiquement** grâce à sa batterie intégrée sur son socle mural.
Plus besoin de sortir votre gros aspirateur quand un cendrier se renverse ou à la fin d'un repas, HANDY remplace la balayette et la pelle. Il est **idéal** pour les tiroirs, les étagères, les escaliers et la voiture où s'accumulent miettes et poussières.
- *Filtre permanent nettoyable (pas de sac à poussières)*
- *Dimension: 35 x 8 cm - Poids: 1,7 kg*
- *Livré avec support mural, vis, chevilles et adaptateur secteur pour recharge.*

Garantie: 1 AN

(1) 346.08.08

UN VRAI PERCOLATEUR à un prix abordable

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 4065
à 890 F. TTC.

Vous pouvez maintenant boire **l'expresso** qu'on vous sert au bistrot. **L'arôme du café** du percolateur CHROMEX doit satisfaire les amateurs les plus exigeants.
Entièrement automatique, il fait une ou deux tasses de café en cinquante secondes.
Son réservoir d'eau de trois litres le rend complètement autonome (vingt tasses environ) et les manipulations sont réduites au minimum.
De plus, il est muni d'un **bec** fournissant eau chaude ou **vapeur** à volonté pour faire une tisane, un thé ou réchauffer un chocolat ou du lait.
CHROMEX ne nécessite aucun entretien spécifique.
Dimensions: 30 x 20 x 25cm - Poids: 7kg
Garantie: 1 AN

TELEPHONE DE CHEVET

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 4056 à 1 190 F. TTC.

Aboutissement des dernières recherches technologiques, ce téléphone radio-réveil réunit toutes les **commodités**. Son utilisation **mains libres** le rend utile sur un bureau et sa fonction réveil en fera aussi votre téléphone de chevet.

Caractéristiques du TELEPHONE:

- *Peut-être utilisé en mains libres sans décrocher le combiné en pressant un simple bouton, vous pouvez converser seul ou à plusieurs avec votre correspondant. Le volume d'émission et de réception est réglable.*
- *Combiné électronique à clavier.*
- *Mémoire du dernier numéro composé pour ne pas avoir à le refaire si ça "sonne occupé".*
- *Touche "secret" pour faire des apartés à l'insu de votre correspondant.*
- *Touche pour couper la sonnerie si vous ne souhaitez pas être dérangé.*

Caractéristiques du RADIO-RÉVEIL:

- *Ondes FM. OM. - Affichage digital à intensité lumineuse réglable pour ne pas être dérangé la nuit.*
- *Réveil répétitif: musique ou sonnerie.*
- *Programmation du temps d'écoute radio avant endormissement.*
- *Pile relais pour conservation de l'heure en cas de coupure de courant.*
- *Livré prêt à l'emploi avec prise PTT.*

Garantie: 1 AN

GYR 2000: le premier rasoir gyroscopique

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 4201
à 150 F. TTC.

GYR 2000 est un rasoir qui fonctionne **sans électricité** et **sans pile** en utilisant le principe du gyroscope.
Un volant d'acier emmagasine l'énergie et la restitue graduellement à la lame rotative, il est doté d'un lanceur manuel.
Le GYR 2000 est donc parfaitement autonome et vous pourrez l'utiliser partout et en toutes circonstances.
Les lames du GYR 2000 sont acier spécial et montées sur ressort. Elles **s'auto-affutent** sur la grille.
La vitesse de rotation de la lame est **4 fois** supérieure à celle d'un rasoir électrique ce qui entraîne un rasage doux, efficace et sans irritation.
Livré dans sa pochette de voyage.
Garantie: 1 AN

Le VBS 1900:

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 4090
à 260 F. TTC.

Cette bouteille **isolante** chromée est équipée d'une pompe qui évite de l'ouvrir pour se servir...
Grâce à ce système la température reste constante à l'intérieur.
Le VBS 1900 contient 1,9 litre et il suffit de presser un bouton pour qu'il remplisse vos verres.
Indispensable en voyage, en pique-nique, chez vous ou au bureau, il conservera les liquides **chauds** ou **froids**.

- *Conservation du chaud: 20 heures*
- *Conservation du froid: 36 heures*
- *Pivote sur sa base*
- *Dimensions: 65 x 18cm*

Garantie: 3 ANS

SUFAM: Deux machines en une

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 5208 SUFAM linge à **620 F. TTC**

Réf. N° 5209 SUFAM linge + vaisselle à **790 F. TTC**

Ingénieuse et pratique SUFAM est une petite **machine à laver** le linge qui se transforme en lave-vaisselle grâce à son option.
Dans votre résidence secondaire, en vacances et chez vous ces corvées disparaissent et vous retrouverez votre **liberté.**

LAVE LINGE:
Lave et rince 2,5 kg de linge en 15 mn: temps de lavage programmable.
LAVE VAISSELLE: (en option)
Capacité: couverts de 4 à 5 personnes.
3 séquences: prélavage, lavage et rinçage.
Caractéristiques:
Dimensions: 46 x 30 x 36 cm / Poids: 5,5 kg. Couvercle transparent
Consommation 200 watts (très économique). Alimentation: 220 volts.
Garantie: 1 AN

VENTILATEUR QUATRE SAISONS

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 5063 à **320 F. TTC.**

CHROMEX lance le premier ventilateur oscillant qui **rafraichit** l'été et **chauffe** l'hiver.
Son inclinaison est réglable et son fonctionnement particulièrement silencieux.
Caractéristiques:
- *Air frais (2 allures) - Air chaud (1 allure)*
- *Puissance: 2000 watts.*
- *Alimentation: 220 volts. Diamètre: 30 cm.*

Hauteur: 43 cm.
Garantie: 1 AN

STIMATIC: La vapeur efficace

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 5200
à **990 F. TTC.**

En option:
Réf. N° 5295
Embout lave-vitres
à **145 F. TTC.**
Réf. N° 5302
Lot de 5 serviettes
à **120 F. TTC.**

Le marché français de l'électroménager a été profondément transformé par l'arrivée du STIMATIC.
Efficace, STIMATIC **simplifie** les tâches domestiques et devient indispensable dans tous les foyers.
STIMATIC n'est pas un aspirateur. Il **décolle** et décompose la poussière grâce à la vapeur qu'il diffuse. Il ne consomme que de l'eau. Fini les corvées de rinçage et de stockage des détergents.
Multi-usages, il nettoie, ravive et assainit les moquettes, tapis, carrelages, vitrages, portes et pourra aussi décrasser le four et le moteur de votre véhicule.
Bien conçu, simple à manipuler (équipé de roulettes) STIMATIC est livré avec:
- *Une brosse multi-usages (moquettes, carrelages)*
- *Une brosse pressing pour les sièges et tissus.*
- *Une serviette adaptable sur les brosses pour essuyer simultanément.*

Alimentation: 220 volts et eau du robinet
Dimensions: Diamètre 31 cm - Hauteur 20 cm - Poids 4,5 kg
Réservoir: 1,5 L; se rince facilement. Aucun entretien spécifique.
Garantie: 1 AN

BRILLO: Le tout cireur électrique

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 5236 à **240 F. TTC.**

CHROMEX, afin de vous apporter un bien-être supplémentaire à domicile, a créé BRILLO le seul **cireur électrique** portable qui vous permettra sans fatigue de tout cirer chez vous: chaussures, bottes, valises etc... mais aussi redonner l'éclat à vos meubles, surfaces de bois ou vernies.
"Faire l'argenterie" ne sera plus une corvée grâce à la brosse en laine spécialement conçue à cette attention.
- *Ses dimensions réduites (30 cm de long - Poids 650 gr.) vous permettront de l'emmener partout.*
- *Puissance: 55 watts.*
- *Alimentation: 220 volts.*

Livré avec trois brosses.
Garantie: 1 AN

Utile, pratique, élégant : C'EST LE STYLO TAMPON

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 6268 Stylo tampon chromé
à 180 F. TTC
Réf. N° 6269 Stylo tampon doré or
à 240 F. TTC
Réf. N° 6270 Stylo tampon laqué
à 190 F. TTC

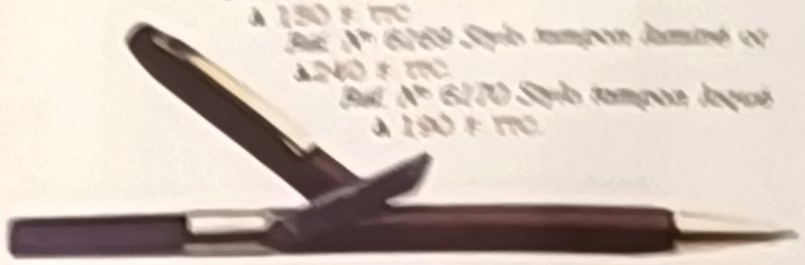

Reportez-vous à la grille dans le bon de commande pour vos recherches à gravure.

Tampon grandeur réelle :

Gagnez du temps en utilisant le nouveau STYLO TAMPON pour :
• Votre correspondance (en-tête de lettres, verso des enveloppes) • Vos actes et formulaires
• Vos chèques à endosser • Vos livres etc...
Le STYLO TAMPON est avant tout un stylo à bille, très élégant, qui vous apporte en plus l'agrément d'un cachet où peuvent figurer vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
Le cachet avec son tampon encreur est habilement dissimulé sous le capuchon du stylo. Recharge standard (Parker).

Un photocopieur 3M + une boîte de 50 copies à moins de 1 000 F.

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 6137 COPIEUR 383 (+ boîte 50 copies)
à 980 F. TTC.
En option : Réf. N° 6134 Boîte 200 copies à 240 F. TTC.

Le 383 est le dernier né des copieurs 3M conçu pour les professions libérales. Son esthétique et sa taille réduite (150 x 348 x 247 mm) vous permettent de le placer sans encombrement chez vous ou dans votre bureau et vous évite ainsi des déplacements.
De conception simple et robuste, il ne demande, ni entretien, ni produit: une simple prise électrique suffit. Très bonne qualité de copie quelque soit le support original.
Format de la copie : 21 x 29,7 cm.
Garantie : 1 AN

POSTURE CURVE
Ce coussin peut changer votre vie !...

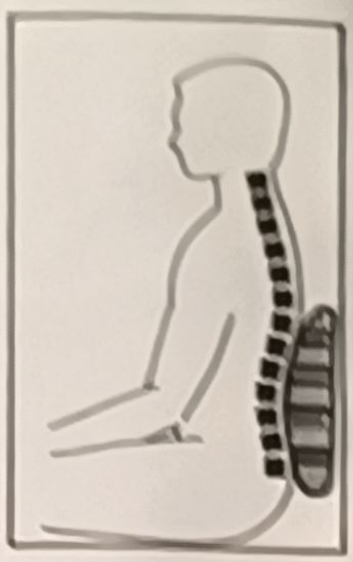

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 6240 POSTURE CURVE marron
à 280 F. TTC.
Réf. N° 6240 POSTURE CURVE écossais
à 280 F. TTC.

Nous sommes trop nombreux à souffrir du dos. Dans les longs trajets, la position assise provoque rapidement la douleur. Le coussin orthopédique "POSTURE CURVE" a été créé par le renommé Docteur WATKIN pour empêcher la colonne vertébrale de se déformer ou de se tasser.
Il est vivement conseillé pour les lombalgies, lombalgies dorsalgies et sciatiques.
Il suffit de glisser ce coussin entre votre dos et le dossier du siège pour qu'il vous apporte un soutien vertical ferme à la colonne vertébrale, tandis que les muscles et les ligaments qui l'entourent sont soutenus par un support secondaire plus souple.
• Poids volume : 350 g. • Dimensions : 35 x 31 cm
• Simple de fixation • Poignée de transport
• Housse en fibre naturelle qui peut être enlevée (pour nettoyage)

CALCULATRICE A IMPRIMANTE DE POCHE

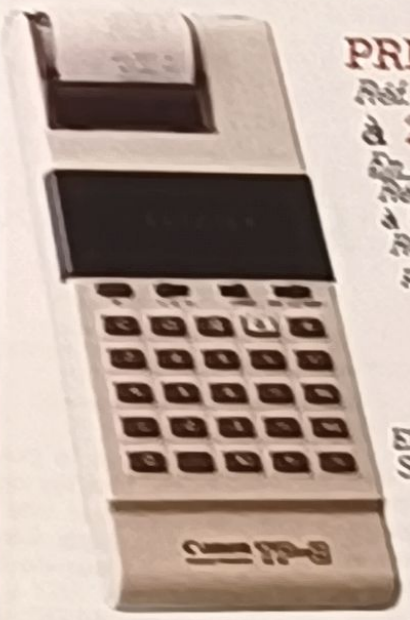

PRIX SÉLECTION

Réf. N° 6186
à 249 F. TTC.
En option :
Réf. N° 6187 Adaptateur Secteur
à 85 F. TTC.
Réf. N° 6265 Lot de 30 bobines papier à 100 F. TTC.

CANON lance la plus économique, la plus compacte et la plus silencieuse des calculatrices à imprimantes.
Elle facilite le contrôle de vos calculs.
Ses dimensions (17,5 x 7,1 x 2,3 cm) et son poids (175 gr.) vous permettent de la glisser dans votre poche.
Caractéristiques :
• Affichage 8 chiffres
• 4 opérations, pourcentage, racine carrée, virgule flottante, mémoire indépendante, touche de non calcul permettant l'impression de dates ou références • Impression déconnectable
• utilise du papier thermique assurant une impression de qualité • alimentation piles ou secteur
• livrée avec piles
Garantie : 1 AN

Montre "ANA-DIGIT" aux performances sportives

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 7304
à 590 F. TTC.

Fabriquée par ADEC leader japonnais des montres de précision cette **montre de sport** à quartz très complète vous est présentée à un prix défiant toute concurrence. Boitier et bracelet sont en acier inoxydable et son étanchéité est garantie jusqu'à **30 mètres.**

Caractéristiques:

- *Affichage digital: heure, minutes, secondes, jour et mois. (Tient en compte les années bisextiles).*
- *Affichage à aiguilles avec trotteuse centrale, réglage par molette.*
- **Chronomètre** *au 1/100 seconde avec temps partiel.*
- *Alarme programmable pour vous rappeler vos rendez-vous ou vous servir de réveil.*
- *Possibilité d'afficher une heure différente.*
- *Eclairage du cadran.*
- *Pile au sel d'argent (autonomie 18 mois).*

Garantie: 1 AN

THALASSA: La douche de massage 8 fonctions

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 7287
à 299 F. TTC.

Fabriquée par WATERPICK, la douche THALASSA combine les avantages d'une douche classique à ceux d'un **massage** par jet pulsé. Véritable accessoire d'hydro-massage, THALASSA stimule, rafraichit, masse, détend les muscles, la peau et le cuir chevelu.
Ses 8 fonctions combinées en font l'appareil le plus **complet** et le plus fiable sur le marché.

Le bouton de sélection permet:

- *Un jet fin*
- *Un jet fin combiné à une douche pluie*
- *La douche pluie seule*
- *La douche pluie combinée à un massage pulsé doux*
- *Massage doux à pulsations lentes ou rapides*
- *Massage puissant à pulsations lentes ou rapides*
- *Fréquence maximum: 9000 pulsations/minute*

S'adapte sur tous les flexibles (standard)

Garantie: 1 AN

TENNISMEN! ne cherchez plus le mur

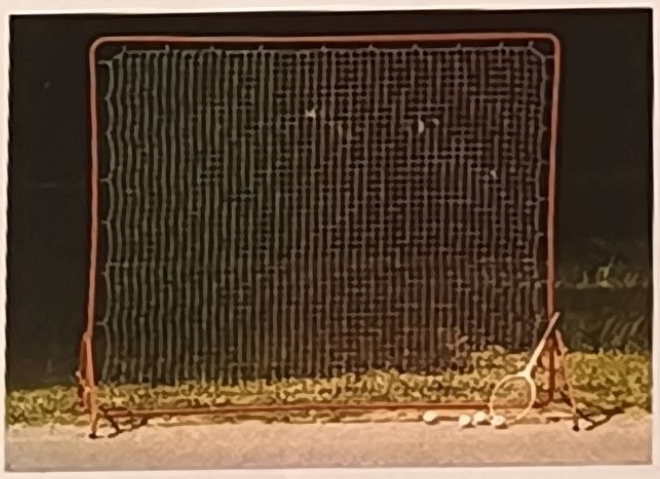

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 7015 à 540 F. TTC.

_ Nous l'avons trouvé!
Pour les débutants ou les joueurs confirmés ce mur pour s'entraîner au tennis renvoie les balles comme l'entraîneur le ferait. Le cadre est en métal rouge et un filet spécialement étudié y est tendu. **Démontable,** il vous suivra en vacances.
Un sandow rouge vous indique la hauteur du filet.
Parfaitement stable et efficace, il vous suffit désormais d'une surface plane pour jouer.
Dimensions: H 2,10m x 2,40m de largeur

L'oreiller anatomique fonctionnel CONDOR

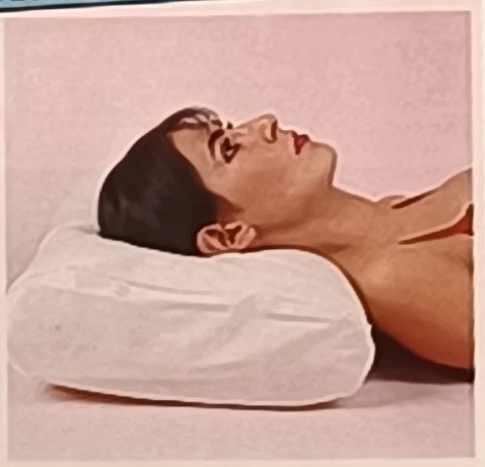

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 7293
à 360 F. TTC.
En option: Réf. N° 7294
lot de 2 taies en coton
à 80 F. TTC.

L'oreiller CONDOR permet un "sommeil relaxé" ,en évitant **les mauvaises positions.**
Etudié et conçu par un médecin et un ingénieur il est aussi efficace lorsque vous dormez sur le dos que sur le côté; il soulève votre nuque tout en respectant sa **courbure naturelle.**
Nous passons 1/3 de notre temps au lit! L'oreiller CONDOR permet aux muscles du cou de se relacher complètement pendant votre sommeil en conservant aux vertèbres leurs positions physiologiques; ce qui entraîne un **réveil agréable** otant ainsi les douleurs et les raideurs matinales. Il est, de plus, parfaitement adapté aux enfants.
Seul l'oreiller CONDOR peut prétendre à la mention ANATOMIQUE.

AQUA VAC: 30 litres
Le Robot à tout faire...

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 8159
à 740 F. TTC.

AQUA VAC aspire tout chez vous, au bureau ou dans votre maison de campagne: liquides (plus de serpillières !), solides, poussières, verres, cendres froides, etc. Il est si puissant qu'il débouchera même vos éviers.
Caractéristiques:
• son bidon a une capacité de *30 litres, quand il est plein, vous le videz, c'est tout!*
• *Puissance: 800 watts* • *Dimensions: 52 cm x 37 cm*
• *Poids: 9 kg* • *Alimentation: 220 volts*
• Livré avec **accessoires** 30 mm de Ø, un tuyau flexible + 1 bec principal universel liquides et poussières, et **accessoires** 60 mm de Ø pour gros travaux (aspiration feuilles mortes, copeaux, etc.)
Garantie: 1 AN

DIPLOMAT: Le coffre-fort à double sécurité

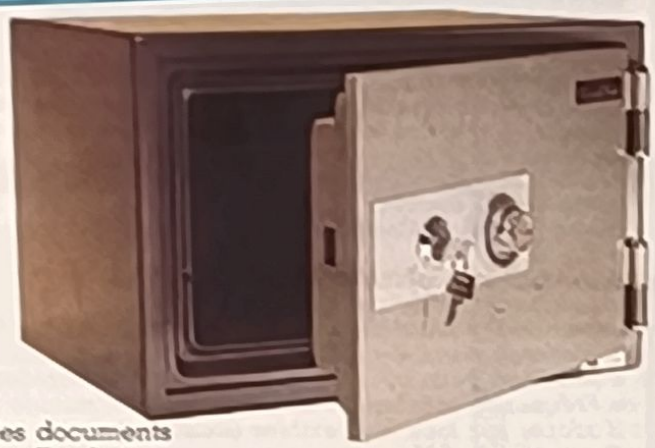

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 8300
à 1990 F. TTC.

Mettre en lieu sûr, chez soi, les documents ou objets de valeur exige un coffre-fort.
Celui que nous vous présentons à l'avantage d'être d'un prix très raisonnable et d'être en plus équipé d'une **alarme** qui se déclenche dès qu'un intrus essaie de l'ouvrir ou de le déplacer.
Il a une double sécurité: serrure de précision à cylindre à ouvrir avec une clef et une serrure à combinaison de quatre chiffres. **Ceci pour le vol.**
Par ailleurs, le coffre DIPLOMAT peut être soumis à une température de 1 000°C sans que la température intérieure dépasse 125°C. Le point de combustion du papier est de 215°. **Ceci pour le feu.** Livré avec un tiroir et une cheville de scellement.
Dimensions extérieures: H 336 x L 416 x P 370 mm
Dimensions intérieures: H 214 x L 354 x P 296 mm
Garantie: 1 AN

RÈGLE, CALCULATRICE, MONTRE: Le tout en un!

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 8308
à 159 F. TTC.

Grâce à cette règle très **fonctionnelle** vous avez toujours à portée de mains l'essentiel.
UNE RÈGLE: de 31 cm graduée des deux côtés,
UNE MONTRE **inclinable**: vous indiquant heure, minutes, secondes ainsi que le jour et le mois, possède également une fonction de chronomètre,
UNE CALCULATRICE **amovible**: affichage 8 chiffres, fait les quatre opérations ainsi que le pourcentage et la racine carrée. Double mémoires.
Livrée avec piles.
Garantie: 1 AN

BRANDT: Mini-chaîne portable stéréo

PRIX SÉLECTION
Réf. N° 8303 à 1090 F. TTC.

Voici la dernière née des mini-chaînes **stéréo** portables Brandt.
La RK 734 S est performante, autonome, légère et élégante.
Vous l'emmènerez partout. A la maison, au bureau, à la campagne ou en vacances, vous obtiendrez toujours un son de **qualité hifi** grâce à ses **enceintes séparables.**
La RK 734 S combine:
Un **tuner** radio stéréo (FM.GO.PO.). Vous pourrez capter les radios libres, France Musique comme les grandes stations périphériques.
• Une **platine cassette** stéréo qui accepte tous types de cassettes
• Deux **enceintes** stéréo séparables.
Caractéristiques:
• *Arrêt automatique en fin de bande.*
• *Indicateurs lumineux (LED) pour marche/arrêt, enregistrement et FM stéréo.* • *Possibilité d'enregistrer directement un programme radio.*
• *Sortie 2 casques.* • *Entrée pour 2 micros et pour platine disque, ampli et magnétophone supplémentaires extérieurs.*
Alimentation: piles et secteur (220 V) - Dim. 48 x 16 x 11 cm - Poids: 2,5 kg
Garantie: 1 AN

AIDPRESS 92600 ASNIÈRES

Conseil national des transports :

Du flou et des inquiétudes

Le Conseil national, les Comités régionaux et départementaux des transports se mettront en place le 1er juin prochain (voir OT n° 1311). En dépit de ses 60 articles — dont nous reproduisons les plus significatifs dans les pages suivantes — le décret du 24 février reste flou sur un certain nombre de points importants.

Ayant à sa tête un président et trois vice-présidents nommés par décrets, le CNT comprendra plusieurs formations : l'Assemblée générale, composée de 104 membres ; la section permanente avec 53 membres ; une commission « transports de personnes » ; une commission « marchandises » ; une commission sociale et de sécurité et une commission des sanctions administratives.

Tous les membres de ces formations seront nommés par arrêtés pour un mandat de 3 ans renouvelable. Pour chacune d'elles, il y aura parité entre les représentants des entreprises et les représentants des syndicats de salariés. A noter toutefois que, dans l'Assemblée Générale, les entreprises de transport routier seront représentées par 4 personnes dont une au titre de la location. Or, lors du dernier Conseil de direction de la FNTR, le 2 février, Hubert Ghigonis avait rappelé que la Fédération avait demandé *deux places pour les « voyageurs » et deux pour les « marchandises »*. On est loin du compte, d'autant que l'UNOSTRA devrait également participer à ces commissions.

Sanctions : chacun ses juges

Les attributions de ces commissions seront fixées ultérieurement par arrêtés. Exception est faite cependant pour la commission des sanctions administratives dont les modalités de fonctionnement sont définies dans ce décret. Elle pourra être saisie, pour avis, des recours administratifs adressés au ministre contre les sanctions administratives prises par les comités régionaux des transports.

A noter, et cette précision est d'importance, que cette commission nationale est divisée en 4 sanctions : transport ferroviaire, routier de personnes, routier de marchandises, fluvial. Ainsi, une entreprise de transport routier sera « jugée » uniquement par ses pairs et des personnes ayant à voir avec ce secteur. Nul danger, donc de se voir attaqué par un cheminot ou un batelier ! Le représentant de l'entreprise incriminée aura la possibilité avec l'aide éventuelle d'un tiers, de défendre son dossier auprès de la commission.

Subsiste maintenant comme grande inconnue, dans le fonctionnement du CNT, le rôle et la composition d'une autre commission délicate : celle relative au social et à la sécurité. Mais le voile devrait être levé prochainement, étant donné l'imminence de la mise en place du Conseil.

Après le Conseil National, le décret fixe les dispositions générales des comités régionaux des transports. Ceux-ci pourront connaître des projets de schémas de développement, des projets de contrats entre l'État et la région et des projets de conventions entre l'Etat et les transporteurs interurbains d'intérêt national.

CRT : une composition subjective

Alors que la FNTR avait demandé le principe d'une élection pour les chefs d'entreprises, le décret fixe que les représentants des entreprises, des salariés et des usagers seront nommés, à parité, par le commissaire de la République de région, sur proposition des organisations professionnelles ou syndicales.

Aucune précision n'est donnée sur le nombre de ces représentants. Par contre, le texte précise que la composition du CRT sera établie par le préfet en tenant compte de l'importance relative des différents modes de transport dans la région. Sur quels critères, sur quelles bases de calcul ? Les tonnages transportés ? Le nombre de salariés ? Le chiffre d'affaires global de chaque mode ? A ce jour, rien ne semble concrètement défini : une absence qui ne manque pas de laisser planer une certaine inquiétude ! Les CRT seront divisés en 4 formations : assemblée plénière, transports de personnes, de marchandises et sanctions administratives. Cette dernière sera composée de 8 membres répartis à égalité entre les entreprises, les salariés, les usagers et les représentants de l'Etat. Comme au niveau national, le représentant de l'entreprise incriminée aura le droit de défendre son dossier. Le décret précise que selon la nature de l'affaire, le préfet aura la possibilité de désigner en plus, pour siéger dans cette commission, un représentant des salariés et un représentant des entreprises, tous deux devant appartenir au même secteur d'activité que l'entreprise attaquée. Cette précision ne manque pas d'intérêt si on imagine — et ce n'est peut-être pas une vue de l'esprit, étant donné les modalités de nomination — que certains CRT seront totalement ou presque « ferroviaires » ! Le fait semble d'ailleurs tellement d'évidence que le ministère n'a pas pris la peine d'ajouter à la liste des secteurs concernés par une affaire le transport ferroviaire !

CDT : un grand flou

Quant à savoir comment et par qui sera saisie la commission des sanctions, le texte reste désespérément muet sur ce point.

Ce qui semble sûr, toutefois, si l'on raisonne par élimination, c'est qu'elle ne sera pas saisie par les comités départementaux des transports.

La partie du décret les concernant ne mentionne en effet ni l'existence d'une commission à l'échelon départemental ni une procédure de renvoi à la région. Il faut dire d'ailleurs que le texte n'est guère précis dans son ensemble pour les CDT : il reprend en l'adaptant à cette strate géographique, les mêmes principes et modalités que ceux définis pour les comités régionaux. D'où les mêmes réflexions sur leur composition et leur représentativité.

Par ailleurs, le décret n'indique pas comment et au travers de quelles commissions fonctionneront les comités départementaux.

Là encore, des arrêtés devraient probablement compléter ce texte. Mais il est vrai que le fonctionnement régional et départemental de cette nouvelle structure consultative n'est guère rassurant pour la profession. □

MINISTERE DES TRANSPORTS

Décret n° 84-139 du 24 février 1984 relatif au Conseil national des transports et aux comités régionaux et départementaux des transports.

TITRE I

Conseil national des transports.

Art. 1er. — Le ministre chargé des transports soumet au Conseil national des transports les questions pour lesquelles la consultation de celui-ci est requise par les lois et règlements.

Le Conseil national des transports peut, en outre, être consulté par le ministre chargé des Transports sur toutes questions relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique des transports dans le domaine de compétence de l'Etat, et notamment sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du système de transports et des divers modes qui le composent. Il peut aussi être consulté sur les questions relatives aux transports internationaux, notamment européens.

Art. 2. — L'assemblée générale et la section permanente du Conseil national des transports peuvent, à la majorité des deux tiers de leurs membres, présenter au ministre chargé des Transports toutes propositions portant sur des questions relevant de la compétence du conseil.

Art. 3. — Le Conseil national des transports remet chaque année au ministre chargé des Transports un rapport sur la situation et l'évolution des transports intérieurs. Ce rapport tient compte des rapports établis annuellement par les comités régionaux et départementaux des transports ainsi que par la commission des comptes des transports de la nation. Il comprend un bilan relatif aux conditions de travail et de sécurité dans les transports. Il est rendu public.

Art. 4. — Le président du Conseil national des transports est nommé par décret pris sur le rapport du ministre chargé des Transports.

Il est assisté de trois vice-présidents nommés dans les mêmes conditions.

Art. 5. — Le Conseil national des transports comprend les formations suivantes :

L'assemblée générale ;
La section permanente ;
La commission des transports de personnes ;
La commission des transports de marchandises ;
La commission sociale et de la sécurité ;
La commission des sanctions administratives.

Le président du Conseil national décide de la répartition entre ces formations des affaires que le présent décret ne réserve pas à une formation déterminée.

Le Conseil national des transports comprend en outre :
Le comité de liaison pour le transport des personnes handicapées ;
Le comité des activités auxiliaires de transport.

D'autres comités spécialisés peuvent être créés par arrêté conjoint du ministre chargé des Transports, du ministre chargé du Budget et, le cas échéant, des autres ministres intéressés. (...)

Art. 9. — L'assemblée générale, dont les membres sont nommés par arrêté du ministre chargé des Transports, comprend, outre le président et les trois vice-présidents du Conseil national :

1° Quatre membres du Parlement désignés par l'assemblée à laquelle ils appartiennent :
Deux députés ;
Deux sénateurs.

2° Dix élus locaux désignés après avis du ministre de l'Intérieur :
Trois conseillers régionaux ;
Trois conseillers généraux ;
Quatre maires ou présidents d'autorités organisatrices de transports urbains.

3° Le président du Conseil supérieur de la marine marchande et le vice-président du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

4° Vingt et un membres représentant l'Etat :
Un membre du Conseil d'Etat, un membre de la Cour des comptes et un magistrat de l'ordre judiciaire désignés respectivement sur proposition du vice-président du Conseil d'Etat, du premier président de la Cour des comptes et du premier président de la Cour de cassation ;
Trois représentants du ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Budget ;
Un représentant du ministre chargé des Affaires sociales ;
Un représentant du ministre chargé de l'Intérieur ;
Trois représentants du ministre chargé des Transports aériens, maritimes et terrestres ;
Un représentant du ministre chargé de la Défense ;
Un représentant du ministre chargé de l'Agriculture ;
Deux représentants du ministre chargé de l'Industrie et de la recherche ;
Un représentant du ministre chargé du commerce extérieur ;
Un représentant du ministre chargé de l'Education nationale ;
Un représentant du ministre chargé des départements d'outre-mer ;
Un représentant du ministre chargé du Plan ;
Un représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'action régionale ;
Un représentant du ministre chargé de la poste ;
Un représentant du ministre chargé du tourisme.
Les représentants des ministres sont désignés sur proposition de ces derniers.

5° Quatre personnalités compétentes en matière de transports.

6° Treize usagers des transports, désignés sur proposition des organismes qu'ils représentent :
Un représentant des offices de transports et des P.T.T. ;
Deux représentants des chambres de commerce et d'industrie ;
Un représentant des chambres d'agriculture ;
Un représentant des chambres de métier ;
Huit représentants d'associations d'usagers des transports.

7° Vingt-quatre représentants d'entreprises concourant à l'activité de transport, désignés sur proposition des organisations professionnelles ou des organismes intéressés :

Quatre représentants au titre du transport routier, dont un au titre de la location de véhicules industriels :
Un représentant du Comité national routier ;
Deux représentants au titre du transport pour leur propre compte ;
Deux représentants au titre du transport ferroviaire ;
Quatre représentants au titre du transport urbain ;
Deux représentants au titre du transport aérien ;
Trois représentants au titre du transport maritime ;
Un représentant au titre du transport fluvial ;
Deux représentants au titre du transport par canalisation ;
Deux représentants des professions auxiliaires de transport ;
Un représentant au titre du transport combiné ;
Un représentant au titre du transport par remontées mécaniques.

8° Vingt-quatre membres désignés sur proposition des syndicats représentatifs au plan national des salariés dans le secteur des transports :
Sept au titre du transport routier ;
Sept au titre du transport ferroviaire ;
Deux au titre du transport urbains ;
Trois au titre du transport aérien ;
Deux au titre du transport maritime ;
Deux au titre du transport fluvial ;
Un au titre du transport par remontées mécaniques.

(...)

Art. 11. — La section permanente, dont les membres sont nommés par arrêté du ministre chargé des Transports parmi les membres de l'assemblée générale, comprend, outre le président et les vice-présidents du Conseil national des transports.

1° Deux membres du Parlement :
Un député ;
Un sénateur.
2° Trois élus locaux :
Un conseiller régional ;
Un conseiller général ;
Un maire ou un président d'autorité organisatrice de transports urbains.
3° Six représentants de l'Etat.
4° Trois personnalités qualifiées en matière de transports.
5° Six représentants des usagers des transports :
Un représentant des offices des transports et des P.T.T. ;
Un représentant des chambres de commerce et d'industrie ;
Quatre représentants d'associations d'usagers de transports, dont deux au titre des transports de personnes et deux au titre des transports de marchandises.
6° Treize représentants d'entreprise qui participent aux opérations de transport.
7° Treize représentants des syndicats représentatifs au plan national des salariés dans le secteur des transports.

Le président du Conseil national des transports préside la section permanente et en arrête l'ordre du jour.

Art. 12. — La section permanente a, concurremment avec l'assemblée générale, qualité pour connaître de toute demande d'avis présentée au Conseil national des transports.

Art. 13. — La composition et les attributions des commissions prévues à l'article 5 sont fixées par arrêté du ministre chargé des transports. Les entreprises et les syndicats doivent y être représentés en nombre égal.

Les membres des commissions sont choisis parmi les membres de l'assemblée générale. Ils sont nommés pour trois ans par arrêté du ministre chargé des Transports, après consultation du président du conseil national. Nul ne peut faire partie de plus de deux commissions.

Les commissions sont présidées par le président du conseil national ou par un vice-président.

Les avis émis par les commissions sont adressés au président du Conseil national des transports. Le président peut demander une nouvelle délibération.

Le président du Conseil national des transports transmet les avis des commissions au ministre chargé des Transports.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables à la commission des sanctions administratives.

Art. 14. — La commission sociale et de la sécurité élabore chaque année le bilan relatif aux conditions de travail et de sécurité prévu à l'article 3 du présent décret.

A cette fin, les rapports établis par les commissions consultatives prévues à l'article 13 de la loi susvisée du 30 décembre 1982 lui sont transmis.

Art. 15. — La commission des sanctions administratives comprend, choisis parmi les membres de l'assemblée générale du Conseil national des transports :

Le membre du Conseil d'Etat, le membre de la Cour des comptes et le magistrat de l'ordre judiciaire mentionnés à l'article 9 (4°) dont deux assurent, respectivement, les fonctions de président et de vice-président de la commission ;

Deux représentants du ministre des Transports ;

Quatre représentants des usagers ;

Huit représentants des entreprises concourant au transport ;

Huit représentants des syndicats représentatifs au plan national des salariés dans le secteur des transports.

Les membres de la commission sont nommés et affectés à l'une des sections prévues à l'article 16 par arrêté du ministre chargé des Transports, sur proposition du président du Conseil national des transports.

Sous réserve des compétences confiées, en ce domaine, au Conseil supérieur de l'aviation marchande, la commission des sanctions administratives est saisie pour avis des recours administratifs adressés au ministre chargé des Transports contre les sanctions administratives prononcées après avis des commissions des sanctions administratives des comités régionaux des transports.

Le président du Conseil national des transports transmet à la commission les affaires mentionnées l'alinéa précédent.

Art. 16. — Les affaires relevant de la compétence de la commission des sanctions administratives sont attribuées suivant la nature de l'affaire à l'une des quatre formations suivantes :

Section Transport par voie ferrée ou guidée ;

Section Transport routier de personnes ;

Section Transport routier de marchandises ;

Section Transport fluvial.

Chaque section comprend, sous la présidence du membre du Conseil d'Etat, du membre de la Cour des comptes ou du magistrat de l'ordre judiciaire mentionné à l'article 15, les représentants du ministre chargé des Transports au Conseil national des transports et deux représentants des usagers, deux représentants des entreprises, deux représentants des syndicats mentionnés à l'article 15, choisis en fonction des affaires pour lesquelles la section est compétente.

Le président de la commission des sanctions administratives peut, lorsqu'une affaire ressortit à la compétence de deux ou de plusieurs sections, porter l'affaire devant ces sections réunies. Il peut aussi porter une affaire devant la commission siégeant en formation plénière.

Art. 17. — Le représentant de l'entreprise concernée doit être mis à même de présenter ses observations sur le dossier. Chaque affaire fait l'objet d'un rapport écrit.

La commission ou la section compétente entend, sur demande de l'intéressé ou si elle le juge utile, le représentant de l'entreprise, qui peut se faire assister ou représenter par un conseil désigné par lui ou par un tiers auquel il a donné régulièrement mandat.

Le rapporteur peut être choisi, soit parmi les membres de la commission, soit parmi les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 20. Dans ce dernier cas, il a voix consultative.

L'avis est notifié au ministre chargé des Transports dans les trois mois qui suivent la saisine de la commission. Il est motivé.

Art. 18. — Les membres des comités mentionnés à l'article 5 sont nommés par décision du président du Conseil national des transports. Leurs présidents sont désignés en leur sein par arrêté du ministre chargé des Transports, sur proposition du président du Conseil national des transports.

Ce dernier fixe, en concertation avec leurs présidents, l'ordre du jour de ces comités.

Art. 19. — Les directeurs et chefs de service relevant du ministre chargé des Transports et, le cas échéant, des autres ministres intéressés, ou leurs représentants peuvent assister avec voix consultative aux séances des formations du Conseil national des transports lorsque y sont examinées des affaires ressortissant à leurs attributions.

Le président peut, en outre, en fonction de l'ordre du jour, appeler des personnes qualifiées à participer à titre consultatif aux séances des différentes formations du conseil national.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables à la commission des sanctions administratives. (...).

TITRE II

Comités régionaux des transports.

Chapitre Ier

Dispositions générales.

Art. 21. — Le comité régional des transports peut être consulté par le commissaire de la République de région sur la mise en œuvre par l'Etat de la politique des transports dans la région.

Son avis peut être recueilli, notamment, sur les services réguliers du transport aérien de personnes, prévus à l'article L. 330-3 du code de l'aviation civile.

Il doit être consulté sur :

1° Les projets de schémas de développement de transports, les projets de schémas directeurs d'infrastructures et les projets de schémas directeurs des voies navigables, prévus respectivement aux articles 4, 14 et 39 de la loi du 30 décembre 1982, lorsqu'ils intéressent la région ;

2° Les projets de contrats entre l'Etat et la région, passés en application des dispositions des articles 4 et 14 de la même loi.

3° Les projets de convention entre l'Etat et les transporteurs pour l'organisation des services réguliers non urbains d'intérêt national de transport routier de personnes prévus à l'article 29, lorsque ces services assurent la desserte de la région.

Art. 22. — Le comité régional peut, à la majorité des deux tiers de ses membres, formuler toutes propositions relatives à la politique de l'Etat en matière de transports dans la région. (...).

Art. 24. — Le comité régional des transports est composé en nombre égal :

1° De réprésentants des entreprises concourant à l'activité de transport dans la région, désignés sur proposition des organisations professionnelles ou des organismes intéressés ;

2° De représentants des salariés des entreprises ci-dessus, désignés sur proposition des syndicats représentatifs dans la région ;

3° De représentants des différentes catégories d'usagers des transports, ainsi que de personnalités désignées en raison de leur compétence.

Il comprend, en outre, des représentants de l'Etat, dont le nombre ne peut être supérieur à celui des représentants de chacune de ces trois catégories.

Ce comité régional comprend enfin un membre du tribunal administratif ou un magistrat de l'ordre judiciaire ainsi qu'un membre de la chambre régionale des comptes, désigné sur proposition, selon le cas, du président du tribunal administratif, du premier président de la cour d'appel et du président de la chambre régionale des comptes territorialement compétents au chef-lieu de la région.

Art. 25. — Le commissaire de la République de région arrête la composition du comité régional des transports en tenant compte de l'importance relative des différents modes de transport dans la région.

Il en nomme les membres pour une durée de trois ans renouvelable.

Des membres suppléants, en nombre égal à celui des membres titulaires et nommés dans les mêmes conditions, remplacent ces derniers en cas d'empêchement. (...). ⟶

Art. 27. — Le comité régional des transports siège dans les formations suivantes :

L'assemblée plénière ;

La section des transports de personnes ;

La section des transports de marchandises ;

La commission des sanctions administratives.

Sous réserve des dispositions des articles 31 et 40, le commissaire de la République répartit les affaires entre les différentes formations, fixe l'ordre du jour de celles-ci et convoque leurs membres. (...).

Art. 29. — Le commissaire de la République de région ou son représentant préside le comité régional des transports.

Art. 30. — Chaque section est composée de membres du comité régional représentant chacune des quatre catégories mentionnées à l'article 24. Les représentants de chacune des catégories mentionnées aux 1°, 2° et 3° de l'article 24 doivent être en nombre égal.

Les membres des sections sont nommés par arrêté du commissaire de la République de région compte tenu de l'activité au titre de laquelle ils siègent au comité régional. La durée de leurs fonctions au sein de la section est celle de leur mandat au sein du comité régional.

Le président de chaque section est nommé par arrêté du commissaire de la République de région parmi les membres de la section. Ses fonctions prennent fin en même temps que son mandat au sein du comité régional.

Les sections peuvent décider le renvoi à l'assemblée plénière des affaires qui leur ont été soumises.

Art. 31. — La commission des sanctions administratives du comité régional des transports dans le ressort de laquelle est situé l'établissement est obligatoirement consultée préalablement à l'application des sanctions pour manquement à la réglementation des transports, du travail et de la sécurité mentionnées à l'article 17 de la loi du 30 décembre 1982.

Le présent article n'est pas applicable au transport maritime.

Art. 32. — La commission des sanctions administratives est présidée par le membre du tribunal administratif ou par le magistrat de l'ordre judiciaire mentionnés à l'article 24. Elle comprend :

Deux représentants des entreprises de transport ;

Deux représentants des salariés ;

Deux représentants de l'Etat ;

Deux représentants des usagers,

nommés pour la durée de leur mandat, parmi les membres du comité, par arrêté du commissaire de la République de région.

Le commissaire de la République de région désigne en outre, s'il n'en figure pas déjà parmi les membres de la commission, un représentant des entreprises et un représentant des salariés choisis, selon la nature de l'affaire, parmi les représentants du transport urbain de personnes, du transport routier non urbain de personnes, du transport routier de marchandises, du transport fluvial ou du transport aérien.

Art. 33. — Sans préjudice de l'application des dispositions du dernier alinéa de l'article 32 et sauf pour les demandes d'avis relatives à des questions communes, la commission délibère, soit en formation Transport de personnes, soit en formation Transport de marchandises où ne siège qu'un représentant pour chacune des catégories mentionnées à l'article 32.

Art. 34. — Le représentant de l'entreprise concernée doit être mis à même de présenter ses observations sur le dossier.

La commission entend, sur demande de l'intéressé ou si elle le juge utile, le représentant de l'entreprise, qui peut se faire assister ou représenter par un conseil désigné par lui ou un tiers régulièrement mandaté.

Le président de la commission des sanctions administratives peut décider d'entendre toute personne ou ordonner toute mesure permettant d'éclairer la commission.

Chaque affaire fait l'objet d'un rapport écrit. Le rapporteur peut être choisi, soit parmi les membres de la commission, soit à l'extérieur. Dans ce dernier cas, il a voix consultative.

L'avis est notifié au commissaire de la République de la région. Il est motivé. (...).

Chapitre II

Association aux travaux du comité régional des transports de la région, des départements et des autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains.

TITRE III

Comités départementaux des transports.

Chapitre Ier

Dispositions générales.

Art. 43. — Le comité départemental des transports peut être consulté par le commissaire de la République du département sur la mise en œuvre par l'Etat de la politique des transports dans le département.

Il doit être consulté sur :

1° Les projets de schémas de développement de transports et les projets de schémas directeurs d'infrastructures, élaborés par l'Etat en application des articles 4 et 14 de la loi du 30 décembre 1982, lorsqu'ils intéressent le département ;

2° Les projets de contrats entre l'Etat et le département ou la commune prévus aux articles 4, 14 et 30, 4° alinéa, de la loi du 30 décembre 1982 et les projets de contrats ayant le même objet conclus entre l'Etat et les autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains ;

3° Les projets de conventions entre l'Etat et les transporteurs pour l'organisation des services réguliers non urbains d'intérêt national de transport routier de personnes prévus à l'article 29 de la même loi, lorsque ces services assurent la desserte du département ;

4° Les demandes d'autorisation de services occasionnels mentionnés au dernier alinéa de l'article 29 susmentionné.

Art. 44. — Le comité départemental peut, à la majorité des deux tiers de ses membres, formuler toutes propositions relatives à la politique de l'Etat en matière de transports dans le département. (...).

Art. 46. — Le comité départemental des transports est composé en nombre égal :

1° De représentants des entreprises concourant à l'activité de transport dans le département, désignés sur proposition des organisations professionnelles ou des organismes intéressés ;

2° De représentants des salariés des entreprises mentionnées au 1° ci-dessus, désignés sur proposition des syndicats représentatifs dans le département ;

3° De représentants des différentes catégories d'usagers des transports ainsi que de personnalités désignées en raison de leur compétence.

Il comprend en outre des représentants de l'Etat, dont le nombre ne peut être supérieur à celui des représentants de chacune de ces trois catégories.

Art. 47. — Le commissaire de la République du département arrête la composition du comité départemental des transports en tenant compte de l'importance relative des différents modes de transport dans le département.

Il en nomme les membres pour une durée de trois ans renouvelables. Des membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires et nommés dans les mêmes conditions remplacent ces derniers cas d'empêchement.

Art. 48. — Tout membre ayant perdu la qualité en raison de laquelle il a été désigné cesse de plein droit d'appartenir au comité départemental des transports. Il est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée conformément aux dispositions des articles 46 et 47. Il en est de même en cas de décès ou de démission.

Art. 49. — Le commissaire de la République du département ou son représentant préside le comité départemental des transports.

Sous réserve des dispositions de l'article 53, il fixe l'ordre du jour des séances et il convoque les membres du comité. (...).

Chapitre II

Association aux travaux du comité départemental des transports des départements et des autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains.

TITRE IV

Dispositions diverses et transitoires.

Art. 56. — Un décret ultérieur fixera les modalités selon lesquelles les entreprises appartenant aux secteurs d'activité qui sont représentés au Conseil national des transports et aux comités régionaux et départementaux des transports participeront aux frais de fonctionnement de ces organismes. (...).

Art. 59. — Les dispositions du présent décret entreront en vigueur le 1er juin 1984.

Le Conseil supérieur des transports et les comités techniques départementaux des transports restent en fonctions jusqu'à cette date. (...).

Salaires : + 3 % au 1er mars

Une série d'accords a été signée le 23 février entre l'UFT d'une part (sans l'UNOSTRA) et les syndicats FO, CFTC et FNCR. Ainsi, les salaires sont augmentés de 3 % au 1er mars, une prochaine hausse de 2 % devant intervenir au 1er octobre.

D'autre part, les frais de déplacements seront majorés de 2 % au 1er avril et de 1 % au 1er juillet.

Nous publions ci-dessous l'ensemble des nouveaux barèmes en vigueur.

Enfin, les indemnités versées pour les jours fériés et dimanches travaillés sont fixées à 26,94 et 62,84 F à compter du 1er mars et passeront au 1er octobre à 27,48 et 64,10 F.

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX OUVRIERS

REMUNERATIONS GLOBALES GARANTIES

pour 39 heures de travail par semaine et 169 h pr mois ou la durée équivalente à compter du 1er mars 1984

I - ENTREPRISE DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ET ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT (POINT 100 : 3112)

Groupe	Coefficient	PERSONNEL OUVRIER MENSUALISE				
		à l'embauche	après 2 ans d'ancienneté	après 5 ans d'ancienneté	après 10 ans d'ancienneté	après 15 ans d'ancienneté
1	100 M	3 900	3 978	4 056	4 134	4 212
2	110 M	3 930	4 009	4 087	4 166	4 244
3	115 M	3 944	4 023	4 102	4 181	4 260
3 bis	118 M	3 953	4 032	4 111	4 190	4 269
4	120 M	3 959	4 038	4 117	4 197	4 276
5	128 M	3 983	4 063	4 142	4 222	4 302
6	138 M	4 295	4 381	4 467	4 553	4 639
7	150 M	4 668	4 761	4 855	4 948	5 041

II - ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS (POINT 100 : 3022

Groupe	Coefficient	PERSONNEL OUVRIER MENSUALISE				
		à l'embauche	après 2 ans d'ancienneté	après 5 ans d'ancienneté	après 10 ans d'ancienneté	après 15 ans d'ancienneté
1	100 V	3 900	3 978	4 056	4 134	4 212
2	110 V	3 919	3 997	4 076	4 154	4 233
3	115 V	3 929	4 008	4 086	4 165	4 243
4	120 V	3 938	4 017	4 096	4 174	4 253
5	123 V	3 944	4 023	4 102	4 181	4 260
6	128 V	3 953	4 032	4 111	4 190	4 269
7	131 V	3 959	4 038	4 117	4 197	4 276
8	138 V	4 170	4 253	4 337	4 420	4 504
9	140 V	4 231	4 316	4 400	4 485	4 569
9 bis	145 V	4 382	4 470	4 557	4 645	4 733
10	150 V	4 533	4 624	4 714	4 805	4 896

Les chiffres en gras indiquent la courbe de raccordement.

III - ENTREPRISES DE DEMENAGEMENT (POINT 100 : 2881)

Groupe	Coefficient	PERSONNEL OUVRIER MENSUALISE				
		à l'embauche	après 2 ans d'ancienneté	après 5 ans d'ancienneté	après 10 ans d'ancienneté	après 15 ans d'ancienneté
3	115 D	3 900	3 978	4 056	4 134	4 212
5	128 D	3 943	4 022	4 101	4 180	4 258
	C 1	3 960	4 039	4 118	4 198	4 277
	C 2	3 976	4 056	4 135	4 215	4 294
6	138 D	3 976	4 056	4 135	4 215	4 294
	C 1	4 149	4 232	4 315	4 398	4 481
	C 2	4 322	4 408	4 495	4 581	4 668
7	150 D	4 322	4 408	4 495	4 581	4 668
	C 1	4 495	4 585	4 675	4 765	4 855
	C 2	4 668	4 761	4 855	4 948	5 041

Les chiffres en gras indiquent la courbe de raccordement.

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX EMPLOYES

SALAIRES MINIMAUX PROFESSIONNELS GARANTIS EN FRANCS

pour 169 heures par mois à compter du 1er mars 1984 (POINT 100 : 3072)

groupe	Coefficient	à l'embauche	après 3 ans d'ancienneté	après 6 ans d'ancienneté	après 9 ans d'ancienneté	après 12 ans d'ancienneté	après 15 ans d'ancienneté
1	100	3 900	4 017	4 134	4 251	4 368	4 485
2	105	3 926	4 044	4 162	4 279	4 397	4 515
3	110	3 952	4 071	4 189	4 308	4 426	4 545
4	115	3 978	4 097	4 217	4 336	4 455	4 575
5	120	4 005	4 125	4 245	4 365	4 486	4 606
6	125	4 031	4 152	4 273	4 394	4 515	4 636
7	132,5	4 070	4 192	4 314	4 436	4 558	4 681
8	140	4 301	4 430	4 559	4 688	4 817	4 946
9	148,5	4 562	4 699	4 836	4 973	5 109	5 246

Les chiffres en gras indiquent la courbe de raccordement.

Les indemnités complémentaires pour langues étrangères qui, en application de l'article 5 de la Convention s'ajoutent aux salaires garantis résultant de l'application du tableau ci-dessus, sont fixées comme suit :

— Sténodactylographie et sténotypiste 101
— Traducteur 403
— Traducteur 602

SPÉCIAL FROID

LE TAUTLINER® ISOLÉ
(le vrai)

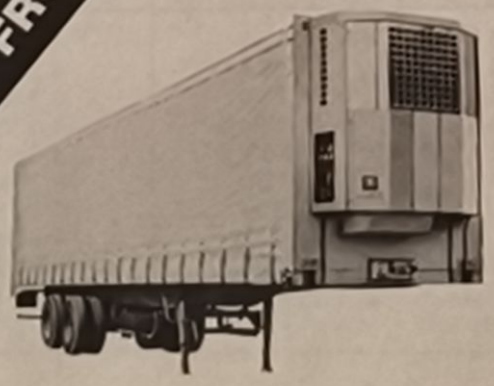

Tous les avantages du Tautliner

- Largeur intérieure 2,47 m
- Retour : tous types de frêt
- Ouverture rapide de tous les côtés
- Adaptable sur tous les véhicules
- Prix compétitif

Adressez-moi votre documentation détaillées sur Tautliner Isolé, le vrai :

Nom : Société : Tél. :

Adresse :

Bon à envoyer à **Tautliner : Transport Système France**
Centre administratif des Sept-Mares
avenue de Villedieu - 78310 Elancourt
Tél. : 16 (3) 051.84.36 - Télex : Transys 698 496

TAUTLINER

Cibel

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE

SALAIRES MINIMAUX PROFESSIONNELS GARANTIS EN FRANCS

pour 169 heures par mois à compter du 1er mars 1984 (POINT 100 : 3072)

Groupe	Coefficient	à l'embauche	après 3 ans d'ancienneté	après 6 ans d'ancienneté	après 9 ans d'ancienneté	après 12 ans d'ancienneté	après 15 ans d'ancienneté
1	150	4 608	4 746	4 884	5 023	5 161	5 299
2	157,5	4 838	4 983	5 128	5 273	5 419	5 564
3	165	5 069	5 221	5 373	5 525	5 677	5 829
4	175	5 376	5 537	5 699	5 860	6 021	6 182
5	185	5 683	5 853	6 024	6 194	6 365	6 535
6	200	6 144	6 328	6 513	6 697	6 881	7 066
7	215	6 605	6 803	7 001	7 199	7 398	7 596
8	225	6 912	7 119	7 327	7 534	7 741	7 949

Aux salaires garantis résultant de l'application du tableau ci-dessus s'ajoutent, le cas échéant, dans les conditions prévues par l'article 6 b de la Convention, des primes complémentaires pour langues étrangères qui sont fixées comme suit :

— Traducteur ... 406 — Traducteur et rédacteur ... 608

REMUNERATIONS ANNUELLES MINIMALES PROFESSIONNELLES GARANTIES (1)

(en vigueur à compter du 1er mars 1984)

Groupe	Coefficient	Ancienneté dans le groupe (article 5)	Rémunération annuelle garantie (francs)	Paiement mensuel minimum (francs)
1	100	jusqu'à 5 ans	85 393	6 404
		5 à 10 ans	89 663	6 724
		10 à 15 ans	93 932	7 044
		après 15 ans	98 202	7 365
2	106,5	jusqu'à 5 ans	90 944	6 820
		5 à 10 ans	95 491	7 161
		10 à 15 ans	100 038	7 502
		après 15 ans	104 586	7 843
3	113	jusqu'à 5 ans	96 494	7 237
		5 à 10 ans	101 319	7 599
		10 à 15 ans	106 143	7 961
		après 15 ans	110 968	8 323
4	119	jusqu'à 5 ans	101 618	7 621
		5 à 10 ans	106 699	8 002
		10 à 15 ans	111 780	8 383
		après 15 ans	116 861	8 764
5	132	jusqu'à 5 ans	112 719	8 453
		5 à 10 ans	118 355	8 876
		10 à 15 ans	123 991	9 298
		après 15 ans	129 627	9 721
6	145	jusqu'à 5 ans	123 820	9 286
		5 à 10 ans	130 011	9 750
		10 à 15 ans	136 202	10 015
		après 15 ans	142 393	10 679
7	Cadres supérieurs	Voir article 6, paragraphe 3• de la Convention annexe.		

(1) En application de l'article 5, les rémunérations minimales professionnelles garanties fixées par le tableau ci-dessus sont majorées de 10 % dans la région parisienne.

BROSHUIS FRANCE

Semi-remorques extensibles.

A la suite de l'annulation d'une commande d'exportation, nous disposons de 12 semi-remorques neuves, 3 essieux, surbaissées extensibles.

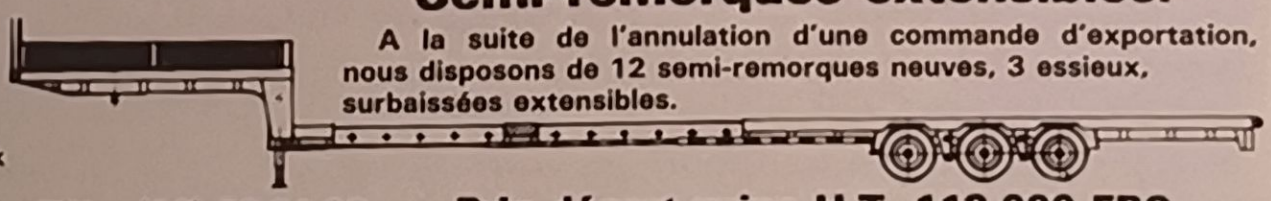

Informations :
Broshuis Sarl / Bill Kranendonk
89100 Subligny/Sens
Télex : 801.365 F Mirage

Tél. : (86) 88.81.96

Prix départ usine H.T. 113 000 FRS

TAUX DES INDEMNITES DU PROTOCOLE RELATIF AUX FRAIS DE DEPLACEMENT DES OUVRIERS

(chiffres en vigueur à compter du 1er avril 1984)

NATURE DES INDEMNITES	TAUX EN FRANCS	REFERENCE AUX ARTICLES DU PROTOCOLE
1 - Marchandises et voyageurs (taux communs)		
indemnités de repas	38,00	Art. 3, § 1 - Art. 8 1er - Art. 9 - Art. 10 - Art. 11
indemnités de repas unique	23,50	Art. 4 et Art. 8, 1er
indemnités spéciales	11,65	Art. 4 - Art. 7 et Art. 8, 2e
indemnités de casse-croûte	23,50	Art. 5 et Art. 12
indemnités de repos journalier (chambre et casse-croûte)	75,70	Art. 6 et Art. 21
2 - Voyageurs (taux spécifiques)		
indemnité spéciale de petit déjeuner	11,65	Art. 10
indemnité de chambre et indemnité spéciale de petit déjeuner	63,85	

Chiffres en vigueur à compter du 1er juillet 1984

NATURE DES INDEMNITES	TAUX EN FRANCS	REFERENCE AUX ARTICLES DU PROTOCOLE
1 - Marchandises et voyageurs (taux communs)		
indemnités de repas	38,40	Art. 3, § 1 - Art. 8 1er - Art. 9 - Art. 11
indemnités de repas unique	23,75	Art. 4 et Art. 8, 1er
indemnités spéciales	11,75	Art. 4 - Art. 7 et Art. 8, 2e
indemnités de casse-croûte	23,75	Art. 5 et Art. 12
indemnités de repos journalier (chambre et casse-croûte)	76,45	Art. 6 et Art. 21
2 - Voyageurs (taux spécifiques)		
indemnité spéciale de petit déjeuner	11,75	Art. 10
indemnité de chambre et indemnité spéciale de petit déjeuner	64,50	Art. 10

LA SECURITE

A UN NOM

Pour accroître la stabilité des attelages, les semi-remorques citernes inox MAISONNEUVE ont leur centre de gravité abaissé améliorant, ainsi, la tenue de route en toutes circonstances.

maisonneuve

maisonneuve

BP. 5 . 50510 . CERENCES

(33) 51.80.27 télex 170855 France

UNE CABINE ENDOMMAGÉE ÇA SE REDRESSE!

G.M.F. S.A., premier réparateur collision européen (une entreprise de 700 personnes) et NIKE HYDRAULIC, créateur du Dataliner à laser viennent de mettre en place **3 BANCS de redressage des cabines poids lourds** qui, dès maintenant, vous permettent de **sauver un coûteux matériel,** hier encore tenu pour non réparable.
Pour tout ce qui concerne la réparation carrosserie automobile (qualité des services, sécurité, garantie) la réputation de G.M.F. S.A. n'est plus à faire.

Notre expérience nous permet d'élargir notre domaine d'intervention à celui des poids lourds. **La remise en état de vos cabines (carrosserie, peinture, etc.) c'est désormais notre affaire !**

Venez visiter nos ateliers.

Faites-vous exposer nos méthodes. Elles sont conçues pour vous assurer les délais les plus courts et l'immobilisation minimum de vos véhicules.

La technique G.M.F. S.A. diminue vos frais.

Quel que soit votre problème de carrosserie poids lourd (techniques, délais), ces spécialistes G.M.F. S.A. vous donneront la solution.

François PORCHER
Tél. : 038.66.33 / 005.47.94

Jacques GIBERT
Tél. : 079.18.18

Faites appel à eux, dès besoin.

G.M.F. S.A. Poids Lourds
3 Centres autour de Paris.

GARAGE CERGY
Z.A. La Sente St-Denis
95000 CERGY - Tél. : 038.66.33

GARAGE ÉVRY
Z.I. du Bois de l'Épine
91031 ÉVRY VILLE NOUVELLE
Tél. : 079.18.18

MARNE-LA-VALLÉE
5, allée des Palombes
Lognes 77200 TORCY - Tél. : 005.47.94

Bon à découper et à retourner à :
G.M.F. S.A., 3, allée des Palombes, Lognes 77200 TORCY
Je souhaite un complément d'information.
M. :
Société :
Adresse :
N° Tél. :
Problème rencontré :

Perspective RC Paris B 317 720 779

DES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE
AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT

les mutuelles du mans

les mutuelles du mans

ont bâti pour vous
le Plan de prévoyance de l'entreprise en 5 points :

Votre parc automobile
Vos responsabilités
Les dommages à vos biens
La survie de votre entreprise
Votre personnel

publi

TECHNIQUE-EQUIPEMENTS

Semi-remorque pour les graisses en vrac.

Fruehauf et Mobil Oil ont conjugué leur savoir-faire pour réaliser une semi-remorque tout à fait originale destinée à la livraison des graisses en vrac. Conçue au gabarit européen, cette semi offre la possibilité de transporter trois catégories de graisse à chaque voyage sur de très longues distances et par tous les temps. Le calorifugeage des tubes par une mousse de polyuréthane assure une température au dépotage compatible avec un débit utile satisfaisant (3 à 15 tonnes/heure selon la distance de refoulement).

Ses caractéristiques principales sont constituées par :

— *Un groupe moto-compresseur Peugeot* fournissant de l'air à sept bar, capable d'alimenter les pompes de dépotage et de fournir l'air nécessaire pour l'assistance des pistons suiveurs dans les tubes.

— *Trois pompes pneumatiques* à double diaphragme pour le dépotage, une pompe par tube.

— *Un module composé de trois tubes horizontaux* en fibre de verre pouvant contenir, chacun, 5 tonnes de graisse. Chaque tube contient un piston suiveur muni de joints racleurs et d'un système de centrage, actionné pneumatiquement, qui pousse la graisse au dépotage, facilitant l'opération par le gavage des pompes.

Avoir un « Bonair »...

La société bretonne de fabrication et distribution de matériel électronique Breizelec distribue en exclusivité un nouveau produit : le purificateur d'air Bonair. Ce système breveté qui a fait ses preuves en Suisse et en Allemagne offre de multiples avantages : économies d'énergie et de chauffage ; élimination des odeurs de tabac, de la poussière et des bactéries ; réduction des frais de nettoyage, fonctionnement sans entretien (excepté un changement annuel des filtres) et sans frais d'installation. L'appareil est proposé en deux puissances : Bonair 340 (volume d'air purifié entre 180 et 340 m³/heure pour une consommation de 50 W/heure et un coût quotidien de 20 centimes), Bonair 1 200 (volume d'air purifié de 1 200 m³ l'heure). Malgré une présentation différente, leur fonctionnement est identique : par le moyen d'un ventilateur central, l'air de la pièce avec toutes ses poussières et ses bactéries est aspiré dans l'appareil.

Les plus petites particules sont également traitées par l'absorbeur d'air et sont chargées négativement par haute tension. Elles sont conservées dans les filtres de charbon actif disposés à cet effet, ceux-ci se trouvent dans la partie de l'appareil chargé positivement.

Grâce au fonctionnement simultané d'un absorbeur d'odeur, les filtres à charbons fixent les odeurs.

L'air ionisé négativement et purifié est alors retourné dans la pièce par une ouverture à 360°. Par le moyen du fonctionnement associé du purificateur d'air et de l'absorbeur, vous avez toujours un air pur et inodore.

Comme l'absorbeur est également situé dans la partie de haute tension négative de l'appareil, l'absorbeur d'odeur des filtres à charbon n'a pas de mauvaise influence sur l'existence des hommes, des animaux et des plantes. Il rétablit l'équilibre ionique de l'air.

Il ne se produit jamais d'arc électriques et d'ozone, oxydant très puissant dangereux pour la santé.

Breizelec
8, Galerie Montmartre
75002 Paris
Tél. : (1) 527.74.79

Le tout électrique

Il n'y a pas qu'à Tours, où se propulsent des autobus électriques.

A Moscou, aussi, le voyageur peut voir circuler des minibus employés comme taxis à itinéraire fixe. Ces véhicules de dix places, construits à Riga, sont pourvus d'une traction électrique. Ils ne polluent pas, ne sont pas bruyants et roulent approximativement à 70 km. La batterie chargée permet de couvrir une distance de 40 km. Leur recharge s'effectue avec le courant électrique du réseau urbain. Poussant dans cette voie, l'usine de Togliatti va bientôt mettre à l'essai des petites voitures électriques. Elles seront équipées de batteries argent-zinc leur permettant de parcourir une centaine de kilomètres sans être rechargées. C'est également cette usine de Togliatti qui fabrique les petites cylindrées Lada.

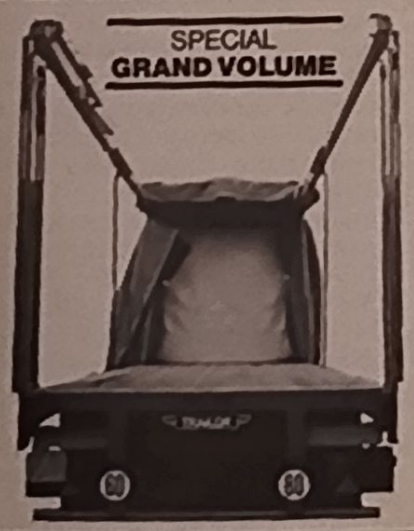

TAUTLINER®
(le vrai)

Adressez-moi votre documentation détaillée sur le vrai Tautliner.

Nom : Société : Tél. :

Adresse :

Bon à envoyer à **Tautliner : Transport Système France**
Centre administratif des Sept-Mares avenue de Villedieu - 78310 Elancourt
Tél. : 16 (3) 051.84.36 - Télex : Transys 698 496

TAUTLINER

OT CAM

LU VU NOTE

Mécanique et thermique du frein

M. Rapin, lauréat de l'Institut, a poursuivi avec talent et connaissances la mise à jour de l'ouvrage fondamental d'Ernst-Metzmaier qui traite des problèmes mécaniques des divers types de freins à mâchoires et à disques. Les questions d'échauffement et d'échange de chaleur sont analysées selon les méthodes classiques tandis que les méthodes modernes (éléments finis) ne sont pas oubliées. Le prix de l'ouvrage est de 80 F franco de port.

(S.I.A. : 3, av. du Président Wilson 75116 PARIS. Tél. : 1/720.93.23.

L'Europe et les voies de circulation

Les voies principales de circulation en Europe : un sujet qui vient d'être traité de A à Z par l'OCDE dans une plaquette de 135 pages. Le but étant de faire le point sur l'état des connaissances en la matière dans les pays membres. Tout a été passé à la loupe, voies principales de circulation, différents types de sections de routes interurbaines et suburbaines, carrefours - plans, voies rétrécies, etc. Le rapport fait aussi état des éléments susceptibles d'affecter la capacité des routes tels que les variables liées à la circulation, à la nature du trafic et aux paramètres d'infrastructures.

Le document de l'OCDE décrit aussi les résultats obtenus concernant l'effet de la circulation dans les conditions de saturation sur l'environnement, la sécurité, les retards ainsi que la gestion du trafic et de l'énergie.

(OCDE : 2, rue André Pascal, 75775 Paris cedex 16.)

VIE DES SOCIETES

La CAT élargit sa clientèle...

Jacques-Marie Fiaux, président de la CAT reçoit le trophée international de l'industrie « Transports internationaux ».

En 1983, la Compagnie d'affrètement et de transports a poursuivi son développement, et son chiffre d'affaires est passé de 826 millions en 1978 à 1 742 millions hors taxes en 1983 pour la seule maison mère. Filiale de Renault à 100 %, la CAT réalise 80 % de son chiffre d'affaires avec la Régie, dont elle assure la fonction logistique. La compagnie cherche cependant aujourd'hui à élargir sa clientèle et ce, avec la création en 1983 d'un service destiné à faciliter ou développer les exportations des petites et moyennes entreprises. Ce service appelé SPEX propose aux PME/PMI une assistance dans le domaine de l'exportation : établissement de diagnostic, recensement des aides à leur disposition...

La CAT — plus que jamais mise donc sur son rôle d'« architecte en transport » ainsi qu'elle aime à se définir. Selon Jacques-Marie Fiaux, son président ce sont 30 à 35 % du chiffre d'affaires de la CAT qui devraient être, à terme réalisés grâce à des entreprises autres que le groupe Renault.

Cette mise à disposition des PME des outils créés par la CAT pour Renault vient d'ailleurs de lui valoir le « trophée international » décerné par l'Institut international de promotion et de prestige, organisation affiliée à l'Unesco.

Iveco va de l'avant.

Iveco a toujours voulu apporter des services supplémentaires aux transporteurs. Aujourd'hui, la société de Trappes propose deux nouvelles prestations qui devraient faire des heureux : la première concerne les contrats de maintenance spéciaux concernant la gamme Daily. La seconde se rapporte aux analyses d'huiles groupées, c'est la technique Spectrolio.

Le contrat de maintenance pour la gamme Daily.

Dans le cadre de ce service, Iveco assure pour le compte du transporteur la gestion de l'ensemble de la maintenance technique et la location du véhicule. Ce qui permet, bien évidemment, de ne pas perturber l'exploitation. Le transporteur pourra choisir dans un cocktail de cinq formules de la formule « CM » à la formule « LTR » (LTR signifiant location tous risques et CM contrat de maintenance). En jouant cette carte, les chefs d'entreprise auront toujours à disposition un matériel aux performances optimisées dont ils pourront connaître avec précision le coût d'exploitation.

L'analyse Spectrolio.

Tous les véhicules Iveco peuvent bénéficier des résultats d'analyse d'échantillons d'huile moteur, boîte et ponts. Prélevés régulièrement, ils fournissent des indications sur l'évolution du niveau des prestations de la chaîne cinématique. Modalité d'application : il suffit de souscrire un contrat annuel auprès du concessionnaire Iveco le plus proche. Le montant forfaitaire permet d'adapter le nombre des prélèvements suivant la distance parcourue et les conditions d'utilisation.

La Belgique et DAF.

La société belge d'investissement, Sidinvest, a pris une participation de 500 millions de francs belges dans la société holding Daf Group à Westerlo. Cette prise de participation a été effectuée par l'intermédiaire d'une augmentation du capital « actions ». Ce montage financier et industriel est réalisé dans le cadre de l'important programme d'investissement qui doit être effectué au cours des prochaines années au Centre de Production de Westerlo pour un montant de 4,9 milliards de francs belges. Daf constitue pour l'économie belge un élément primordial avec les centres de Westerlo et de Aartselaar qui occupent au total 1 800 personnes. Sans compter le fait que les usines Daf emploient aux Pays-Bas plus de 1 000 travailleurs belges.

L'offensive de Pegaso.

L'hiver sied aux offensives industrielles et commerciales : Pegaso vient de lancer avec panache son implantation officielle en France dans le cadre du château de Chaumontel en Ile de France. Premier objectif : étoffer un réseau français qui compte pourtant, déjà, une trentaine de concessionnaires. Les efforts de la marque porteront essentiellement sur l'accueil, la vente et l'après-vente.

La gamme proposée va, au fil des mois, s'élargir pour s'étendre jusqu'à la camionnette. M. Lebreton, directeur technique et M. Mancell, responsable du service pièces détachées font valoir que les différents services Pegaso sont à la totale disposition des concessionnaires tant sur le plan technique que sur celui du dépannage ou des réparations. Ils devaient préciser que toute pièce commandée avant 16 heures était, dès le lendemain matin, chez le concessionnaire. *Un plan T.I.R. a été également mis en place (DKV Service)* de manière à faciliter la vie des transporteurs sur les grands axes routiers 24 heures sur 24. La Société Pegaso annonce clairement la couleur : se placer parmi les « grands » du poids lourds sur le marché français.

LES PETITES ANNONCES DE « L'O.T. »

véhicules et matériels
entrepôts
transports
affrètement
locaux
emplois
pièces détachées
location
vente aux enchères
fonds de commerce
terrains
licences
etc.

VEHICULES VENTES

La ligne 28,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

A VENDRE

S/R TRAILOR Tautliner PTC 20,5 T
S/R TITAN savoy. 3 ess., 76
S/R TITAN Savoyarde, lg 9,50 m PTC 20,500 T
S/R TRAILOR 16 T plat. ridel. 11 m
S/R DUMOND 24 m³ av. groupe
Remorque CAZENAVE fgon 16 T 1977
2 **SR** 12 casiers gaz
Essieux autovireurs **BPW**
CITERNE ciment **TRAILOR** 1972 sans groupe
PORTE ENGIN PTC 110 T, lg 19,40 m, larg. 3,30 m, année 1980
VOLVO F89, série 34, 1976
Pompe **MOUVEX R.U.R.**

Pièces pour semi-remorques neuves et occasions
VENTES-ACHATS
(dépôt-vente)

C.G.C.
7, rue du Séminaire-de-Conflans
94220 **CHARENTON**
Tél. : (1) 368.53.03 +

TRACTEURS ET SEMIS

MERCEDES 1938 cab. espace — 81
MERCEDES 2632 S — 80
MERCEDES 1928 B.16 — 81
MERCEDES 1932 B.16 mot. nf — 80
MERCEDES 1926 S. hydraul. — 80
MERCEDES LS 1924 — 76-72-70
MERCEDES LPS 1924 1926 2032. 74
SCANIA LB 111 — 75-76-80
SCANIA LB.141, faible km — 80-81
VOLVO F10, F12G, F12C — 79-80-81
2 **TRAILOR** 2 ess. 12,20 m — 71-73
FRUEHAUF 2 ess. plat. 12,20 m. 73
FRUEHAUF Taultiner — 71
DECAUVILLE B/Compas 17 m³. 76
TITAN benne 17 m³ — 74
TRAILOR, 21 T, 2 ess. savoy. alu, très bon état — 75

CAMIONS

81, 74, 73, **MERCEDES** 2624
79, **MERCEDES** 1919 châs. peu km
77, **MERC.** 2626 benne et châssis
76, **MERC.** 1919 ben. rid. rabat.
78, **MERC.** 1932 châssis Telma
80, **VOLVO** 12/54 Telma châssis
79, **MAN** 32240 châs. ou benne
74, **DAF** 2205 6×4 châs. et grue
74, **GBH** 260 châssis Roll. ON
72, **BERLIET GLM** 12

CENTRE AUTO RN7
45290 **NOGENT-SUR-VERNISSON**
12 km au Sud de Montargis
Tél. : 16(38) 97.61.07

R.V.I. BERNARD BOURG
SG2 80, fgon surél. rallongé
SG 3 D 35, fin 81, benne
JK 65 C, 80, fg. alu ou châs.
JK 60, 81, plat. bâché
JP 11 L, 81, châs. cab., 5,90
JN 90 N, 80, benne neuve
JK 75 L, 77, châssis cabine, 5,90
JP 13 XL, 80, fourgon frigo, 6,40
JP 13, 79, benne 4,40
Plus. **SG5** 76, benne et fourg.
GR 231, long. 82, châs. cab., 6,50
GR 305 XL, 80, châs. 8,20 m
GR 350 XL, 79, châs. 7,50
GLR 160 LG, 76, benne peu de km
GBH 280, ex. démons. benne
GBH 12 6×4, lg, plat. grue forest.
TB 231, 79, sellette
TR 280/305, 74 à 80

DIVERS
190 NT 33, 78, sellette
FORD HKF, 76, plat. grue
FORD D 910, 76, plateau
FORD DT 2418, plat. 8 m
FORD Transcont. 77, sellette
MERCEDES 1319, 73, sellette

SEMI-REMORQUE
TRAILOR 73, savoyarde, 12,20 m
Tél. : (74) 23.34.55

TR MAGIRUS 256 M 19 FS, 81 + Hy TB
TR MAGIRUS 256 D 19 FS, 77 TB
TR MAGIRUS 232 D 19 FS, 73 TB
TR MAGIRUS 170 D 13 FS, 73 TB
TR BERLIET TR 280, N 77 TB
TR BERLIET TAK 160, 72 TB
TR MAN 19240 77 TB
SAVIEM SM 260 TU Fg Hay. 75 TB
SAVIEM SM 240 UL ch. cab. 71 TB
SAVIEM SM 240 L Bac 68 TB
BERLIET GR 260 6×4 mal. 6 m³, mot. aux. 77 TB
BERLIET GR 280, grue + plat. acc. 77 TB
MERCEDES LP 808 fg iso. 71 TB
MERCEDES 306, fg 72 B
UNIC DAILY, plat. rid. bac. 81 TB
MAGIRUS 90 M 6 FL, bet. 78 TB
MAGIRUS 90 M 6 FL, fg TB
MAGIRUS 120 D, 8 FL, fg iso + gr. 75 TB
MAGIRUS 120 D 12 K, ben. 74 TB
MAGIRUS 160 D 16 FL, fg iso. 77 TB
MAGIRUS 192 M 16 SL pl. rid., 81, T.B.
MAGIRUS 170 D 17 FL, 78 fg prim. TB
MAGIRUS 170 D 19 FL, grue + plat. rid. 76 TB
MAGIRUS 170 D 19 FL, ch. cab. 72 B
MAGIRUS 232 D 26 K, 6×4 mal. 6 m³ mot. aux. 75 TB
SAVIEM SB 2 D, fgon, 76, T.B.
BEDFORD CF 97770 fg 81 TB
PEUGEOT J7, es. plat. Bac. B
PEUGEOT J7, Es. fg B
SR TITAN, Ben. 74 TB
SR FRUEHAUF, fg Bac 65 B
SR DAF 73, plat. rid. 11,40 m, 16 T TB
SR CODER, 74, sav., 32 T, 12,20 m,
SR TRAILOR, plat. rid. 12,20 m, 32 T, 76, T.B.

S.V.I.M. S.a.
CONCESSIONNAIRE MAGIRUS-IVECO
Route d'Orléans
45700 **VILLEMANDEUR**
Tél. : (38) 93.00.43 - Télex : 760.354

TRACTEURS

D.V.	**BERLIET T.R. 280** 1ère main peu de kilomètres Très beau. Prix intéressant
366	**UNIC 11 A 200** tracteur 24,900 T 1972 moteur refait.
027	**SAVIEM SM 280 TUT** 1975 38 T revu
3912	**MAGIRUS 170 D 13 FS** 1976 21 T
4107	**MAGIRUS 232 D 19** 38 T 1973 pour la pièce
L.33	**M.A.N. 19240** 1976 38 T hydraulique revu
4008	**MACK DM 609 S** 6×4 38/70 T sellette hydraulique revu possibilité semi-benne
4082	**MACK F 785 ST** 38/80 T sellette 3"1/2 moteur refait
3788	**MACK DM 863 SXT** 6×4 150 T reconditionné
S.482	**MAGIRUS M 232 DD** 19 FS 1978, 38 T moteur, boîte pont : 10 000 km
S.490	**BERLIET TR 305** 1979 38 T 1ère main moteur refait boîte révisée
D.V.	**BEDFORD EXXB** 38 H 38 T 1ère main Prix intéressant
S.481	**SCANIA L 110-38** 1975 38 T bon état
S.007	**SCANIA LB 111** 1976 38 T 1ère main bonne présentation
S.358	**MACK DM 685 ST** 38/80 T sellette hydraulique en l'état ou après révision possibilité semi **BENALU** Parfait état
4311	**F786 STX** 6×4 38/80 T sellette 3"1/2 1ère main.
4313	**DM 685 STX** 38/80 T 6×4 très bon état

POSSIBILITE LOCATION - VENTE-REPRISE - CREDIT
Tél. : (1) 687.34.31

TRANSFRYON
OCCASIONS
ACHAT-VENTE
Z.I. Nord rue Monge
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : (51) 05.47.80.
05.47.81.
Télex : 700782

SEMI-FRIGORIFIQUES

1 semi frigo 25 T — 1976
1 semi **LAMBERET** 244 avec penderie — 1983

SEMI-SAVOYARDES

1 **SAMRO TAUTLINER** 2 essieux neuve
1 **TRAILOR** 32 T surb. — 1976
1 **TAUTLINER** 22 T — 1974
1 **TRAILOR** Tautliner 32 T. 1975
2 **TRAILOR** 32 T — 1978
1 **VAN HOOL** 2 ess. — 1982
1 **FRUEHAUF** 3 ess. — 1977
2 **TRAILOR** 23 T et 32 T nves
1 **TRAILOR** 23 T — 1980

SEMI-BENNES

3 **TRAILOR** 17 m³ — 1970-1971
2 céréalières **BENALU** 40 et 45 m³ — 1971-1973
1 **CASTERA** 17 m³ — 1981
1 **BENALU** 17 m³ — 1975

SEMI-PLATEAUX

1 **CODER** — 1973
1 **TITAN** — 1971
1 **CODER** — 1971
3 **TRAILOR** neuves

SEMI-FOURGON

ECOVRAC PTC 20 T 500, avec vis

CAMIONS

1 **FORD 1114 CARGO** savoy. 22 000 km — 1982
1 **SG2** frigo — 1978
1 **SG2** (bétaillère neuve) — 1975
1 **SG2** bétaillère — 1977
1 **SM10** cochonnière — 1974

Plusieurs caisses neuves **LAMBERET** pour porteur
LOCATION SEMI-REMORQUES TOUS TYPES

Plusieurs utilitaires tous genres toutes marques et tous types 3,5 T et plus.

NOUS CONSULTER

BONOCAS
Spécialiste MERCEDES
1313 turbo empat. 42 remorquant savoyarde bâchée **T.B.E.**
1517 empat. 42 et 1619 empat. 48 en très bon état av. caisse alu ou en châssis nu.
LP 608. 36 et 42 fourgon dmgt
PETITS PRIX
Tél. : (6) 421.02.35
♦7143

AV. VOLVO F12 1978 fgon 50 m³ Telma crochets **M.G.** + remorque 3 ess. fgon 50 m³.
Tél. : 16 (61) 70.72.70

A.V. R.V.I. R 360 1982 **T.B.E.**
Tél. : 16 (61) 70.72.70

Vend **VOLVO TF 12 G.** Cabine **GLOBE** 1982 220 000 km.
Tél. : 16 (61) 70.72.70

CENTRE OCCASION
POIDS LOURDS
R. GAYET S.A.
Route de Lyon 55300 DOMARIN
Tél. : (343) 88.14.63

BENNES TRANSPORTEUR

BERLIET GLR 8 66-69-70-78
SAVIEM HM 19 benne neuve 78
SAVIEM JN 95 benne neuve 79
SAVIEM JP 11 benne neuve 76
SAVIEM SG 2 benne neuve 81
SAVIEM SG 3 benne 78
BERLIET 930 **KB** 6 turbo benne 78
MAN 10215 **HA** 4×4 compas 69

TRACTEURS

BERLIET TR 280 75, 77, 78
BERLIET TR 305 ID 80
BERLIET TR 350 78
RENAULT R 310 19 T, 81
DAF FT 2805 nov. 76
DODGE C 38 T 1 79, 81, 83
UNIC 190-26 78, 79
SAVIEM SM 260 73, 76

DIVERS

RENAULT MASTER fgon long 82
SAVIEM JP 13 turbo C/C 80
SAVIEM JP 13 78 turbo fourgon 78
VOLVO F 609 78 penderie à viande
VOLVO F 613 78 C/C mot. à rév.
MERCEDES LP 19-26 savoyarde 74
MERCEDES 10-17 **R** C/C 78 moteur à réviser
MERCEDES LP 608 fourgon 70
TRAILOR savoyarde 12,20 m 76
CODER savoyarde 12,20 m 74

VEND VOLVO TF 7 1980 cabine couchette **T.B.E.**
Tél. : 16 (61) 76.72.70

VDS rem. DAF savoy. rid. alu. 19 T 7,10 m flèche téles. + croch. **MG** à voir (facture) **Trs CALLIAT. Tél. : (35) 77.37.66 crédit possible** ♦6630

A.V. FORD 6×4 **DT** 2418 en châssis an. 81 **état neuf.**
1 **BERLIET GLR8** benne mot. 140 000 km **bon état.**
Tél. : (16-33) 65.27.14 H.R. ♦6603

TRANSPORTEUR VEND
FORD Transcontinental 4231, 77
SCANIA L110 73 équip. hydr. **MRF**
TITAN benne 76 très bon état
FRUEHAUF benne 81 roue simple
KAISER PC 40 T 74, col de Cygne déboitable rampes T. bon état
KAISER savoyarde 3 ess. 80
TITAN plat. 3 ess. 12,20 m 76
Tracteur **MAGIRUS** 232 pr pièce
Tél. : (16-49) 52.07.39

RENAULT 310 Déc. 82 80 000 km
S/TRAILOR savoy. surb. 3 ess. 79
Tél. : 16 (38) 97.61.07

VENDS
SEMI TRAILOR savoyarde
Kangourou 32 T 1978, 2 essieux.
Tél. : (74) 68.21.87

A VENDRE
1 **TRACTEUR VOLVO TF** 10, année 1979, moteur refait.
Tél. : (43) 69.31.74 ♦7076

A.V. cause retraite 6 ensembles routiers 38 T av. trafic important. NORD PARIS ET RETOUR. Ecrire revue. ♦6979

A.V. SCANIA LB 141, 1979, **B.E.G. Tél. : (1) 576.17.21.** ♦7071

MERCEDES
2, 2626 **LAK** 6×6, 80 ben., 55 000 km
1, 1919 **K** trib. et grue, 81, 80 000 km
1, 2624 **LK** 1981, 35 000 km
Tél. : 16 (38) 97.61.07

RVI TR. 305 80 Hydraul. + S/pte engin **KAISER** 45 T rampe arr. Bon état l'ensemble **120 000 F.**
Tél. : 16 (38) 97.61.07

A VENDRE CAUSE CESSATION MATERIEL TBE AV. HYDRAUL.
2 tracteurs 6×4 **TRH** 305 78
2 Tracteurs 6×4 **GBH** 280 78
1 **TR** 305 4×2 79
2 Tracteurs 280 4×2 76
1 **MAN** 19240 4×4 76
Tél. : 16 (38) 97.61.07
♦6397

Transporteur vend SM 21240 21 T de 77 parf. état. **Tél. : (16.32) 21.07.84.** ♦7052

Vend semi-benne **BENALU** caisse acier 7,50 m. Important stock pièces pr **DAF** 2 600 **DKA**, 2 600 **DK** 324, 2 800 **DKS** (ponts, boites, inject.)
Tél. : (46) 33.58.33 ♦7063

Cède leasing 2 388 **HT/mois** expiration avril 86, **RENAULT MASTER T** 35, gd volume 25 m³, oct. 82, 16 000 km, état neuf. **Tél. : (1) 256.34.56** de 9 à 18 h. ♦6985

Vds S/REM. TITAN savoyarde 1972, **T.B.E.G.** 29 T lg 12,20 m, 6 vit. **Px : 25 000 F. Tél. : (77) 76.72.95.** ♦6986

A VENDRE TR SCANIA LB111, 81 **SR BAJ** et **FOND** tridem, 74, **T BE. Tél. : (67) 96.09.21** ♦6946

ENSEMBLES ROUTIERS 38 T

RENAULT TR 310, 81
RENAULT TR 310, fin 82
VOLVO TF 10, 81
S/REMORQUES 12,50 m
Savoyardes 3 essieux
FRUEHAUF 82, 83 **TRAILOR** 80, 84
TAUTLINER, 2 essieux
SAMRO, 82 bâché dessus débach.
Visible sur rendez-vous
[illegible] Tél. 16 (6) 428.24.00 ♦7122

Particul. Vend tracteur SCANIA LB 110, et semi-benne **TRAILOR. Tél. : (6)** 402.26.38. ♦6567

A VENDRE
DAF 2105 **DHR** + **FRUEHAUF** 1980, PTR 19 T 100 m³ état excpt.
MERCEDES 1219, 10T990, 1980 remorquant 50 m³ parfait état.
S/RFRUEHAUF 32 T
TAUTLINER 12,50 m
STE LE POULLOUIN (1) 798.23.05. ♦6730

VEND 3 BENNES en parfait état :
FRUEHAUF TP avec réhausse juillet 1973
KAISER TP avec réhausse août 1975
TRAILOR céréalière 50 m³ 2 essieux année 1970
Tél. : 16 (35) 72.46.79 ♦6185

REDIGEZ VOUS-MEME LA PETITE ANNONCE QUE VOUS DESIREZ NOUS CONFIER

Si vous désirez nous confier une annonce, vous pouvez utiliser le cadre ci-dessous pour rédiger votre texte (minimum 2 lignes).
Utilisez une case par lettre ou signe de ponctuation **en laissant un espace entre chaque mot.** (Précisez la ponctuation souhaitée).
Pour les annonces encadrées ne compter que 25 signes par ligne.
Attention aux mauvaises coupures de mots.

TARIFS

— Avec nom, adresse ou numéro de téléphone ..... **26,80 F TTC la ligne**
— Avec domiciliation à nos bureaux ..... **31,40 F TTC la ligne**
— Rubrique Demande d'emploi ..... **25,80 TTC**
domiciliation en nos bureaux ..... **30,20 TTC**
— Majoration couleur ou encadrement ..... **30 %** de majoration.

Rubrique de parution ☐ Nombre de parutions ☐

Impression couleur ☐ OUI ☐ NON Encadrement ☐ OUI ☐ NON Domiciliation ☐ OUI ☐ NON

Nom et adresse _____

J.C. AUE

Zone Industrielle
86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél. : (49) 51.20.93
Telex : 792 073

SEMI-FRIGO

1 Semi CHEREAU 16 T 76
1 Semi CHEREAU 32 T 75
Semis CHEREAU :
2-32 et 2-44 82

TRACTEURS

1 MERCEDES 1926 74
1 MERCEDES 1933 81

PORTEURS FRIGO

1 SCANIA LB 111 77
1 MERCEDES 1013 82
1 MERCEDES 808 76
1 BEDFORD 77
1 GR 280 75
1 UNIC 170 NC 20 Chereau
1 UNIC 130 Chereau
1 UNIC U 35 Chereau

REMORQUES

2 CHEREAU 76-77

DIVERS

1 R 310 accidenté 82
1 1938 accidenté 81
1 1017 accidenté
LOCATION de semi-frigo CHEREAU
Plusieurs S/Rem. déclassées.
Plusieurs carrosseries.

NOUS CONSULTER

VENDS BERLIET 130B9 de 1980 volumineux 67 m³ CU 4,500 T, carrosserie Clark BE, prix 50 000 F. Tél. : 16 (4) 441.34.09. ♦6790

MAGNE - V.S.V.I.
222, avenue Aristide-Briand
BAGNEUX (RN 20) 654.18.11

BENNES 4X2, 6X4, 6X6

BERLIET GBH 280 79
MAN 32240 DH 76-80
MAN 32280 DHA 6×6 79
MAN 19163 multibenne 79

MALAXEURS

UNIC PB6 cuve neuve 79
BERLIET PM 4 Stetter 67
BERLIET PM6-15 T.B.E. 67

TRACTEURS

BERLIET TR 280 72
SAVIEM 31180 T ..... 75 et 76
VOLVO TF 10 80
UNIC 180 FAT 26 77
VOLVO TF 88 73-74
VOLVO TF 88 6×4 74
MAN 19240 HT hydr 77

EXCEPTIONNEL

RVI TR 310 81

DIVERS

DAF 2805 DK mav 77
VOLVO F 488 fgon 82
SAVIEM JK 65 pl 80
♦5945

SAVIEM SM 8 XL, UMF COMET 16 m, très bon état général
M. MONTIGNY TI NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.34.00 +
♦7116

SOCIETE SOVALES
B.P. 130
77107 MEAUX CEDEX
Tél. : (6) 433.17.30

TRACTEURS

SCANIA L111-38 1975 - 1976 - 1978 - 1979
SCANIA L110 1968 - 1970
SCANIA LB111 1976 - 1978
SCANIA LB141-34 1980 - 1981
VOLVO TF 614 1978
BERLIET TR260 1972
BERLIET TR280 1976
SAVIEM SM 200 TT 1970
SAVIEM 280 TU 1977
DAF 2805 DKTD 1978 équipé pétrolier

CAMIONS

SCANIA LT111 P 42 benne AR Marrel 1979 150 000 km
SCANIA LB111 P 50 10/78 savoyarde Telma
BERLIET 30 K 1972 PTC 10 T avec caisse frigorifique
MAN 26240 châssis-cabine 1976
MAN 26240 benne AR 5 200 1977
BERLIET GBH 6×4 châs. cab. 1974
BERLIET GBH 6×4 benne AR 1972
BERLIET GR 305 savoyarde Telma 1979
UNIC PR12 R 2 plateau ridelles bâché

SEMI-REMORQUE BRETAGNE 1969 2 essieux
SEMI-REMORQUE BENALU 7,500 1981 châssis acier
SEMI-REMORQUE BENALU 8,200 1983 tout alu. ♦6086

VDS ensble TR 305, sav. 12.20 m mars 80. Ensble TR310 + benne avec mot. auxil. mars 81, travail assuré. Tél.: (24) 39.05.66. ♦3916

CAMIONS

MAN 26240 6 × 4 benne 76
VOLVO F 10 4×2 frigo 81
R 310 Telma 83

SEMI-REM. FRIGOS

TRAILOR frigo 3 essieux 84-73

SEMI-REMORQUES

FRUEHAUF alim. vrac 2 ess. 79
TRAILOR sav. 3 ess. 81
TRAILOR plat. rid. 72
TRAILOR benne TP 75-77-80
TRAILOR ben. rid. rab. 10,50 m, 2 ess.
FRUEHAUF porte engin
BENALU châs. alu caisse alu 11,20 m avec gpe auxil. 3 ess. 80
S/R fourgon 2 ess. 12,20 m 77
S/R céréalière BENALU 3 ess. 10,50 m 77
Pte-engin 32 T et 45 T CU

TRACTEURS

VOLVO TF12 79
VOLVO F 88 74

PIECES

DAF 2805 DKT pont
VOLVO F88, mot., btes, pont.

Tél. : (96) 72.69.70
78.26.66

CAMION 4×4 MAN 12215, fin 72 équipé plateau + treuil arrière
CAMION 4×4 MAGIRUS 232D19 AK, 74, plateau + grue bois
S.E.G.P. 77 NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.34.00 +

VDS tract. MAGIRUS parf. état 232 D 19 S, 76, 20 000, 77, 25 000, 256 D 19S, 78, 35 000. Tél. : (35) 32.21.63. ♦6823

MERCEDES-BENZ PARIS NORD

Des occasions toutes marques et tous tonnages.

80-90, rue Francis Pressensé
B.P. 39 - 93201 SAINT DENIS
CEDEX 1 - Telex : 212060
Tél. : 838.91.90 Postes : 1303 et 1304.

A VENDRE
TR SAVIEM HM 26, 26 T 500, cabine prof. moteur à refaire 348 710 km pneus BON ETAT. Visible : GARAGE FRANCE VI (ETS SAMIFRA) Le Bengy - 58000 NEVERS. Faire offre à : WALON/ORLEANS - Tél. : (38) 72.69.60

A VENDRE
EPAVES TR SAVIEM SM 10, moteur bon état 222 390 km, B.V. à refaire à titre épave. Prix 6 000 F avec S/REMORQUE. Pneus bon état visible : WALON/ORLEANS - Tél. : (38) 72.69.60. ♦7063

Cause double emploi vends TRACTEUR UNIC 130 NT, de 1976 130 000 km, très bon état avec pte engins CASTERA, type R.S.T.P. 25 B B.P.T.C. 32 T, rampes hydrauliques de 1979 très bien.
Tél. : 16 (25) 84.70.66 ♦7065

VENDS TRACTEUR DAF 2800, 280 CV, année 1977, BV et moteur refaits. Bon état général. Prix à débattre.
Tél. : 16 (73) 69.68.93 ♦7067

VDS TR 300, an. 71, compression 25 kgs. Bon état général + hydraulique EDBRO complet + 2 roues secours neuves 20 000 F. Tts LOUIS 02290 TARTIERS.
Tél. : 16 (23) 55.73.86. ♦7040

AV. S/R benne 17 m³ et plat. 12 m 20 KAISER. Tél. : (99) 64.02.91 ap. 19 h. ♦7041

A VENDRE tracteur UNIC T 3401 sans B.V. Tél. : (32) 41.04.04. ♦7042

Tracteur FORD Transcontinental HA 4432, 1979, très bon état MORIN 53120 GORRON. Tél. (43) 64.61.36. ♦7043

VDS ENS ou SEP. tract. SCANIA 141, 79. Freins pneus embr. batt. neufs. + SR 3 ess. TRAILOR 76
Tél. : (81) 67.00.55 ♦7047

Transporteur vend IVECO 65-10, 1983, 5,990 T PTC plat. rid. bâché, possib. de reprendre leasing.
Tél. : (16.79) 32.29.45 ♦7050

TRANSP. vd semi frigo FRC 86 PTC 21 T CHEREAU grpe SIFO Diesel elect. Tél. : 16 (31) 94.43.77.

LES PETITES ANNONCES
de L'OT
Les plus lues de la presse professionnelle du transport routier.

MERCEDES-BENZ FRANCE

TRACTEURS

MERCEDES	1422 S	84
MERCEDES	1424 S	81-83
MERCEDES	1926 S	80
MERCEDES	1935 S	84
R.V.I.	TR 320	78
MAGIRUS	270 D 19	79

PORTEURS

MERCEDES	608 fourgon déménagement	70-71
R.V.I.	JN 90 fourgon + hayon	78
SAVIEM	SM 280 châssis cabine	77

BENNES

MERCEDES	LP 608, BRR, moteur E.S.	75
R.V.I.	GLM 12 6 × 4 malax. mot. auxil.	68

UTILITAIRES (FOURGONS)

MERCEDES	207 fourgon	81
MERCEDES	508, châssis cabine	78
R.V.I.	Trafic	83
R.V.I.	Master	82
PEUGEOT	J9 fourgon	81

VOITURES PARTICULIERES DE DIRECTION

MERCEDES	200 D	83
MERCEDES	240 D	82
MERCEDES	300 D	83
CITROEN	GSA break	80

Occasions

Mercedes-Benz France
Centre occasion VI de Lyon
Z.I. LE FAVIER CD 42
69230 ST-GENIS-LAVAL
Tél. : (7) 856.33.05 poste 620

TR UNIC 270, hydr. + semi-benne 6,5 m 30 m³ rid. rabat. passé aux Mines 3.10.83. Très bon état. Bas prix.
Tél.: (88) 68.40.55
♦6984

---

3 VOLKSWAGEN

RA 097 L.T. 35 Double cabine 5 places benne 3,500 T Modèles 80/81/82, après visite, avec garantie
TEL. : (1) 687.34.31
♦7138

Ensemble routier 38 T
Cam. et rem. savoyardes
GR 305-78/Rem. FRUEHAUF 79, excellent état
Tél.: (6) 496.44.80
♦6818

REDUCTION ACTIVITE
A VENDRE
1 benne **TRAILOR** travaux publics de 1967, type 29532 très bon état. **Prix : 20 000 F.**
1 benne **TITAN** 1980, type T 32 S.E.R.N. **Prix : 35 000 F.**
1 benne céréalière **TRAILOR**, type 532 E, 2 ess. roues simples de juin 1981, bâchée **TIR** état neuf. **Prix : 95 000 F.**
1 citerne de 28 000 l **CODER** avec motopompe et système arrosage piste. **Prix : 30 000 F.**
1 **SM 280 TU** de 1977, moteur neuf. **Prix : 35 000 F.**
Equipement hydraulique pour tracteur marque Edbro. **Prix : 5 000 F.**
Tél.: 16 (49) 50.59.34.
♦6851

RENAULT 310, décembre 82 faibles kilom. 2 **TRAILOR** benne acier modulor 8,20 m + rehaussé.
Tél.: 16 (38) 97.61.07
♦6773

Ensemble routier 38 T, 90 m³ cam. et rem. savoyardes **FORD 4427-80/REM. TITAN 76** Excel. état. **Tél.: (6) 496.44.80.**
♦6817

Ensemble ou séparément **VOLVO TF 88 PTR 38 T, 1976**, moteur E.S 90 000 km, semi benne **TRAILOR TP** 7,500 m PTC, 32 T avec moteur auxiliaire **LOMBARDINI DIESEL**, démarrage électrique.

SCEVI
ZI ARSY
près COMPIEGNE
Tél.: (4) 442.72.02

S/ben. KAISER ben. alu 17 m³.
S/ben. KAISER ben. acl. 19 m³
S/ben. KAISER ben. alu 19 m³
S/plat. 3 ess. ridel. 12,2 m
S/plat. 3 ess. avec grue roulante
S/plat. 20 T, 1 essieu
S/plat. 20 T avec roll loader
S/pte engin 2 ess. extens. 81
ETS BERROYER (47) 65.04.95.

CEDE cse réduct. activité
DAF TR 3305 DKX sup. pneum. faible kilom.
SR savoy. 3 ess. 12,50 m porte bobine de bache vite.
Tél.: 16 (3) 985.67.07 le soir.
♦6825

DISPOSONS RACKS à PALETTES h. 2,50 m et 7,70 m largeur 0,85 m, lisses de 2,70 m état neuf. Chariot élévateur **FENWICK** retract. haut. levée 4,05 m 1200 kg, batteries état neuf, révisé, très bon état. Racks à palettes accumulations h. 5 m état neuf. **Tout visible région parisienne.**
Tél.: (99) 89.10.63 Télex : 730 908
♦6830

[redacted]
Tél. : (1) 838.91.46

TRACTEURS

BERLIET TR 280		74-76-79
BERLIET TLR 250 hyd.		71-72
DAF 2805 DKS		79-81
MERCEDES LS 1924		72-73
MERCEDES 1932 S		80
MERCEDES 1926 S		78
MERCEDES 1933 S		83
MERCEDES 508 + S/R LOHR 10 000 km V.L.		83
MAGIRUS 310 D 19 S		80
MAGIRUS 310 D 19 S		80
UNIC 190 NT 33		77
UNIC 190 PAT 26		80
LEYLAND MARATHON II		79
VOLVO TF 10 boite 16		79
VOLVO TN 10		78-79
SCANIA LB 111		76
SCANIA LB 141		78
SAVIEM 340 éq. grue 20 T/m		76
MACK F 785 T		76

PORTEURS

DODGE G.86 75 P.R.B. alu.	82
SAVIEM JP 13 fgon alu dém.	78
FORD 811 neuf cais. dmgt.	82
FORD 1614 C.C.	80
MERCEDES 1919 châssis cabine	76
MERC. 1919 multibenne MARREL 3 caissons	76
MERCEDES 2624 LK tribenne	75
MERCEDES 913 trib. 120 000 km	73
MERCEDES 207 D.A. 30 fourgon 25 000 km	83
MERCEDES 2628 6×4 neuf	83
MERCEDES 813 fourgon alu	82
MERCEDES 1919 châssis cab.	76
LEYLAND Marathon PRB 7,50 m + hayon élévateur	78
LEYLAND BX 1100 XL 13 T tot. fourgon alu. 7 m	83
BERLIET GBH 230 6×4 BTP	76
BERLIET GBH 260 6×4 BTP	74
MAGIRUS 130 D12 AK 4×4 tribenne + grue Hiab 350	79
MAGIRUS 170 D 17 K trib. + grue Hiab 650	79
MAGIRUS 230 D 26 trib.	72
MACK DM 685 SX benne neuve T.P.	72
UNIC 260 PAC 26 6×4 BTP	80
DAILY fourgon DT	82
RENAULT MASTER fourgon	82
PEGASO 11/80 19 T C.C.	80
PEUGEOT J7-J9	82
VW 250 C T Car 9 places	81
C.35.D fgon surélevé	80

SEMI-REMORQUES

FRUEHAUF benne acier 32 T	81
TRAILOR benne acier 32 T	75
FRUEHAUF savoy. TIR alu 12,50 m, 3 ess.	81

A VENDRE
TRR UNIC - 190 NT26, 5/77
TRR BERLIET - TR305, 2/79, 1ère main. Telma, moteur E/S, injection directe.
CAM SAVIEM - SM 260 SL, 04/73, plat. bâché lg 7,75 m.
TRR LEYLAND - MARATHON II, 79
TRR MERCEDES - LPS 1926/32, 07/74.
S/REM. BENALU - 3S24, 08/76, moteur auxiliaire Lombardini **Grue HIAB 970,** avec grapin évent. avec S/rem. **BAJ ET FOND** équipt. spécial.
GARAGE BAUMGARTNER
Tél.: (88) 64.08.88.
♦6740

VEND VOLVO F12 G. empt 52 chas. cabine 82 **T.B.E.**
Tél.: 16 (61) 70.72.70
♦7141

VEND IVECO 190-38 80 000 km **T.B.E.** 83. **Tél.: 16 (61) 70.72.70.**

Tract. SM 340 TB 76 Telma B.V. Fuller pont MAN mot. HS 15 000 + **TR SM 300** 72 cplet ou pr pièce 7 000 F + semi **CODER** 75 21 T sav. gd vol. 12 000 F bon état bâche + plancher nf. **Tél.: (76) 09.20.07**
♦6639

6×4, **MAN** 19280 HAK, tribenne, exc. état, PTC 19 T, CU 10 T
6×4, **MAN** 16168 HAK, tribenne, exc. état, PTC 16 T, CU TTW
4×2, **MAN** 19240 F, benne AR, neuve, 5 200 m
4×4, **RENAULT** 110.150, PTC 11 T, tribenne et treuil hydraulique
JP 11, benne AR, CU 6T400, 1978
6×4, **MAN** 32240 DH, benne AR rid. rab. PTC 26 T, 1978
6×4, **GBH** 250, benne AR, 1978
MAN 19240 DH, tribenne 4 700 m et grue Atlas 6 MTS, 1979, T.B.E.

billiar Véhicules Industriels
R.N. 4 - Route de Strasbourg
57402 SARREBOURG - B.P. 89
Tél. (8) 703.26.33 - Télex 960 547

A V. citernes alimentaires inox calorifugées
CODER 285 hos. 2 ess. 5 cpts.
Citerne CODER inox calorifugée 300 Hos 2 ess. 5 cpts
Citerne CODER inox calorifugée 300 Hos 2 es. 4 cpts
Tracteur DAF DKS 300 CV turbo 450 000 km 74
Tél.: (16-68) 31.22.72
31.51.25
♦6624

NBREUX TRACTEURS PETROL.
VOLVO TN 10, fin 79
MERCEDES 1926 S, 79, 80
MERCEDES 1926 S, 79 telma
MERCEDES LPS 1924, 74
MERCEDES 1419 S, fin 76
+ pompe de dépotage

S/R CITERNES 32 T
Calorifuées 27500 litres
FRUEHAUF, 72, pompe immergées + groupe
TRAILOR, 74, + groupe
BSL, 73 calorifugée alu, 30 000 litres, 2 compartiments
MERCERON, fin 76, 20 000 l, 6 cts équipé volucompteur

TPTS POULALION 77 NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.39.04

S.A.M.I.
R.N. 165 sortie Sautron
B.P. 29
44880 SAUTRON-NANTES
Tél.: (40) 86.44.00. Télex : 700 235

TRACTEURS

DAF 2805 DKTD an. 1976
VOLVO TF 12 1978/1980
VOLVO TF 7 1980
VOLVO TF 7 année 1979
VOLVO TF 10 « O.K. » 78/80/81
VOLVO TF 88 années 1975-76-77
VOLVO TN 10 1979-1980
VOLVO TF 89 an. 74/76
BERLIET TR 280 années 1976-1978
BERLIET TR 310 1982

PORTEURS

VOLVO F609 79 fg
MERCEDES 307 D 33 82 fg
VOLVO F611 fourgon année 1982
VOLVO N10-50 benne, 1975
VOLVO F 407 A cochonnière 4,20 m, an. 10/1978
VOLVO F 613 année 1978 fourgon
VOLVO F 406 année 1977 caisse fr.
VOLVO F 613 caisse frigo 1976
VOLVO F 408 savoyarde, année 1981
VOLVO LF 12-56 année 1980 châssis cabine
BERLIET GR 280 châssis cab. année 1978
BERLIET GR 302 1978
BERLIET GR 205 ch. cab.
FORD D 111 ch. cab. 1975
MERCEDES 1313 frigo 1971
SAVIEM JP 11, plateau année 11/1981.

A VENDRE
1 TRACTEUR TF 88, année 1977, équipé benne alu.
1 TRACTEUR TF 89, année 1977, équipé d'une semi RENALU, année 1979
Tél. : (43) 69.31.74
♦7021

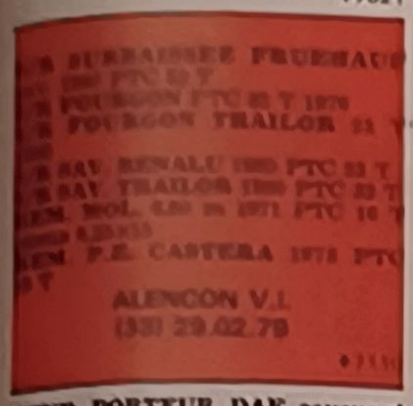

VEND PORTEUR DAF savoyard 7,70, type 2105 DHR cabine couchette, janvier 1982, très beau
Tél. : 16 (98) 02.34.60

VEND CHASSIS DAF, type FA 2805 DKTD, année 1979.
Tél. : 16 (98) 02.34.60
♦7108

TRACTEURS

TR 250, 130 000 km	1980
SM 280	1977
D 19 F, 4×4	1976
D 19 F, hyd.	1974
VOLVO TF 10	1979/80

PORTEURS

IVECO 159 NR ch. cab.	79
IVECO 130 NRH 20, démgt.	
VOLVO N 10, 6×4, ch. cab.	76
MERCEDES 2623, 6×4, benne	70
MAGIRUS, 6×6, trib. 21 T	78
MAGIRUS, 4×4, trib. + grue	78
CITROEN, benne, CU 4 T	69

SEMIS

SEMI 32 T benne sav. diverses années
REM. 7,5 T nous consulter

GATINAIS POIDS LOURDS

45200 MONTARGIS
Tél. : (38) 95.72.67 et (38) 92.10.36
♦7099

A.V. porte-engin rem. plat. bascul. 5,60 m CU 8 T, an. 84.
Tél. le soir : (38) 92.10.36
♦7098

A.V. PONT ELEVATEUR FOG neuf sous garantie 13 T. Px 70 000 F.
BENNE hydraul. pr 2,5 T. Px 1 500 F.
Tél. : (77) 22.13.83
♦6500

PORTEUR VOLVO TF 12 1980. Caisse frigo CHEREAU + groupe GARAGE AUBREE J.-P. RENNES/VERN.
Tél. : (99) 62.71.25 +. ♦7096

VDS SEMI FRIGO de 1974 grp. thermo-king SB150 diesel électrique état neuf agrée classe A 6 ans. S'adresser : SARL FABRE et FILS, VALREAS. Tél. : (90) 35.05.90.
♦7094

A VENDRE
CITERNE 8500 l, 1 seul compartiment avec distribution mesurée, pompe sur PMT, véhicule 881 KB, moteur H.S. Faire offre.
SOCCOIM SA
ZA Les Pierrelets
45610 CHAINGY
Tél. : (38) 43.26.75. ♦7092

Vend TRR MERCEDES 1419 de 78 bon état. Tél. : (20) 48.60.85. ♦7091

VENDS MAN 6×4 benne 32230. 21215, et diverses pièces, cessation activité.
Tél. : 16 (7) 820.48.95
♦7090

ETS PETIT

S/R SAVOYARDES
16 - 32 T

FRUEHAUF, 79, 32 T, 12,20 m, 2 ess.
YORK, 79, 32 T, 12,20 m, 2 ess.
DAF, 77, 32 T, 12,20 m, 3 ess.
CODER, 70, 32 T, 11,70 m, 2 ess.
FRUEHAUF, 68, 32 T, 12 m, 2 ess.
VAN HOOL, 77, 16 T, 12,20 m, 2 ess.
CODER, 75, 20,5 T, 12,20 m, 2 ess.
TRAILOR, 73, 16 T, 11 m, 2 ess.

S/R FOURGONS

YORK, 7,76, 32 T, 12,20 m, alu.

49000 ST-JEAN-DE-LINIERES
Tél. : (41) 48.17.33
♦7103

A VENDRE
BERLIET GR 250 équipé vrac intégral caisse alu équipement récent.
1 BERLIET GR 190 carros. fgon T.B.E.
1 mot., 1 B.V., 1 pont pr BERLIET GR 250
1 bte et 1 pont pr BERLIET GLR 160
1 pont pr BERLIET GAK
Tél. : 16 (51) 57.93.17
♦7101

ECRIVEZ
VOS TEXTES
TRES LISIBLEMENT

BVI
BOURG-EN-BRESSE
(74) 23.11.99
CONCESSION MERCEDES

BERLINE MERCEDES 300 D 33 000 km	83
FOURGON MERCEDES 207 DA	81
TRACTEURS	
MERCEDES LP8 1319 S	73
MERCEDES 1928 S	77
BERLIET TLR 12	70
SAVIEM SM 240	69
SAVIEM SM 280 TU	70
PORTEURS	
MERCEDES LP 608/36 frigo classe A	71
MERCEDES 1217 R/42 bétail. cochons	83
BERLIET 950KB caisse 5,50 m	77
BERLIET JN 90 frigo classe A	80
UNIC P 6 plateau 5 m	74
UNIC P 8, chas. cab.	73
UNIC P 11, chas. cab.	74

BENNE CEREAL. 6,30 m + compas caisse frigo CL. A, 4,60 m + porte AR ♦7112

S/pte engin KAISER 81, 32 T 2 ess. surbala. extensible
BERROYER (47) 65.04.95
♦7113

Vds cause cessation activité
Tracteur UNIC 190 NT 26 77
Tracteur UNIC 190 PT 26 78
Bon état. Prix à débattre
Tél. : 16 (20) 07.15.30
♦7114

Vend MERCEDES 1926 S, 1977 cab. côté gauche incendié
MERCEDES 1928 S, 1980 accid.
Dépanneuse WARD-LAFRANCE, D.A. flèche télex carte blanche T.B.E.
MERCEDES 608, 1973 fgon bâché
LEGEAY 85220 APREMONT
Tél. : (51) 55.74.25
♦7115

Vds tract. rmt. 19 T LP8 1113 + semi fgon 13 T, 1974 prix à débattre ou échange être porteur 8 T ut.
Tél. : (31) 89.44.34
♦7105

VD LP 608 42 savoy. alu, couch. 77, mot. et freins 40 000 km état except. prix 40 000 F.
Tél. : (6) 048.21.97
♦7104

VEND VOLVO TF 10 1981 et 82 T.B.E. BV16. Tél. : 16 (61) 70.72.70.

VEND VOLVO F 7 cab. couch. ch. cab. 1982. Tél. : 16 (61) 70.72.70.

A.V. rem. DAF fgon alu vol. 50 m³ an. 78 PTC 8 T T.B.E. Prix intéres.
Tél. : (16.32) 32.17.24
♦7012

A VENDRE
BERLIET GLR8, PTC 18 T, plat. fourrages lg 7 m mot. E/S ét. exception.
Tél. : (57) 51.34.15

DEPANNEUSE

4309 FEDERAL 6×6 15 T V.T.S.U. Avec grue de dépannage moteur Diesel Bon état 15 000 F HT
TEL. : (1) 687.34.31
♦7139

CAMIONS EN CHASSIS NUS
UNIC 190, 35, fin 79
MERCEDES 1919, 79
BERLIET GR 231, 80
M. MONTIGNY (6) 428.29.04
♦7116

OCCASION VOLVO

CENTRE DE PARIS
18, rue du Fer-à-Cheval
Z.I. 95200 SARCELLES
Tél. : (16-3) 990.54.24.
Télex : 696 041

TRACTEURS

MACK hydraulique	75
MAGIRUS 310 D19 FS	76-77
MAGIRUS 270 D 19	75-77
FORD Transcontinental	81
RENAULT TR 280	77-79-81
SCANIA L 111	80
VOLVO TF 88	75-76-77
VOLVO TF 10 et TF 12 révisé OK	78-79-80
VOLVO TF 10	80-81
VOLVO TF 7	80
VOLVO TN 10	80-81-82
VOLVO TF 12 G	81
VOLVO TF 614	80
VOLVO LF 89 châssis	77

PORTEURS

SAVIEM SM 12 fgon	68
VOLVO 613 fgon savoy.	78-80-81
VOLVO F 609	79
VOLVO F408 fgon dmgt	82
VOLVO 613 châssis	80
VOLVO LF 89 châssis	77
VOLVO F7 fourgon	79-80

CITERNES

SAVIEM SM 8 fuel 9 500 l	74
UNIC 14 000 l 8 cpts	70

BENNES

VOLVO N10 19 T	76
VOLVO N10 6 × 4	81
MAN 26240 6 × 4	76

S/REMORQUE

TRAILOR S32 benne	76

CENTRE DE MARSEILLE
RN 568
Quartier Billard
13700 GIGNAC-LA-NERTHE
MARIGNANE
Tél. : (16-42) 88.58.58
Télex : 420 603

TRACTEURS

BERLIET TR 280	76
VOLVO TF 10 OK	79-80
VOLVO TF 12 C	79
VOLVO TF 7 couch.	80-81
VOLVO TF12 G	81
VOLVO TN 10 cab. couch. pétr.	80

PORTEURS

SAVIEM JN 95 hayon arr.	79
SAVIEM SM12 sav.	78
SAVIEM JP13 sav.	78
SAVIEM SG2 fg démgt	75
SAVIEM SB2	69
SAVIEM SG5	75
BERLIET 90 B7 fgon mess	79
BERLIET JK 2	79
SAVIEM JN 95 hayon arr.	79
VOLVO F613 sav.	78
VOLVO F 610 cab. couch.	83
UNIC P270 sav.	74
OM 65 fg démgt	77

CENTRE DE TOULOUSE
344, av. des Etats-Unis
RN 20 31200 TOULOUSE
Tél. : (16-61) 70.72.70
Télex : 530 582

TRACTEURS

VOLVO TF 7 couch.	80
VOLVO TF 89 B.V. 16	77
VOLVO TF 10 B.V. 16	79-80-81
VOLVO TF 12 B.V. 16	79 à 82
VOLVO TF 12 S/R 70 pt R.M.	82
VOLVO TF 12 G. cab. globe B.V. 16.	82
VOLVO TN 10 B.V. 8 pt R.M. hyd.	79
MERCEDES 1419 S cab. prof.	77
MERCEDES 1926 S cab. prof.	75-76
IVECO 190-38 80 000 km	83
R.V.I. TR 305 sel. flex	79
R.V.I. R 360 sel. flex	82
SCANIA LB 111 sel. flex.	79

PORTEURS

VOLVO F 408 ch. cab.	83
VOLVO F 408 fgon Klegefrance.	82
VOLVO F 611 fgon tôlé ptes lat.	77
VOLVO F 613 savoy.	78
VOLVO F 613 fgon Klegefrance.	80
VOLVO F 614 fgon	78
VOLVO F 7 savoy. c. couch.	80
VOLVO F 7 ben. Marrel R.R.	80
VOLVO N 7 polybenne câbles Guima	80
VOLVO LF 12 fgon 50 m³ + rem. 50 m³	78
VOLVO LF 12 G. ch. cab.	82
VOLVO F 89 savoy. + hay. élév.	76
SAVIEM PS 30 savoy. Telma	78
BERLIET GRH 230 6×4 trib.	77
R.V.I. GR 231 ch. cab. 20 000 km.	83
DAF FA 1600 fg prim. + hay. + gpe	77
MERCEDES LP 808 fg iso. + hay.	77

BUS

VOLVO B 58/60 Telma 53 pl. + guide	80
VOLVO L.B. 10 M/60 carr. Irizar Urko Telma air pulsé 53 sièges Chardon + guide	6/83
BERLIET PR 14 53 pl. Telma, mot. ref. 100 000 km	5/77

A VENDRE

BERLIET 380 K KL 1973 CU 2 850 kg, fourgon bâché
Tracteur **MERCEDES LPS 1926/32** - 1973 et 1974
SAVIEM SM 11 L - 1970 - plat. rid. bâché
CITROEN C 35 diesel 1974 isotherme
Cadre de châssis **TRAILOR** 12,50 m 3 essieux pneus 15×22,5 porte-roue double prix intéressant
SR savoy. 12,20 m, marque Coder tridem. fin 1980.
SEMI-REM. type **SERMA** année 1974 PTC 15 t 300, CU 10 t 460. Fourgon alu dimensions L. 9 900 × 2,430 × 2,330 Haut. Bon état.
TRACTEUR UNIC T 270 A 2T1, 1974, mécanique en exc. état
SM 6 année 1973, mot. éch. st., 25 000 km, plateau brasseur avec toit, hayon élévateur à l'arrière
TRR FIAT 190 NT 33, 1978
TRACTEUR MERCEDES, 1926 S 33 C, 1977, bon état.
VOLVO F 613, 40, 1977, fourgon tôle 5 m, hayon 1 000 kg.
CITROEN C 35, essence, 1978, plateau.
MERCEDES 1217 B 32 P, châssis cabine, non imm., peu de km.
SAVIEM HM 26, 1979, benne transporteur neuve.
BEDFORD 97 H, 5/81, fourgon 46 000 km.
SAVIEM JN 90, 1979, avec cit. à lait magyar 4 000 l isolé dble paroi inox avec volucompteur.
Citerne **FILLIAT** pulvérulent Horizontale 52 m³ 3 essieux sans groupe
MERCEDES TRACTEUR 1933 S 12/81 53 000 km + Telma état neuf.
MERCEDES 1013 - 48 1980 châssis cabine long carr. 7 m.
VOLVO F88 1976 + Telma - Caisse frigo **FRAPPA** agrée 1/85 SIFO classe C.
MB 1919/48, 1976, couchette, châssis cabine.
MB LP 1313/48, 1976, châssis cabine, bon état.
TRR MB 1926 S-38 du 15.07.75 t.b. état
TRR MB 1926 S-38 du 17.08.77 t.b. état
TRR 2632 S 38 32 C (6×4) du 20.06.76 t.b. état
TRR UNIC 190 NT 26 du 21.02.78 t.b. état
3 **SEMI-REMORQUES** benne **ROBUSTE KAISER** du 09.02.76 t.b. état

DAUPHINE POIDS LOURDS
concessionnaire **MERCEDES BENZ**
1-3, route de Lyon
38120 **SAINT-EGREVE**
TEL. : (76) 75.07.54 et 75.11.54

MERCEDES

LO 508 D car 21 places assises	1974
L 608D 35 fourgon surélevé	1976
LP 808 36 plateau ridelles bâché	1968
LP 1013/42 épave	1979
LP 1113 48 caisse fourgon grand volume	1973
LP 1113 48 plateau ridelles bâché	1976
1619/59P plateau ridelles bâché	1978
1926 S/33P TR/R	1980
1932 S/32 TR/R équipement hydraulique	1975
1932 K Telma tribenne neuve	1977

AUTRES MARQUES

SAVIEM JN 90 caisse isotherme	1977
BERLIET GB 231 caisse déménagement	1979
MAN 9160 HK tribenne	1970
DAF FAT 2205 DU 452 benne entrepreneur	1975
DAF FAT 2205 DU 452 6×4 benne entrepreneur	1975
FORD CARGO DD 1 CSIEG châssis cabine	1982
SCANIA LB 111 TR/R	1975
UNIC P 12 AL plateau ridelles	1969
UNIC T 270 A 21 TR/R	1974
UNIC DAILY 358 C caisse isotherme + groupe + hayon élévateur	1981
CITROEN C 35 fourgon surélevé	1981
RENAULT MASTER caisse fourgon grand volume	1983
VOLKSWAGEN M 40 caisse isotherme	1981

REMORQUES - SEMI-REMORQUES DIVERS

CODER SCP 32 S/REM. citerne 31 000 litres	1968
MASSO ORIGINAL S/REM. fourgon	1973

SAVOISIENNE de VEHICULES INDUSTRIELS
CONCESSIONNAIRE **MERCEDES-BENZ**
3102 Route du Bourget
73000 **CHAMBERY** - **Tél. : (79) 62.32.80**
Télex : 320 419

SCANIA LB 141, PTR 38 T — 1979
SCANIA LB 140, PTR 38 T — 1976
SCANIA LB 111, PTR 38 T — 1976
SCANIA LB 110, PTR 38 T — 1974
SCANIA LB 140, emp. 5,400 m, châssis cabine PTC 19 T — 1976
SR TITAN, benne 7,500 m, PTC 32 T — 1974
Remorque **TRAILOR**, plateau rid., PTC 12 T
SR benne **KAISER** 7,20 m acier PTC 32 T — oct. 1982

SCEVI
ZI ARSY
près **COMPIEGNE**
Tél. : (4) 442.72.02

GARAGE DE VILLETTE
Concessionnaire R.V.I.
Route de St-Etienne
42580 **L'ETRAT**
Tél. : (77) 74.02.95. Télex : 330 946

BERLIET

600 KB UL LG 1973, châssis cabine
770 KB UL LG, 1975, fourgon 60 m³
GR 350, 1978, savoyarde, Telma
TLR 280, 1975, 1977, cabine courte.
TR 305, 1978, sellette
TR 310, 1981, sellette
TRH 320, 6 × 4, 1975, 1976, 60/120 T.

SAVIEM

JP 11, fourgon + hayon, 1978
JP 11, empat., 46 châssis cabine, 1982, 25 000 km

CITERNES

GR 205, 1973, citerne 14 000 litres, 3 compartiments
S G 5, 1970, citerne 5 000 litres, volucompteur

A VENDRE
Tracteur DAF 2505 DKS de 80 avec hydr. semi-benne TRAILOR de 34 TPMS. T.B.E.
Tél. : (53) 62.53.37
♦6086

VENDS semi fourgon alu SAMRO surbaissée 12 m double plancher 9,5 T PTC, 2 ess., année 1982 **T.B.E.** conviendrait déménageur vol. 86 m³.
Tél. : (63) 50.22.56
♦7088

A.V. 1113 MERCEDES 50 m³ carrosserie **LABBE. Tél. : (1) 854.57.14.**
♦7085

MERCEDES

4276 2624 6 × 4 6/72 26 T benne 1ère main bon état 90 000 F HT

S.136 1932 19 T 8/78 1ère main plateau bâché remorquant Telma Bon état 85 000 F HT

S.137 1932 19 T 8/78 1ère main plateau bâché remorquant Telma. Très bon état 90 000 F HT

4290 2624 6 × 4 26 T 11/78, benne compas 1ère main véhicule de sablière parfait état 150 000 F HT

4291 2624 6 × 4 26 T 12/78 benne compas 1ère main véhicule de sablière Parfait état 150 000 F HT

D.V. 300 GD 4 × 4 tous terrain breack long 5 places modèle export 0 km Possibilité location

RA 010 LP 608 R 32 benne ridelles rabattables 1ère main. Bon état 28 000 F HT

D.V. 2624 6 × 4 26 T 72/73/74/75 bennes et tribennes. Très beaux.

D.V. 2626 6 × 4 26 T 76/77 bennes et tribennes 1ère main. Très bon état.

D.V. 2624 6 × 4 26 T 1975 malaxeur 6 m³ moteur auxiliaire 1ère main. Bon état. 608 D benne ridelles rabattables 1ère main.

TEL. : (1) 687.34.31

A VENDRE
6 **SR** savoyardes alu **FRUEHAUF** 12,50 m, 32 T, 2 essieux monte simple, années 81-82-83, parfait état.
TRAILOR. Tél. : (40) 49.67.53.

Plusieurs **VOLVO TF.12 G.81** faibles kilomètres **PARFAIT ETAT.**
Tél. : 16 (38) 97.61.07
♦6598

A VENDRE

1 fourgon **MERCEDES 508 DGA** 1980 caisse **CARTAINER** capitonné 22 m³ avec capucine.
1 fourgon **MERCEDES** 407 D, 1976
1 tracteur **MERCEDES** 1933 janv. 83 avec A.D.R.
1 tracteur **MERCEDES** 1928, 1981, cabine sans couchette
1 tracteur **VOLVO F 614**, 1980
1 camion châs. cab. **VOLVO F12 Intercooler**
1 tracteur **VOLVO F88**, 1976, bon état, bte 16 av. hydraulique
1 fourgon **MERCEDES** 207 D 1979 rehaussé et rallongé
10 tracteurs **F 10**, 1979
5 tracteurs **BERLIET TR 280**, 1973/76/77 mécan. et carros. bon état.

TURBO'S - HOET
15 bis, rue du Dronckaert
59223 **RONCQ**
Tél. : (20) 94.01.61
Telex : 130 141

SENS POIDS LOURDS
RENAULT VI
Tél. : (86) 65.01.58

Ensemble porteur remorqueur, porte voiture **LHOR**
Cam. **RENAULT GB 231**, 08/81
130 000 km, empatt. 4700 cab. courte couchette rapportée susp. abaissée, **PMT DFR, ROCKINGER** renforce carr. porte voitures étage fixe (4 voitures standard)
Rem. **LHOR**, 7/73
300 000 km environ, 2 essieux simples au centre carr. porte voitures à étage s'inclinant par hydraulique (4 voitures standard)
Ensemble parfait état mécanique et présentation. ♦6940

SLAVI SA
Avenue du Maréchal Juin
64100 **BAYONNE**
TEL. : (59) 55.49.26
Telex : 540 772

FOURGONS
MERCEDES 307 D33, PLC surélevé, année 81

FRIGOS
MERCEDES 1932 caisse Chereau, Telma, année 79

PORTEURS
BERLIET 90 B6, plateau ridelles bâché année 79
BERLIET GR 350, bétaillère année 79

BENNES
MAN 26240 année 78
MERCEDES 407 D, benne neuve, année 78

TRACTEURS
MERCEDES 1926 S, année 77
VOLVO TF 10, année 78
BERLIET TLR 280, hydraulique, année 79
ACHATS - VENTES
CREDITS
PRIX MARCHANDS
♦7077

VEND SAVIEM PS30 1978 savoyarde **TELMA B.E.**
Tél. : 16 (61) 70.72.70

CAMIONS 3,500 T
SAVIEM SG 3 80, benne
SAVIEM SG 3 80, plateau
SAVIEM SG 3 79, fourgon
SAVIEM SG 2 79, benne
SAVIEM SG 2 81, chassis nu

M. MONTIGNY 77 NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.39.04
♦7124

RESEAU POIDS LOURDS

Ferme-les-Ancys RN 4
77540 ROZAY-EN-BRIE
Tél. : (16-6) 425.64.03 425.66.12

SEMI-SAVOYARDES 32 T PTC

FRUEHAUF 3 ess., 1982, Tautliner 12,50 m, 80 m³
FRUEHAUF 2 ess., 1982, savoy. alu surbaiss. 12,50 m, 85 m³ + rideaux Tautliner
MASSO 3 ess., 1977, savoy. alu, 12,20 m
FRUEHAUF 3 ess., 1976, savoy. acier 12,20 m
VAN HOOL 3 ess., 1977, Tautliner, 12,50 m, 75 m³
FRUEHAUF 3 ess. 1977, savoy. alu 12,20 m
TRAILOR 3 ess., 1977, savoy. alu 12m20
TRAILOR 3 ess., 1978, surbaiss. savoy. alu 12m20, 85 m³

SEMI-SAVOYARDES 16 À 20 T PTC

SAMRO 2 ess., 1979, 17 T, PTC, surbaiss. Tautliner, 12,50 m, 85 m³
GUICHARD 1 ess, 1975, alu 10,50 m, 16 T PTC, ent. révisé
FRUEHAUF 1 ess., 1973, 16 T 500 PTC, savoy. acier, 11 m
MASSO 1 ess., 1974, 17 T PTC, savoy. alu 1/2 surbaiss. 10,50 m, 65 m³
SAMRO 1 ess., 1976, 20 T PTC, savoy. alu 11,50 m Réromatic

SEMI-FOURGONS 16 À 32 T PTC

MASSO 2 ess., 1972, 20 T PTC, fourg. surbaiss. 12,50 m, 90 m³
TRAILOR 2 ess., 1978, fourg. 12,20 m + hayon élév. 1 T 500
FREJAT 1 ess., 1973, fourg. tôlé 9,50 m + hayon élév. 1 T 500, 50 m³
FREJAT 2 ess., 16 T, 1976-1975, fourg. surbaiss. 12,50 m, 92 m³
VIAL 1 ess., 1973, 11 T 500 PTC, fourg. surbaiss. 90 m³

SEMI-PLATEAU 16 À 32 T PTC

KAISER 2 ess., 1974, plat. Roal Loader 12,20 m
KAISER 2 ess., 1974, plateau 12m20
FRUEHAUF 2 ess., 1974, plat. 12,20 m
SAMRO 2 ess., 1984, porte container universel neuf, non immatriculé 32 T
FRUEHAUF 3 ess., 1972, 32 T, plat. 12,20 m
FRUEHAUF 2 ess., 1979, 22 T PTC, plat. surbais. 12,40 m
TRAILOR 2 ess., 1969, 32 T, plat. 12,20 m
FRUEHAUF 2 ess., 1964, 32 T, porte containers 20 pieds

SEMI-BENNES CEREALIERES

TITAN 3 ess., 1980, céréalière alu. 10,50 m, 51 m³, bâchée
TRAILOR 3 ess., 1976, céréalière alu. ridell. rabatt. 10,50 m, 55 m³ + groupe
BENALU 2 ess., 1971, céréalière ridell. rabatt. 9,50 m, 45 m³ + groupe
FRUEHAUF 2 ess., 1973, céréalière ridell. rabatt. 9,50 m, 45 m³
TRAILOR 2 ess., 1976, céréalière alu ridell. rabatt. 9,50 m, 45 m³
GHEYSEN 2 ess., 1974, céréalière acier 9 m, 40 m³
BENALU 1 ess., 1975, 17 T CU céréalière alu. rid. rab. 8,50 m, 40 m³
KAISER 2 ess., 1980, céréalière alu 9m50, 45 m³, bâchée
LAG 2 ess., 1970, benne acier 9 m, 42 m³
KAISER 2 ess., 1977, benne acier 8m50, 32 m³
TRAILOR 2 ess., 1977, céréalière alu 9m50, 40 m³

SEMI-BENNES

KAISER 2 ess., 1981, 1982, benne acier 7m40
TRAILOR Modulor 2 ess., 1982, benne acier, 7,50 m
FRUEHAUF 2 ess., 1981, benne acier 7,50 m, 17 m³, comme neuve
CIF 2 ess., 1974-1975, benne acier 7,50 m
KAISER 2 ess., 1976, benne acier, 7,40 m
TRAILOR 2 ess., 1971, benne alu 9 m, 33 m³
TRAILOR 2 ess., 1977, benne acier 7,50 m
BENALU 3 ess., 1974, benne alu 8,20 m, 20 m³

SEMI PORTE-ENGINS

NICOLAS 3 ess., 1979, 25 T CU, plat. extra surbaiss. 7 m, sans rampes, susp. hydropneumatique, auto-vireur
TITAN 2 ess., 1972, 25 T CU, plat. 7,60 m, rampes arr.
CASTERA 3 ess., 1978, 45 T CU, plat. 8 m, rampes hydraul. + treuil hydraul. 30 T
CASTERA 2 ess., 1980, 25 T CU, plat. 8 m, rampes arr.
NICOLAS 2 ess., 1969, 14 T 400 CU, plat. porte-matériel 11,50 m, rampes arr.
TITAN 1 ess., 1961, 10 T CU, plat. 6 m, rampes arr.
CASTERA 1 ess., 1977, 15 T CU, plat. 6m50, rampes arr.
KAISER 2 ess., 1976, 25 T CU, plat. 7,60 m, rampes et béquilles hydraul.

REMORQUES SPECIALES

KAISER 2 ess., 1979, 15 T CU, porte-engins, plat. 7 m, rampes hydraul.
CODER 2 ess., 1971, 19 T, benne ridell. rabatt. 6,20 m
LEVEQUE 2 ess., 1974, 19 T, porte-caissons, 5,80 m
KAISER 1 ess., 1970, 6 T CU, plat. basculant, 6m50

REMORQUES ROUTIERES

SAMRO 3 ess., 1976, 20 T 400, savoy. alu 7,60 m, 55 m³
FRUEHAUF 3 ess., 1983, 19 T PTC, plat. 7,50 m, roues simples
FRUEHAUF 2 ess., 1978, 19 T PTC, savoy. alu, 6,50 m
CASTERA 2 ess., 1978, 8 T PTC, carr. Tautliner neuve 7 m, 50 m³
TRAILOR 2 ess., 1973, 19 T, plat. 6,50 m
SAMRO 2 ess., 1977, 17 T 500, savoy. alu 7 m, 40 m³
BENALU 2 ess., 1978, fourg. bâché, 19 T, 7,50 m, 35 m³
FREJAT 2 ess., 1977, 1978, 8 T PTC, fourg. tôlé, 7 m, 50 m³
TITAN 2 ess., 1971, 19 T PTC, savoy. acier 6 m
DEMAS 2 ess., 1978, 9 T 950 PTC, fourg. alu 7 m, 50 m³
TITAN 2 ess., 1973 16 T PTC, plat. 6,20 m
DAF 3 ess. 1972, 24 T PTC, plat. ridel. surbaiss. 7,50 m
TITAN 2 ess., 1968, 16 T PTC, savoy. alu 6,50 m

DIVERS

FAUVET GIREL citerne 3 ess., 1969, 32 T, pulvérulente acier 44 m³, sans groupe
Grue HIAB 850, forestière 8 T 500 m. siège sur colonne, 1976

VENDS
REMORQUE TITAN 3 ess. 19 T
long. 7 m 1977, savoy. alu
Tél. : (16) 66.21.87

URGENT prix sacrifié vend SM 280 TU, + semi BAJ et FOND savoyarde 2 essieux.
Tél. : (16.7) 832.20.91
♦7035

A VENDRE
3 SEMI REMORQUES citernes alimentaires de déc. 1980. Excellent état, en inox 316, 26 000 l, 7 compartiments, calorifugées, TRIDEM FRUEHAUF
Telex : 350 054 - Tél. : (80) 41.43.34.
♦7036

Vds 2 essieux TRAILOR, type 20.
Tél. : (16.4) 420.40.73
♦7038

A VENDRE
Tract. VOLVO TF12, Intercooler
Tract. SCANIA LB 111, 75
Porteur MERCEDES 1926, av. grue, 75
Porteur MERCEDES 1619, av. grue, 79
MERCEDES 608, double-cabine, ben. 77, 78
MERCEDES 508, plateau
MERCEDES 407, double cabine, ben. 78
Semi TRAILOR, Tautliner, 12 m 20, 75
Remorque TITAN PTC 15 T
Tél. : (38) 44.30.41
♦7039

A.V. MERCEDES 1919 4 × 4, 1980, tribenne 78 000 km
Tél. : (35) 98.09.96, poste 34.

A.V. semi-pte engin NICOLAS 1973, élargisseurs, rampes hydraul. CU 30 T. Tél. : (35) 98.09.96 poste 34.
♦7080

BERLIET GLR160, 74, tribenne
BERLIET GLC6, tribenne 8 T UT
MAN SM180, H19, 72, benne RR
BERLIET GBH 6 × 4, 73, benne RR
VOLVO F10, 79, savoyarde
BERLIET GR305, 78-79, pl. rid.
BERLIET 380 K, 77, fourgon
SAVIEM HM 15, 79, châssis
BERLIET PMH 6 × 4, 72, châssis
MAN SM180 H19, 74, bras hyd.
BERLIET TR305, 80, équip. hydr.
BERLIET TR305, 79, av. grue HIAB 950
RENAULT R 310, 81, 38 T
S. REM. MERCERON, 76, benne
Tél. : (74) 65.19.84
♦7079

Vend tracteur RENAULT 310 août 81, faible kilométrage excel. état. 180 000 F HT.
Tél. : (40) 46.69.13
♦7078

STE POULALION 77 NEMOURS
16 (6) 428.34.00 +
Télex 692 839 F

Vends camions équipés fourgons
RENAULT JP 11, 80 + hayon élév.
MERCEDES LP 709, 78 déménagt
MERCEDES LP 1819, 73, isotherme
MERCEDES LP 913, 75, 76, frigo + groupe
PEUGEOT J 9, 81, isotherme
Vends camions bennes + grues
4×2, 4×4, 6×4, 6×6
MAGIRUS 256 D 26 AK, 80, benne + grue HIAB
MAGIRUS 170 D 17 AK, 78 tribenne + grue HIAB récente
MERCEDES 1919, 77 benne ridelles rabattables + grue
Vends camions malaxeurs 6 m³
VOLVO LN 10, 76 pont Terberg
DAF FAT 2205 DU, 76
UNIC 260 PAC 26, fin 78
BERLIET GBH 260, 75
BERLIET GBH 280, 81

Parcours SIVE Vendus VENDUS
en CHASSIS NUS
Possibilité de financement
♦7123

FRUEHAUF

CENTRE OCCASION BORDEAUX

SEMI-SAVOYARDES

BENALU 1980 3 ess. 5 ridelles alu poteaux articulés long. 12,20 m, haut. 2,35 m excellent état (1 matériel)
FRUEHAUF 1973 2 ess. entraxe europ long. 12,20 m, 5 ridelles alu (1 matériel)
TRAILOR 1971 1 ess. carrosserie acier excellent état long. 8,44 m
TRAILOR 1973 2 ess. 16 T carrosserie savoyarde 5 ridelles plastic long. 11,100 m haut. 2,20 m
FRUEHAUF 1973 carrosserie alu 5 ridelles 3 ess. long. 12,20 m PTC 32 T, très bon état.
TITAN 1973 savoyarde alu long. 11,80 m 2 ess. freins neufs, très bon état
FRUEHAUF 1975 long. 12,20 m savoyarde alu 2 ess. monte simple, très bon état PTC 17 T
FRUEHAUF 1979 savoyarde alu long. 12,20 m 3 ess. matériel repeint mécanique revue entièrement TBE

PLATEAUX

ACTM 1979 2 ess. surbaissé long. 12,20 m (8,20 m + 4 m) freins neufs
CODER 1969 2 ess. entraxe normal bon état long. 12,55 m avec tourets et hayon avant.
FRUEHAUF 1975 3 ess. freins neufs TBE long. 12,30 m avec hayon AV
FRUEHAUF 11 m 2 ess. entraxe normal etat moyen 1970
FRUEHAUF 12,30 m 2 ess. entraxe normal état moyen 1970
FRUEHAUF 12,30 m 3 ess. équipé pour bois 1978 état moyen

BENNES

TRAILOR 1971 châssis acier caisse alu long. 7,40 m 17 m³ freins neufs 2 vérins frontaux bon état
FRUEHAUF 1971 chassis acier caisse alu coins ronds long. 7,40 m bon état 2 ess. (4 matériels)
KAISER 1973 caisse alu 2 ess. jumelés long. 7,40 m état moyen
KAISER 1979 long. 7,40 m 2 ess. 19 m³
TRAILOR caisse acier 17 m³ 1982 32 T 2 ess. monte simple équipée de réhausses et bache pour céréales 37 m³ long. caisse 7,40 m très bon état
KAISER 1976 2 ess. jumelés tout acier long. 7,40 m TBE
BENALU céréalière type Bretagne 1974 45 m³ état moyen
FRUEHAUF 1977 2 ess. céréalière ridelles rabattables long. utile 9,20 m volume 45 m³ équipé d'un REROMATIC
BENALU 1972 2 ess. 45 m³ céréalière 2 ess. jumelés

REMORQUES

TRAILOR 1981 long. 6,50 m plancher acier équipement grume excellent état, pneus 11×22,5
CODER 1969 long. 6,20 m PTC 16 T équipe frigorifique ou plateau
TRAILOR 1972 long. 7 m (2 + 5 m) avec décrochement de 150 mm 2 ess. monte jumelés équipée en savoyarde fixe grand volume haut. au sol 0,90 TBE PTC 10 T
CASTERA 1981 PTC 19 T équipe d'un système GUIMA pour caisson long. 6,20 m

CITERNE

TRAILOR 2 ess. entraxe normal 1973 citerne a ciment 2 cones tout alu groupe MACO et moteur LOMBARDINI diesel capacité 27 m³.

Z.A.C. DE BRUGES
BORDEAUX FRET
33521 BRUGES CEDEX
Tél. : (56) 39.17.99
Télex : 560 605

VENDS
SEMI-FRUEHAUF 3 ess. 35 T 1975, fourgon [illegible], hayon élévateur, portes latérales. Parfait état.
Tél. : (70) [illegible]

A VENDRE
VEHICULES D'OCCASIONS
1 TRACTEUR UNIC T 170 A? année 1978
3 TRACTEURS VOLVO TF10, année 1979
1 TRACTEUR TR 305, an. 1973
1 TRACTEUR UNIC T 130 NC, année 1977

1 PORTEUR VOLVO LF 86, année 1972, CC PC long 8 m
1 PORTEUR VOLVO F 86, année 1976, CC
1 PORTEUR SAVIEM SM 300, année 1975
1 PORTEUR MERCEDES LP 709, année 1980
1 PORTEUR SAVIEM SM 300
1 PORTEUR SAVIEM SM 10 avec caisse bétaillière accidentée
1 PORTEUR FIAT 190 NC 26 année 1978 CC sans moteur
S'ADRESSER AU
GARAGE DE L'AULNE RN 157
53320 LOIRON
Tél. : (43) 69.31.74
♦7022

A VENDRE
MERCEDES 1517, plateau grue
MERCEDES LPS 1982, 74

SEMI-REM. SAVOYARDES
TRAILOR 2 et 3 ess. 73, 78, 83
FRUEHAUF 2 et 3 ess. 76 et 80
YORK 2 et 3 ess. 78 et 77
TRAILOR surbaissé 2 ess. 74
TRAILOR plateau 73
FRUEHAUF plateau 76
FRUEHAUF porte container 76
TROUILLET moyen courrier, Tautliner, 2 ess. 12,30 m 81
KAISER benne, ridelles, rabatt. 12,20 m
TRAILOR 74

SEMI - ISO ET FRIGO
TRAILOR 71, 72, 75, 79
REMORQUE sav. alu. 2 ess.
FRUEHAUF, 6,50 m, 77, T.B.
REMORQUE 3 ess., TRAILOR, 7,50 m, 76
ETS L.E.D. ROBIN Paul
Tél. : (43) 53.23.06
♦7031

1 TR SCANIA 111 — 1976
1 TR PEGASO — 1981
1 TR DAF — 1978
1 TR DODGE — 1981
2 TR MERCEDES 1928 S, cab. courte équip. hydr. — 1982
2 TR VOLVO F 10 — 1981

1 CAM. DODGE fourgon — 1982
1 CAM. IVECO G2 NLSO 6 × 4 châssis nu — 1982
1 CAM JP 11, fourgon hayon — 1980
1 CAM UNIC 70700 fourgon — 1982

1 SEMI TITAN plateau grumière avec grue — 1969

TRANSMATERIEL
Tél. : (1) 837.72.80
♦7032

A vendre CARROSSERIE SAVOYARDE 8,20 m.
Tél. : (55) 87.15.37. ♦7034

Suite à restructuration Sté de Trs vend :
2 tracteurs BEDFORD 21 T attelage automatique FRUEHAUF
2 camions grues JP 11
5 tracteurs BEDFORD 38 T
Tél. : (1) 202.92.44
♦6987

Cessation activité vend 4 ENSEMBLES SEMI-REM. SAVOY. 35 T avec contrat travail assuré à l'année, prix intéres. Crédit possible. Ecrire revue. ♦6988

O.V.V.I.

UTILITAIRES

PEUGEOT
11 PEUGEOT J9 — 80-81-82
3 J9 suréI. 1 rall. — 81
10 J7 dont 3 rall. et suréI. — 76-80

RENAULT
16 SAVIEM SG2 MB33 — 76 à 80
2 SG2 MB33 fgon suréI. rall. — 77-78
4 SG2 MB33 chas. cabin. — 76-80
6 SG2 MB33 plateau — 73-77
19 SG2 dble cab. en plat. — 77-78
4 ESTAF. R.2137 — 78 à 80
2 SG2 frigo classe A — 78
1 MERC. 306 frigo. Classe C — 77
4 R.2100 — 78
1 PEUGEOT 204 break — 73
2 R5 TL. 3 ptes — 79-80
1 R5 SOCIETE — 82
1 R14 TS — 79
2 R20 GTL — 80

CITROEN
3 HY LAR 11 places — 78 à 79
3 C 35 fourgon — 77 à 82
1 HY fourgon — 75
1 CX 2400 — 78

FOURGONS

SAVIEM
8 SG4 MB 60 fgon — 76
1 SG4 MB 60 fgon av. hayon — 76
2 SAVIEM SM6 bâché, 6,30 m
2 SM7 5,90 hay. 1000 kg et bâché
3 SM8 13, 5,16 à 6 m
2 JK 60, 4,50 m — 76-80
2 JN 90 5,35 hayon — 77
1 JN 95, 4,50 hayon — 79
2 SM 10 fgon 7,30 7,90 — 74-76
1 SM 12 fgon 8,25 m — 72-76
1 HB 17 7,27 m bâché côté — 79
1 SM 12 8,36 hayon — 76

BERLIET
3 770 KB 5,55 à 6,36 m hay. — 76-77
3 881 KB 6,30 m, 6,60 m hay. — 77
BERLIET GR 280, 7,05 m — 76

PLATEAUX

SAVIEM
2 SG4 MB 60 plat. rid. bâché — 77
1 SG5 M 60 plat. rid. bâché — 76
1 SM7 pte bouteille gaz — 76
1 SM7 ridel bâché 5,90 m — 76
2 SM8 plat. 5,30 m — 75
1 JN 90 plateau 5,38 m — 78
1 SM12 5,30 m hayon
1 SM12 plateau 7,40 m
JN90 dble cabine, chas. hayon 1.500 kg
SM12 pte fer 8 m — 76

BERLIET
1 770 KB 6,34 m 4,50 m — 73
1 880 KB 3,42 m — 77
1 GR 10 5,35 m pte fer
1 GR 200 7,20 m — 76
1 GS 190 6,30 m — 75

FRIGORIFIQUES

SAVIEM
2 SG2 3,10 A — 76
2 SG4 3,07 m et 4,28 A — 74-75
3 SG5 4,40 A et C — 76-77
SM8 5,90 m — 74
SM8 6,50 à 7,50 m — 75-76-77

BERLIET
300 K 6,24 m — 77
770 KB 6 à 6,28 hayon — 76-77
881 KB 7,40 m hayon — 77
GF 190 7,50 cl C. gr. Petter hay.
GR 280, 7,10 m hayon — 76
MERCEDES 1519 7,50 m hayon — 73

BENNES

BERLIET
GBH 260 6 × 4 — 73
UNIC P9 4 × 2 — 74

TOUPIE CIMENT
DAF 2305 6×4 turbo dont. 1 av. tapis

SEMI-REMORQUES
CODER ISO 29 T — 72
TROUILLET frigo 16 T — 79
TRAILOR plateau 31,5 T — 73
TRAILOR savoy. 29 T — 71
FREJAT fourgon 16/17 T — 71 à 74
TROUILLET fg 16 à 19 T — 75-76
CERMA fourgon 12,5 T — 75
TRAILOR plateau 16,5 T — 74
TRAILOR savoy. 13 à 21 T — 71 à 75
TRAILOR plateau 32 T — 76
TROUILLET fgon alu 15 T — 74

CITERNES
UNIC P9 gaz 14 m³ — 72
BERLIET GAK. 70 gaz 11 180 l
SAVIEM SM8 13 9 700 l, vol. cpt. — 71
SAVIEM 9 000 l 3 cpts — 69
BERLIET 881 KNL 10 000 l vol. — 72
UNIC P9 9 500 l vol — 72
UNIC P 170 13 000 l — 69
SAVIEM SM170 14 000 l pompe — 71
S/R CEPA 20 m³ 12 cpts — 73

TRACTEURS
BEDFORD 21 T 45 000 F HT — 81
SAVIEM SM10 SM21 180
SM240 SM260 SM340 — 71 à 76
BERLIET 954 KB TR 260
TR 280 — 72 à 78
MERCEDES 1319 — 76

O.V.V.I.
50, rue Charles-Schmidt
93400 SAINT-OUEN
(1) 257.71.00 - Télex 642956 F

CAMIONS PLATEAUX + grues
BERLIET GLR 200, 76 (4×2)
BERLIET GR 260, 74 (6×4)
Visible tous les jours
M. POULALION 77 NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.34.00 +
♦7117

VEND VOLVO F 610 chas. cab. peu roulé 1980. Tél. : 16 (61) 70.72.70

VEND VOLVO F611 peu roulé T.B.E. 1981. Tél. : 16 (61) 70.72.70.
♦7142

A VENDRE
2 TRACTEURS VOLVO TF 10, année 1979, moteur 100 G refait à neuf, garantie 1 an.
Tél. : (43) 69.31.74

A.V. 1017/32 porteur remorqueur, cabine profonde, an. 80, caisse Aluvan avec avancée 50 m³ capitonné, hayon élévat. 750 kg MIC 450 000 km surmonté pns 10 × 22,5 T.B.E 98 000 F TTC
Tél. : (16.1) 569.11.31
♦6989

Cède crédit tract. MAGIRUS 320 M 19 avril 83. Tél. : (90) 37.39.48.
♦6991

Cause réduction activité vend UNIC P8 MC fgon alu 1973, 43 m³ PTC 10 990, mot. standard. récent. Possibilité locat. lic. C.
Tél. : (23) 52.02.38
♦6996

TRACTEURS
RENAULT TR 310 — [illegible]
RENAULT TR305 — [illegible]
BERLIET TR 280 — [illegible]
BERLIET PS 30 — [illegible]
DODGE C38, T1, av. hydr. — [illegible]
SAVIEM SM340, 300, 280 TU — [illegible]
SAVIEM JR 23

FOURGONS
BERLIET 880 KS, hayon — [illegible]
SAVIEM SM3 — [illegible]

BENNES
WHITE, 6 × 4 — [illegible]
SAVIEM SG4 — [illegible]

SEMI
TITAN sav. et plat. — [illegible]
A.V.L. Tél. : (3) 474.08.[illegible]
474.08.[illegible]
♦[illegible]

A VENDRE
3 TRACT. MERCEDES 1926, 78, équipt pétrolier porteur MERCEDES 1619, 17 T 4, 1981, caisse savoy. 5,80 m couchette ds défl. hayon 1 500 kg.
AUBREE J.-P. RENNES/VERN
Tél. : (99) 62.71.25 +
♦7023

TRACTEURS
SCANIA LB 141, 1978
SCANIA LB 111, 79/78/77
VOLVO TN 10, 78
VOLVO TF 88 & TF 89, 1975
SAVIEM PS 30, 1978
5 MERCEDES 1926 S, 78, pétrolier

PORTEURS
SCANIA LB81, benne rid. 17 T, 79
MERCEDES 1619R, 81, caisse sav. 5,80 m, couch. ds défl. hayon 1 500 kg
SM 170, 77, caisse savoy. 8 m
SM 12, 73, caisse vrac
MERCEDES LP 913, 73, caisse Chéreau + groupe
FORD DT2418 6 × 4, chas. cab. 82
AUBREE J.-P. RENNES/VERN
Tél. : (99) 62.71.25 +
♦7024

VENDS MERCEDES LP 808, 1977, 43 000 km, moteur E.S., caisse primeur 35 m³, véhicule soigné. Prix : 35 000 F.
Tél. : (1) 569.66.55
♦7025

A VENDRE
CABINES
RVI R 310
DAF 2805
MERCEDES 1619
IVECO 190.20 courte
SCANIA CP 19
IVECO 190.33
VOLVO F88
VOLVO F12
CIDES 86140 LENCLOITRE
Tél. : (49) 90.73.96
Telex : 790 907
♦7027

VENDS SCANIA LB 141, année 1978, équipement hydraulique 410 000 km, très bon état.
Tél. : (41) 89.16.52
♦7028

VENDS JP 11 1982, fourgon bâché reprise leasing possible. Tél. : (71) 02.17.30 de préférence après 19 h 30. ♦7029

AVIGNON
VEHICULES INDUSTRIELS
Route de Marseille
84031 AVIGNON
Tél. : (90) 88.11.61
Disposons actuellement à la vente :
1 lot de tracteurs RENAULT
Type TR 280 - Année 1980
EQUIPEMENT PETROLIER
Prix Argus : 85 000
Prix vente : 50 000
♦7030

SOCELVI SA
Concessionnaire DAF
41000 BLOIS
Tél. : (54) 78.09.06

CHASSIS-CABINES
REDFORD TMKW X 26 T, 77
DAF FA 1600 DT 13 T 7, Telma 82
FA 2305 DHU C/C C 19 T, Telma 78
FA 2305 DKTD 19 T 79

PLATEAUX-SAVOYARDS
BERLIET 880 KB (10 T 9) grue, porte tracteur de 73
REDFORD EJM 8 T 6 de 72
DAF FA 2005 DH 17 T 5 de 72
FA 2105 DHR C/N 17 T 5 de 82
FA 2305 DHU 19 T, Telma, de 78
FA 2505 DHS C/C 19 T de 83
FA 2805 DKTD 19 T de 79
FA 2805 DKS 19 T de 78
MERCEDES 406 D 3 T 5 de 76
SAVIEM SG 5D, 7 T 4 de 70

PORTEUR AVEC REMORQUE
DAF FA 2805 DKS 17 T et
REMORQUE 21 T, 3 essieux de 79

FOURGONS
DAF FA 1100 DD 9,3 T de 82
FA 2205 DU 19 T, prim. hayon élevat, Telma de 74
FA 2005 DH 10 T 9 et REMORQUE 8 T MERCEDES 709 D 6 T, frigo classe B de 80

BENNES
DAF FA 1600 DF 13 T de 72
FA 2205 DU 19 T de 76
FAT 2205 DU 26 T de 78
FIAT 613 N 3 26 T de 74
SAVIEM SM 260 19 T tri. ben. de 73
SM 260 6 × 4 26 T ben. céréal. de 73

TRACTEURS 21/26 T
BERLIET 950 KBT 6, de 77
DAF FT 2105 DHRC/N de 80
FT2305 DHU C/N de 78

TRACTEURS 38 T
DAF FT 2805 DKTD de 74 à 79
DKSE de 81, DKS de 80 à 82
MERCEDES LPS 1926 de 74 - 1926 S de 76

SEMI-REMORQUE
TRAILOR 32 T, ben. alu 10 m 50, 81
SAVOY. 3 ess. de 73
KAISER porte engin à tiroir de 73
♦7017

A.V. BENAULT JK65, 6 T 5, de 82 fg CLARK double cabine hayon élév. 1 000 kgs.
Tél. :(57) 51.36.15
♦7014

Négoce matériaux vend SAVIEM HL 8A, benne rid.rab. + grue HIAB 538. Tél. : (27) 85.42.52, le soir.
♦6994

Vend remorque FRUEHAUF savoyarde bâchée, rid. alu, pneus 10-22-5, lg 6,60 m parf. état prix intéressés.
Tél. : (16.75) 90.12.22
♦6998

A.V. ens. ou séparé VOLVO F12, avril 79, semi TRAILOR savoy. 3 ess. 1976 B.E.G.
Tél. : (16.7) 844.10.82
♦7003

A.V. tracteur LEYLAND 38 T an 81 ou échange ctre semi-rem.
Tél. : (45)31.50.15
31.51.81
♦7005

Vend GLR 160 MC tribenne 4,35 m mot. 58 000 km région St-Etienne-Lyon. Prix 50 000 F. Tél. : (16.77) 73.41.15 le soir.
♦7009

A VENDRE
TRACTEURS
1982 LEYLAND 38 T, 70 000 km, 100 000 HT
1974 MERCEDES LPS 1926
1982 VOLVO TF 12 G
1978 VOLVO TF 10
1979 FORD 4427 et 4432

PORTEURS
1978 MERCEDES LP 608, fgon + hayon arr.
1977 MERCEDES 1919 savoyarde

SEMI-REMORQUES
1973 benne CIF
1969 FRUEHAUF 20 T plateau
1974 MASSO savoyarde 11,50 m
Vente toutes pièces occasion P.L.
Achat tous poids lourds et utilitaires accidentés

Sté SOVIBOR
Tél. : (16.56)04.09.29
♦7011

CAMIONS 3,500 T FGONS
VOLKSWAGEN 28 CP, 80
MERCEDES, 307 D, 82
MERCEDES, 407 D, 82
RENAULT, Trafic 800, 81
DAILY surelevé, 82
M. POULALION 77 NEMOURS
Tél. : 16 (6) 428.34.00 +
♦7012

RECHERCHE FRUEHAUF, 3 ess. écartement ess. 1,35 m de 76 à 79.
Tél. : (16.38) 59.24.57.
♦6806

Achetons tout matériel
Utilitaires ou
POIDS LOURDS
MERCEDES-BENZ
en état ou accidenté,
même gagé.
S'adresser à :
STE DES GARAGES ROBIN
Route de Paris
53100 MAYENNE
Tél. : (16.43) 04.43.24
♦6995

ITALEXPRESS serait ACHETEUR 8 à 10 CHARIOTS de transport petits colis type SNCF gare.
Faire proposition par tél. : (7) 890.52.52. Poste 415.
♦7054

Ach. semi-citernes aliment. cpts même ancien. Ecr. n° 6606

ACHETONS
tous matériels VOLVO même accidentés.
G.T.L. B.P. 7
ST-ETIENNE-DE-MONTLUC
Tél. : (16-40) 86.48.55

ACHETONS
SEMI-REMORQUES
toutes marques
en état ou accidenté
frigos - savoyardes - plateaux
TRANSFRYON (51) 05.47.20

ACHETONS
MB 1924 tous types
MB 2624 et 2626 tous types
MB 1933 S cabine espace
MB 1928 et 1926 porteurs
SCANIA R 142 et R 112 tous types
STE TRANSAK
Tél. : (8) 795.26.15
Télex : 961 017

ACHETONS
Camions et camionnettes
MERCEDES accidentés.
Tél. : 657.75.20 - 657.76.60.

ACHETE POUR EXPORT
TRACTEURS & PORTEURS
MERCEDES, VOLVO, SCANIA
SEMI-REMORQUES
Tous types, toutes marques
pte engins extens. 2 ou 3 ess.
CENTRE AUTO RN7
45290 NOGENT SUR VERNISSON
12 km au SUD de MONTARGIS
Tél. : 16 (38) 97.61.07

S.A. BARON OCCAMAT
Nationale 17 - 95500 GONESSE
Tél. : (16.3) 985.49.40 et 985.48.24
ACHAT TOUS VEHICULES INDUSTRIELS OCCASION TOUTES MARQUES
♦5612

PAIE COMPTANT
MERCEDES BENZ
à l'unité ou par lot
Tous modèles en état :
Accidentés
Même gagés
Toute la France
SOTRAMI, B.P. 66 85101
LES SABLES-D'OLONNE
Tél. : (31) 32.62.43

SOCELVI
Tél. : (54) 78.09.06 BLOIS
ACHETE URGENT
DAF 4 × 4 FAV 1600 DT tri-ben. ou ben. porteur (10 T 9) et remorque (8 T) fg genre SAVAM
TRACT. FT 2105 DHR C/C (21 T) de 78 à 81.
SEMI BEN. alu céréal. de 9 à 10,5 m
♦7016

Sommes acheteurs caisse amovible FREJAT. Tél. : (16.96) 61.41.11.
♦7007

Ach. 6 × 4 benne Telma an 81, max. kil. max 10 000, MAG. 256 MAN ou RENAULT. Tél. : (16.55) 34.33.47 ap. 19 h.
♦6992

Suis acheteur d'une caisse tribenne nue avec sa pompe et son verin occasion 4,40 m × 2,40 m, 5 m³. Tél. : (16.54) 43.17.38.
♦6993

URGENT
RECHERCHONS 1 moteur MAN 2356 MDH bon état pour 6 × 6
Tél. : (16.29) 51.20.66
♦6884

ACHETE COMPTANT
TOUS TYPES DE VEHICULES
MERCEDES, UNIC
SCANIA, VOLVO
SONOMAT S.A.
94-98, av. Jean mermoz
93120 LA COURNEUVE
Tél. : 16 (1) 838.91.46
♦6775

S.T.V.I.
RN 10
37250 - MONTBAZON
Tél. : (47) 26.27.27
ACHETE
BERLIET, R.V.I.
DAF, MERCEDES
En état ou accidentés

ACHAT CAMIONS tous MODELES en état ou accidentés
PAVALMA-Service 53, rue Barbès
94200 IVRY. Tél. : (1) 670.15.53.

ACHETE
REMORQUES
SEMI-REMORQUES
toutes marques - tous types
BERROYER RN 10 (37) DRACHE
Tél. : (47) 65.04.95

CHERCHE SEMI-REM. 16 T PTC 12,20 m ou 1 ou 2 essieux chas. droit ou semi surbaissée, carros. savoy. ou fgon débâchable.
Tél. : 16 (76) 36.52.95
♦7097

ACHETE SEMI-PLATEAU
12/18 mètres et pte-engin 25 T rampe arr. Tél. : 16 (38) 97.61.07
♦6398

ACHATS

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

V.I.R., route de Gonesse
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE
Tél. : (3) 986.34.71.
ACHETONS DAF
Complets ou accidentés

RECHERCHONS
MERCEDES
VOLVO - SCANIA
S/R Plateaux bâchés
S/R bennes à grains
Tél. : (38) 44.30.41
♦4743

NOUVEAU A CHELLES (77)
Achat camions et organes tous modèles en état ou accidenté
Spéc. MERCEDES
Sté BONOCAS
Tél. : (16-6) 421.02.35.

RECHERCHONS palettes 800/1200 estampillées SNCF et 1000/1200 lourdes 4 entrées.
Tél. : (99) 89.10.63 - Télex 730 908
♦6831

ACHETE pour EXPORT
TRACTEURS & CAMIONS
MERCEDES-VOLVO-SCANIA
SEMI-REMORQUES 16 à 54 T
Ttes marques, ttes années
Sté POULALION-77 NEMOURS
Tél. : (16.6) 428.34.00

ACHETONS
Tous types MERCEDES porteur ou tracteur de 69 à 77 roulant ou non.
S/REM. savoyarde ou plateau 2 essieux de 69 à 74 TRAILOR ou FRUEHAUF.
T.T.F.I. TOUL
Tél. : 16 (8) 343.08.77
343.19.53
♦6431

BATEAUX

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

Vend BATEAU 4,40 m, moteur VOLVO 40 CV, 2 ans, dém. élect. 2 réservoirs 25 l, 2 gilets, ski nautique + accastillage avec remorque. 18 000 F.
Tél. : 379.06.30 poste 1190

DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DE NOTRE AGENCE du HAVRE
NOUS RECHERCHONS
UN AGENT D'EXPLOITATION

Le candidat de formation **D.U.T. LOGISTIQUE** transport ou équivalent **AURA** une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

IL DEVRA JUSTIFIER au minimum de deux années d'expérience à un poste analogue.

ADRESSER C.V. MANUSCRIT À :
TRANSPORTS NORBERT DENTRESSANGLE
BP n° 11
26241 SAINT-VALLIER-SUR-RHONE
♦7048

SOCIETE DE LOCATION-VENTE de matériel de transport
RECHERCHE
JEUNE COMMERCIAL dynamique, ayant minimum 8/10 années expérience en transport pour implantation soit sud **PARIS**, soit région **LYONNAISE.**
COMPTABLE possédant bonne formation transport, pour **REGION STEPHANOISE.**
Adresser lettre manuscrite et C.V., sous référence au journal qui transmettra. ♦7058

GRAND GROUPE TRANSPORTS RECHERCHE pour sa succursale des (Deux-Sèvres) à **NIORT :**
UN COMMERCIAL CONFIRME MESSAGERIE
Adr. C.V., photo, prétent. revue. ♦7111

Sté de transports du Sud de la Sarthe 25 véhic. savoyards et frigorif. rech.
JEUNE CHEF EXPLOITATION
Référ. exigées, disponible de suite possibil. cadre, salaire à débattre
Tél. : (43) 95.45.17
♦7087

SOCIETE DE TRANSPORT-MESSAGERIE (12) AVEYRON
RECHERCHE
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE ADMINISTRATIF

LE CANDIDAT, de bonne formation, **DEVRA** posséder une solide expérience du transport et de la messagerie.
Connaissance compta. et informatique nécessaires.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au journal qui transmettra. ♦6841

SOCIETE DE TRANSPORT (groupage et messagerie)
OUEST DE PARIS
RECHERCHE

SON CHEF D'AGENCE

CELUI-CI DEVRA AVOIR une expérience de plusieurs années à un poste de responsabilité d'exploitation dans une entreprise de transport.
IL SERA RESPONSABLE de son compte d'exploitation sur objectifs négociés avec Direction.
IL DEVRA MAITRISER parfaitement la négociation avec les transporteurs ainsi que le service après-vente.
Ses qualités commerciales devront permettre de faire évoluer le trafic mensuel par contacts permanents, tant avec les Responsables transport qu'avec les Chefs d'entreprise clients.
Homme de terrain, réaliste, il devra faire ses preuves dans les premiers mois.
Possibilité d'évolution rapide si élément capable.
Envoyer C.V. et photo au journal qui transmettra. ♦7069

SOCIETE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

EN PLEIN DEVELOPPEMENT

RECHERCHE
pour ses plateformes
de Bordeaux et Paris

AFFRETEUR INTERNATIONAL CONFIRME

REMUNERATION MOTIVANTE en rapport avec expérience + intéressement lié aux résultats
ADRESSER C.V. + PRETENTIONS AU JOURNAL n° 7066
DISCRETION ASSUREE

SOCIETE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS
« FRIGO ET BACHE »
RECHERCHE POUR DEBUT AVRIL 1984
(OUVERTURE D'AGENCE MARS)

AFFRETEURS EXPERIMENTES

ANGLAIS INDISPENSABLE, ALLEMAND SOUHAITE

POUR AGENCE DE CAVAILLON

ECRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA N° 6660

Entreprise nat. de trs rout. RECHERCHE

son CHEF D'AGENCE
pr la rég. de MARSEILLE
Il aura à gérer un parc de 25 tract. 38 T. Envoyer C.V. + photo + prétent. revue qui transmettra. ♦7010

SOCIETE DE TRANSPORTS NATIONALE recherche pour son agence LILLE LESQUIN UN AFFRETEUR confirmé, ayant formation commerciale clientèle souhaitée.
Ecrire au journal qui transmettra C.V. et prétentions. ♦6856

EXPRESS 94

MESSAGERIE sur le VAL de MARNE
= ENLEVEMENTS et LIVRAISON =

2 DEPARTS JOURNALIERS SUR *BORDEAUX* ET *LYON*

Lots minimum : 500 kg

Livraison par nos soins en direct

FRET - DEMENAGEMENT - MEUBLES NEUFS

montlouis & fils

28, rue de Choisy

94140 ALFORVILLE - Tél. (1) 375.00.64

TRANSPORTS P. VILLARD SA (ISERE)
RECHERCHONS AFFRETES REGULIERS sous contrat pour des Transports métropolitains et internationaux. Tél. : (76) 75.48.27 poste 418
♦7073

Artisan transporteur CHERCHE TRAVAIL REGULIER pour véhicule 6 T CU. **Région Choletaise TRANSPORTS MERCERON, 9, rue de la Porte 49340 VEZINS.**
♦7061

Societe de transports de moyenne importance bien implantée à LYON, spécialisée dans le DE GROUPAGE et la MESSAGERIE RECHERCHE TRAFICS COMPLEMENTAIRES à diffuser sur LYON, banlieue lyonnaise et départements limitrophes.
Installation fonctionnelle embranchée fer, quai routier. Possibilité tenue stock.
Ecrire journal. Discrétion totale garantie.
♦7051

Attest. cherche cont. aff. à l'année dist. ou lots pour Zone Courte Isère cam. de 19 T PTC étud. ttes propos. Ec. revue. ♦7046

Transp. région paris. recherche contrat pr véhicule 2 à 3 T CU avec hayon 1 000 kg. Tél. : (6) 412.10.68.
♦7082

Une annonce en couleur MULTIPLIE son impact

TRANSPORTEUR basé à CLERMONT-FERRAND (63) possédant 38 T et camions remorques grand volume, cherche FRET départ MARSEILLE pour région AUVERGNE LIMOUSIN. Etudie toutes propositions. Ecrire revue. ♦6910

H D M TRANSPORTS
TROYES

VOUS PROPOSE des CHARGEMENTS toutes les SEMAINES pour SAVOYARDES au départ du NORD à destination de MILAN ou VICENZA et des CHARGEMENTS en C+R au départ de METZ pour MILAN ou VICENZA.
NS CONTACTER au (25) 73.29.53.
♦6708

[redacted]

CHERCHE TRACTION groupage 10 T au départ de la R.P. pour DIJON
1 semaine : 3 tours
1 semaine : 2 tours
Tél. : (16.80) 39.82.80
♦7018

Artisan louageur possédant 207 MERCEDES 1800 kg CU, caisse messag. 15 m³ cherche contrat à l'année ou au mois av. sté de trs accepte tte autre propos.
Tél. : (1) 634.56.41
♦6990

ARTISAN TRANSPORTEUR étudierait toutes propositions. Prendre contact avec la revue qui transmettra.
♦6883

DISPOSONS camions 3 à 8 t pour location avec chauffeur ou dmgts travail à la demande ou contrat longue durée.
Tél. : VAURS : 70, rue A. Croizat
DRANCY Tél. : 832.35.66.
♦5628

Transporteur rég. Brive (19) rech. FRET ou TRACTION pr tracteur 38 T. Ecrire revue.
♦7106

RENE ESCUDE S.A.
RECHERCHE
ARTISANS ATTESTATAIRES pour assurer en 38 tonnes, des trajets sur :
L'ESPAGNE (véhicule Renault, minimum 310, obligatoire)
LE PORTUGAL
L'ITALIE
LA GRECE — tracteurs indifféremts
L'ALLEMAGNE
Tél. : (1) 885.30.76 pr rendez-vous
♦7109

EMPLOIS - Demandes

La ligne 25,80 F TTC — Domiciliée 30,20 F TTC

H. 39 ans, cherche emploi administratif ou exploitation 16 ans. Trs aff. sav. tarif dans région RHONE-ALPES ou limitrophe. Ecrire revue.
♦6880

Agent de maîtrise, 11 ans exp. 6 ans en tant qu'artisan trs, 5 ans comme respons. exploit. rech. poste simil. ou respons. agence sur R.P. ou PARIS étud. ttes propos. Ecr. revue
♦7006

Cherche emploi chef de quai ou chef de camionn. expér. 18 ans TRES URGENT. Tél. : 857.91.20.

Jne hom. 24 ans, marié, 1 enfant, permis C1. D, cherche place chauffeur NAT ou INTERN. (expérience Italie en régulier). Pour début mars. Tél. : (3) 969.95.76.
♦7068

Cadre 41 ans, attest. cap. trs 15 a., exp. dont 8 ans direction, exp. route Nat. et Int. aérien. marit. douane. ts permis rech. poste responsable entrep. trs ou indust. rég. Paris ou prov. Sud Sud-Ouest.
Tél. : (6) 448.85.36
♦7037

J.H. cél. 28 ans débutant, permis C1 ch. place avec contrat formation emploi si possible. Tél. : (16.23) 80.54.24 Marie.
♦7045

J.H. 27 ans D.U.T. T/logist. anglais-allemand, conn. trs Nat. Int. exp. import.-export libre suite, étudie ttes propos. Paris ou R.P. Ecrire revue
♦7107

H. 38 a. ch. poste respons. exploit. ou entrepot., expér. 8 ans transporteur 1 an chef exploitat. rég. Bordeaux. Tél. : (56) 92.56.23.
♦7089

Attestataire ts permis, meneur d'hommes gde capacité de travail, peut cuber, chiffrer, organiser et diriger de gros dmgts (usines administ.) ou plusieurs équipes. Bonne conn. en messag. et distrib. aliment. cherche place en rapport, de préf. 76 ou R.P. Ecrire revue
♦6980

H. 30 a. employé transit. intern. rech. emploi simil. exp. 3 ans. Tél. : (1) 303.52.56.
♦6981

H. énergie 30 ans, cherche poste à responsabilité, agent de parc dans Sté Trs Voyageurs, possède cap. chauff. rout. + mécan. 10 ans expér. Ecrire revue.
♦6902

Cadre 42 ans, 20 ans exp. trs, messag. ch. emploi stable rég. de Bayonne, libre début juil. 84 étudie ttes propos. Ecr. revue
♦7000

AUTOCARS

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

A.V. réduction parc. Cars.
SETRA 215 de 79 av. ralentis Voigt 53 pl.
SAVIEM E7 de 72, 51 pl.
SETRA S 130 de 71, 51 pl.
Tél. : 774.82.80 à partir 18 h
793.05.47
♦7086

A.V. car SAVIEM E7M 1973 49 pl. ass. + 12 strap. pns et freins nfs. Tél. : (22) 84.06.80 H.R.
♦7084

S 53 M 1974, 49 + 12 Telma, T.B.E.
S 53 M 1975, 49 + 12 T.B.E.
R.L. COMPIEGNE (4) 420.42.26.
♦7074

Vend car PEGASO 45 pl. 76. Prix 55 000 F. Tél. : (63) 74.12.24
74.10.15
♦6442

A VENDRE
BERLIET TR2, 1977 36 faut. inclin. décalable + 1 guide, mot. V 800, bte Berliet.
BERLIET PHC et PHN pr scol.
2 SAVIEM SC 5, 36 pl. + 7 strap. an. 67
Mot. B.V. pont arr. pr BERLIET PH3 Airlam PHC et PHN.
Tél. : 16 (51) 57.93.17
♦7100

Vend SETRA S 150 an. 1973 très bon état mécan. revu. 1983, 53 sièges grand large (2 ans) velours irlandais voyages GUIMBRETIERE. Tél. : (41) 46.58.44.
♦7095

MINIBUS 9 PLACES
FORD vitré, 83
RENAULT T 5 × 300, 83
MINIBUS 26 PLACES
MERCEDES 307 D, 82
M. MONTIGNY (6) 498.39.64. ♦7120

FORMATION

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

FORMATION A L'ATTESTATION DE CAPACITE

TOULOUSE ..... 5 au 23/03/84
CHATEAUROUX. 2 au 20/04/84
CAEN ..... 2 au 18/05/84
CHOLET 28/5 au 15/06/84

documentation sur simple demande à :
FORGET.FORMATION B.P. 47 - 53100 MAYENNE
tél. (43) 04.17.23.

PROPOSITIONS COMMERCIALES

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE désirant faire du TRANSPORT DE FRUITS ET LEGUMES

RECHERCHE FUTUR GERANT DYNAMIQUE

avec ATTESTATION de CAPACITE et ayant de très bonnes connaissances dans l'achat des fruits et légumes sur Paris

REFERENCES SERIEUSES EXIGEES
Ecrire lettre et envoyer photo avec C.V. à l'adresse suivante :

M.A.G. INTERNATIONAL CONSULTANT S.A.R.L.
BP. 574, 2015 LUXEMBOURG

POSSEDE attestation marchandises et voyageurs, étudie toutes propositions, y compris la location de l'attestation. Tél. : (99) 64.57.57.
♦6905

Nous recherchons personne ayant attestat. capacité march. pour cogérance Sarl. Tél. : (16.1) 296.02.52.

La N.T.R., 1, rue Courtois à LILLE est en mesure d'assurer votre dégroupage sur le NORD et le PAS-DE-CALAIS sous 24 h. et ce aux meilleures conditions. Nous sommes embranchés SNCF.

Appelez-nous au 16 (20) 53.66.09 ou écrivez-nous.
♦6875

CHAUFFEURS ROUTIERS DE SUD-OUEST ET DE FRANCE

Une société de transports et un industriel du Sud-Ouest vous proposent :

— DE DEVENIR votre patron transporteur sans attestation
— D'ETRE PROPRIETAIRE de votre camion
— D'AVOIR UNE GARANTIE de frêt par contrat pendant 4 ans
— D'AVOIR UNE RECETTE garantie par mois
— DE BENEFICIER des prix d'une centrale d'achats puissante

VENEZ VITE NOUS REJOINDRE
Pour tous renseignements écrire annonce
♦7059

LOCAUX

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

A louer ou en tte propriété local commercial avec quai de trs. 2 tables hydraul. 2 ateliers, 1 bureau av. 3 lig. Tél. pavillon 5 pces 127 m². T.B.E. façade 12 m le tout sur 800 m² (départ. 93).
Tél. : (1) 330.18.98

A louer sud Indre bordure axe Océan-Suisse LOCAUX accessibles P.L. de 200 et 400 m², + étage sur terrain de 16 000 m² clôture quai eau, élect. tél. Ecrire revue.
♦7060

Sté transp. manutention dispose à proximité d'ORLY de bureaux et entrepôts divisibles selon besoins réels. Tél pr rens. (6) 934.25.16.

Vds entre NIMES-AVIGNON accès autoroute 6 km GD LOCAL prof. atelier cuves carburant entér. aire goudron 2 entrées plus gd villa attenant parc, piscine. Terrain 9 200 m². Prix 2 000 000 F. Tél. : (66) 37.10.17 ou (73) 69.35.63
♦6469

Téléphonez vos P.A.
au 379.06.30 Postes 1166-1168

DIVERS

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

S.A.R.O.C.

4, place Charles Dullin
75018 PARIS
Tél. : 264.27.40

DESIRE TROUVER SOCIETE DE GROUPAGE pour METTRE EN PLACE

SYSTEME INFORMATIQUE EN TELETRAITEMENT en TEMPS REEL

PRISE EN COMPTE des récépissés et taxation automatique, bordereaux de groupage.

FACTURATION clients, fournisseurs et gestion des litiges.

Détermination de la marge brute.

COMPTABILITE GENERALE.

a) analytique et budgétaire
b) règlements clients et fournisseurs avec lettrage des comptes
c) bilan et compte d'exploitation.

ETUDE ET PROGRAMMATION GRATUITE.
MAINTENANCE ASSUREE PAR NOS PROPRES SERVICES.

AFFRETEMENT

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

NOUS AFFRETONS VOTRE CAMION

RDA - FRANCE

QUOTIDIENNEMENT, pour tous les départements VOTRE SEUL PARTENAIRE avec la RDA.

DANZAS GmbH
Heidestr. 55
1000 BERLIN 21 (RFA)
Tx 185 513
Tél. : 19 (49) 30. 394.60.27
♦3847

TRANSPORTEUR YONNE (89) recherche au départ de ce dpt., TRACTIONNAIRES réguliers à destination de TOULOUSE, fréquence 3 à 5 fois/semaine.
Tél. au (86) 46.86.86. ♦6911

TELEX O.T.
211 351 F

Disposons LOTS COMPLETS départ Madrid et Nord Espagne sur France et C.E.E. régulièrement. Ecrire revue ♦7093

Une annonce en couleur
MULTIPLIE
son impact

PIECES DETACHEES

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

IVECO
PIECES ET ORGANES D'OCCASION
UNIC - FIAT - OM - MAGIRUS
GARNIER
Concessionnaire IVECO
234, rue Lefèbvre-d'Orval 59506 DOUAI
Tél. : (27) 87.24.62 Télex 120 537

C.A.T.
RN10 VILLEDOMER
37110 CHATEAU RENAULT
Tél. : (41) 55.02.86, Telex : 750 171.

PIECES ET ORGANES D'OCCASION
REVISES OU NON
SCANIA - VOLVO - RENAULT - BEDFORD
MOTEURS - BOITES - PONTS - ELEMENTS DE CARROSSERIE

SCANIA
Stock très important de pièces et d'organes neufs, d'occasion ou révisé.
Moteurs DS8 - DS11 - DS14
Ponts R640 - R653 - R751 - R752
Boites et relais GR860 - GR870 - GS760 - G672 - G750
Cabines L et LB
Châssis tout équipé pour L et LB, tous éléments de carrosserie et de mécanique.
SCEVI
ZI - ARSY
près COMPIEGNE
Tél. : (4) 442.72.02
♦6891

PIECES et ORGANES pour DAF tous types
V.I.R. route de Gonesse
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE
Tél. : (3) 986.34.71

Tract. SM340 TB 76 Telma R.V. FULLER pont MAN, mot. H8 15 000 + TR SM360, 72 cplet ou pr pièce 70 000 + semi CODER, 75 21 T sav. gd vol. 12 000 bon état bâche + plancher nf.

Tél. : (76) 09.20.07
♦6638

VIB
83, Nationale 20
91 290 ARPAJON
(6) 490.11.05
Lignes groupées
PIECES D'OCCASION
SPECIALISTE
UNIC - OM - FIAT
MAGIRUS DEUTZ
CAMIONS TOUTES MARQUES, TOUS TONNAGES
MOTEUR - BOITES - PONTS - CABINES - TOLERIE

NOUVEAU STYLE DE VENTE
DES MATERIELS
QUI SONT SUR NOTRE PARC

des R 310	1981
des R 305	1980-1979-1978
des TR 280	1980-1979-1978
des PS 30	1978
des SM 280	1977

ET BEAUCOUP D'AUTRES VEHICULES
Pour tous ces matériels nous avons un stock complet et important de pièces et organes dans nos magasins. Une visite s'impose

ETS PONCIN
80480 AMIENS
Tél. : (16.22) 95.33.76

mpl
MONTOY POIDS LOURDS
ORGANES PIECES D'OCCASION
POUR POIDS LOURDS TOUTE MARQUE
DANS L'ETAT OU REVISES
57117 MONTOY-FLANVILLE PRES METZ
TEL. (8) 776.67.32
TELEX 861 242 F
Dépôt de Béziers (67) 32.21.29

VEHICULES D'OCCASION
CAMIONS-CABINES tous tonnages CHASSIS-TRACTEURS
PIECES D'OCCASION
ORGANES (moteurs, boîtes, ponts) révisés ou non
UNIC OM FIAT

sefe
tél : (6) 407 13 62/12 04

M. MOBAILLY
Z.I. Impasse St Eloi
77220 Gretz
R.N. 4 (Rte de Nancy)

ACHATS expédition rapide dans toute les France **VENTES**

SAVIEM
RENAULT
BERLIET

PIECES ET ORGANES D'OCCASION

BELLIARD AUTOMOBILES

MOTEURS
BOITES-PONTS
CABINES
REVISES OU NON

RN1, 44-46, Avenue Lénine
93380 PIERREFITTE
Tél. : (1) 826.26.06 +
Télex : BELLIAR 613951 F

OCCASION
VEHICULES
INDUSTRIELS
ORGANES
& PIECES DETACHEES
UNIC FIAT
VILLENEUVE
POIDS LOURDS 47300
Tél. : (58) 70-10-05
Telex : 540 785

NOUVEAU REGION PARIS-SUD
SPECIALISTE pièce détachée **BERLIET**
TOUS TYPE moteurs, boîtes, ponts, cabines, etc.
Disponibilité immédiate.
TRALIC, 41, route de Massy 91380 **CHILLY-MAZARIN**
Tél. : (16.6) 011.19.62 ou (16.6) 920.58.62. Telex : 691 561

STOCK IMPORTANT
PIECES D'OCCASION
Mécanique-Tôlerie
MERCEDES tous types
EXPEDITIONS JOURNALIERES
dans toute la France
S.A.V.I.A.
Zone Industrielle
17400 ST JEAN D'ANGELY
Tél. : (46) 32.00.13
M. GOBERT

POUR MAGIRUS 270D, 19FS et 310D 19FS, CHASSIS-CABINES, ESSIEUX, SUSPENSIONS, BLOCS embiellé, etc.
GARAGE BAUMGARTNER. Tél.: (88) 64.08.88. ♦7075

A V. moteurs, btes, ponts, pompes injection, alternateurs pour **OM 65**, Ponts btes 5 et 8 vitess. Pièces moteurs pour **UNIC P8 - P9 - BE**, prix avantageux. **TRS GENDRON 35 ETRELLES. Tél.: (99) 49.50.01.** ♦6853

PIECES D'OCCASION
SAVIEM - BERLIET
Moteurs, Boîtes, Ponts
Eléments carrosserie

O.V.V.I.

50, rue Charles-Schmidt,
93400 **SAINT-OUEN**
(1) 257.71.00
TELEX : 642 956 F

PIECES DETACHEES
Cabines, moteurs, boîtes ponts, roues et pneus, plateaux et bennes pour
MERCEDES HENSCHEL
PAVALMA SERVICE
53, rue Barbès 94200 IVRY
Tél. : (1) 670.15.53. Demander
M. ROQUES ou M. COSSON

STOCK IMPORTANT PIECES et ORGANES occasions **MERCEDES**, tous modèles.
S'adresser à :
STE DE GARAGES ROBIN
Route de Paris, 53 MAYENNE
Tél. : (16.43) 04.43.54.

SVIAM
25, rue d'Estienne-d'Orves
92130 ISSY-les-MOULINEAUX
Tél. 645.78.39
ouvert samedi matin
PIECES DETACHEES
UNIC-OM-FIAT

SARL CENTRE OCCASION
POIDS LOURDS
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. : (74) 93.43.88
Telex : 370 546

PIECES ET ORGANES OCCASION EN L'ETAT OU REVISEES
cabines, moteurs, boîtes, ponts

Expédition dans toute la France spécialiste BERLIET et SAVIEM.

Particul. Vd. Pièces d'occasion VOLVO F88. Tél. : (6) 402.26.38. ♦6566

PIECES DETACHEES
MERCEDES 1926, 1932, 1419
VOLVO TF 88, 89, TF 10
Tél. : 16 (38) 97.61.07 ♦6044

POUR BERLIET TR 280 turbo
plus. **MOT.**, complets b. état
plus. **BOITES BM 8 120**
plus. **PONTS** complets
Tél. : (57) 51.36.15 ♦7013

PIECES OCCASIONS
MERCEDES BENZ
NOUS NOUS GARANTISSONS UN DEPANNAGE IMMEDIAT
moteur, boîtes, ponts accessoires, prise de force, cabine
QUIMPER POIDS LOURDS
Route de Coray
29000 **QUIMPER**
Tél. : (98) 90.00.57 Poste 54
ACHETEURS EPAVES de tous camions MERCEDES ♦5567

CAMIONS ET PIECES DETACHEES

BERLIET
GENNEVILLIERS
POIDS LOURDS
5, rue des Pierres Mayettes
92230 **GENNEVILLIERS**

Tél. : (1) 794.89.39
Telex : 612 955

NOUVEAU à CHELLES (77)
Pièces occasions
Tous modèles anc. ou récents
SPEC. MERCEDES
STE BONOCAS
Tél. : (16.6) 421.02.35

GARAGE DES ROUTIERS
38, Avenue Jean-Jaurès
91230 MONTGERON

MERCEDES-BENZ
très important stock
pièces occasions tous modèles, organes, ponts, boîtes, moteurs, cabines

TELEX 690265
TEL : (6) 903.09.71 poste 57
demander M. ROBERT

ATLANTIQUE
PIECES OCCASIONS

A VENDRE
PIECES POUR :

VOLVO F 89, F 88, N 88, F 86, F 10, F 12, F6
BERLIET TR 300, GBH, GLR 8, GLR 160
SCANIA 110 - 85 UNIC 270 P8-P9
SAVIEM SM 300, 240, 8, 12
HENSCHEL F 191 SB, F 86
DAF 1902, 2005, 2605
MERCEDES 1924

200 véhicules pour la pièce
Tél. : (40) 86.56.55
Telex 700235

POUR UTILIT. MERCEDES
Pont ar. et roues. 406.508.608. 808.1113.1313.1319.1924.2624.
Cabines 608.1113.L 1113.2620
Mot. tournants 314.352.346.403
Bon état 314.352 Turbo 401.V6
Pont AV. 2620 Essieux 608.808.

Ets ROUX 657.75.20 Tél. : 202.346.

SPECIALISTE UNIC-IVECO
PIECES - ORGANES - CABINES - OCCASION
STOCK IMPORTANT PIECES NEUVES pour ancienne gamme UNIC
ETS A. MARTIN ET FILS
Z.I. 78920 ECQUEVILLY
Tél. : (3) 475.54.54

S.T.V.I.
RN 10
37250 - MONTBAZON
Tél. : (47) 26.27.27 - poste 26

PIECES D'OCCASION

BERLIET - RENAULT V.I. - DAF - MERCEDES

Tous les éléments de MECANIQUE et TOLERIE, CHASSIS, HAYONS ELEVATEURS, CAISSES...

FONDS DE COMMERCE-LICENCES

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

TRANSPORTEURS
ne perdez pas cette adresse

C.I.T. C. THEBAULT
Directeur
3, cité Trévise, à Paris (9e)
Taitbout 41-44 (métro : Cadet)

LICENCES DE TRANSPORTS
ACHAT - VENTE - ECHANGE
Avons preneurs immédiats
Toutes licences de transports
PAIEMENT COMPTANT
Membre de la Chambre Syndicale des Marchands de Fonds Adhérents à sa Caisse garantie
VOYEZ LE CONTENTIEUX INTER-TRANSPORTS
3, cité Trévise à Paris (9e)
824.41.44 (métro Cadet)

CABINET CREVAUX
F. FRENOVE
ADJOINT & SUCCESSEUR
agréé FNAIM
diplômé ENSAM et ISA
spécialiste
en Négocation - Evaluation de
TOUS FONDS - TOUTES LICENCES
Achat, vente, location, échange
Contentieux - Conseil gestion et finance - Constitutions sociétés
3, rue Roze - 02000 LAON
Tél. : (23) 23.50.12

BAUR SA
Agréé F.N.A.I.M.
Achats - Ventes - Locations
Toutes licences zone longue et modèle 11
POSSIBILITE CREDIT
B.P. 15 Eckbolsheim
67038 Strasbourg Cedex
Tél. (88) 78.18.22/78.14.24

L'ECHO Transactions
15, rue Maccarani - NICE
Tél. : (93) 87.95.56

Particulier cherche à acheter LICENCE A et B ZONE LONGUE.
Tél. : (81) 94.10.92 ♦6668

Cherche à acheter ou prendre en location LICENCES ZONE LONGUE ou MODELE 11.
Ecrire revue. ♦5749

S.A. TRANSPORTS SERVICE
Tél. (40) 60.32.75
ACHAT - VENTE
LOCATION
Licences de Transport
Fonds de commerce
10, avenue Louise - B.P. 102
44502 LA BAULE

FONDS LICENCES DE TRANSPORTS
Achats, ventes, toutes transactions
CABINET GOUY
103, r. La Fayette
75010 PARIS 526.53.20

URGENT : PAIE COMPTANT
licences zone longue et location
C.I.T. 5, cité Trévise
PARIS (9e) Tél. : 824.41.44

POUR ACHETER
VENDRE ou LOUER
toutes licences de transports

SITTLER

Z.I. DUPPIGHEIM
67120 MOLSHEIM
Tél. (88) 38.62.38
Telex 890 689 F
CREDIT POSSIBLE

SUIS ACHETEUR licence B zone Longue. Faire offre revue. ♦6858

Donne en location licence B modèle n° 11. Ecrire revue. ♦6859

A VENDRE entreprise de déménagements située à PARIS 10e, sans véhicules, bon bilan 1983.
Tél. : 607.27.69 HB ou 381.44.66 ap. 18 h. ♦6843

Achète licence B Z.L. Paie comptant. Ecrire revue ♦7057

Donne en location gérance licence C Z.L. Ecrire revue ♦7056

Loue A. B. C. Zone Longue
Vend C. Zone Longue
Achète C. Modèle 11.
L'ECHO 15, rue Maccarani
06000 NICE. Tél. : (93) 87.95.56. ♦7049

AV. AFF. loc. véhicules utilitaires région 33, avec contrats travail 7 ens. 38 T. lic. Z.L. Gge entretien. Rent. prouvée. Ecr. revue ♦7044

A VENDRE fonds de commerce, concession P.L. de marque réputée, en plaine expansion bon chiffres d'aff. bien situé. Ecrire revue ♦7020

LOCATION-VENTE AFF. TRANSP. av. clientèle rég. bordelaise, 8 tracteurs, 5 semis, apport à valoir sur mensualité 100 000 F.
Tél. ap. 20 h (16.56) 77.62.22. ♦7019

Artisan trs. achète Z.L. A ou B Berland 37700 St-Pierre-des-Corps.
Tél. : (47) 44.71.32. ♦6999

Vends PS 30 avec semi-savoyarde lic. A rouge en location.
Tél. : (90) 88.16.06 ♦6997

Recherche location licence ZONE LONGUE classe A.
Tél. : (40) 21.55.74 ♦6982

Vend raison santé transp. dmgts correspondant SERNAM, Côte Atlantique, Pays de Loire, 4 véhic. Z.L.C. Ecrire revue. ♦6983

Cherche à acheter ou prendre en location LICENCES ZONE LONGUE. Classe A ou modèle 11.
Tél. : (75) 23.05.22 ♦7081

REPRESENTANT

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

URGENT. Sté Tpts Messagerie RECHERCHE COURTIER ou REPRES. Capable fournir trafic au départ du 59 et 62 sur lignes spécialisées : EST-S-OUEST, RHONE-ALPES, NORMANDIE.
Salaire important si capable.
S'adresser aux TPTS AMELINE VIMEU 80 FEUQUIERES.
Tél. : (22) 30.01.54. ♦7055

PNEUS

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

A.V. 4 PNEUS 1 400 × 20 et 6 PNEUS 1 100 × 20
Tél. : (16.26) 07.65.57 ♦7008

VDS BAS PRIX c. cess. com. PNEUS NEUFS 1 000 × 20 GODD Y. 10 × 20L MICH. et 750 × 20 FIREST.
GAUNET 38390 MONTALIEU (74) 88.52.27. ♦7062

AMBULANCE

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

A VENDRE PEUGEOT J5, blanc 1983, 28 000 km, Diesel, 1re main, surélevée, porte latérale équipé SAMU, cause cessation de contrat.
Tél. : (6) 020.02.37
Prix 50 000 F ♦7026

DEPANNAGE - ASSISTANCE

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

DEPANNAGE-REMORQUAGE
Camions, autos, élévateurs
Auto ANDRE. Tél. : 822.81.36

LOCATION - VENTE

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

LOCATION VENTE
3 TRACTEURS MERCEDES
1928 S, couchette, hydraulique, 60 000 km.
Tél. : 16 (35) 72.46.79 ♦6184

ASSOCIATION

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

TRANSPORTEURS ARTISANS ATTESTATAIRES
L'UNION FAIT LA FORCE !
EST de la France
Joignez-vous à nous en participant au regroupement au sein d'une SARL existante pour TRANSPORTS GRAND VOLUME 100 m³ et plus sur la FRANCE.
Reste aussi quelques places pour relations internationales.
Vous serez ACTIONNAIRES et NON TRACTIONNAIRES !
Conditions très intéressantes, travail continu assuré sur FRANCE et CEE.
Nous prendrons contact rapide.
Ecrire au journal ♦6673

REPARATION

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

CONCESSIONNAIRE
DODGE
du groupe R.V.I.
GARAGE DU BEL AIR
77000 MELUN
Tél. : (6) 439.19.72. Télex : 690581

REPARATIONS VENTE
Camions NEUFS et OCCASIONS.
Pièces d'origine
Stock très important

ASSURANCES

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

TRANSPORTEURS
pour vos Assurances
Véhicules et marchandises
CONSULTEZ
SEREX - 37, rue Escudier
92100 BOULOGNE
Tél. : (1) 825.54.95
Telex : 202 774

ENTREPOTS

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

TRANSPORTEUR rég. NORD Paris cherche à LOUER ENTREPOT 253 m² et 1 200 m² sur terrain clos de 9 000 m². Proche RN2 et Autoroute A1
POUVONS ASSURER déchargt. chargt. av. possibilité distribution. Gardienné la nuit. Etudie ttes propositions. NANTEUIL-LE-HAUD.
Tél. : (4) 488.01.09 ♦6852

TRANSPORTEUR région LILLE EST, 300 m. autoroute BELGIQUE PARIS, dispose entrepôt 1 000 m² avec pont roulant. Etudie ttes propos. stockage, gestion, distribution. Tél. : (16.20) 94.43.82 ♦6854

CAPITAUX

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

FONDS DE ROULEMENT
ESCOMPTE TRAITES et B.O.
AFFACTURAGE
Tous crédits 3/15 ans
P.M.E. ASSISTANCE
Tél. : 622.54.20. Poste 5-01 ♦5630

S.O.S. DETTES
Agences dans toute la France
Artisans transp. P.M.E.
réglés vos retards d'échéance
SANS EMPRUNT
Intervention immédiate
Tél. : (16.67) 72.19.31
(16.20) 51.13.54
(16.76) 25.32.33
(16.26) 88.53.49 ♦7002

LOCATION

La ligne 26,80 F TTC — Domiciliée 31,40 F TTC

LOCATION de semi-remorques et LOCATION-VENTE
S.I.T.O. Tél. : (46) 33.11.03.
Télex : 790 220. ♦5492

LOCATION
BENNES CEREALIERES
BENNES TP
PLATEAUX SAVOYARDES
CONTRAT POUR COURTE et LGUE DUREE
Tél. : (35) 72.46.79 ♦4543

A LOUER tracteurs VOLVO F10 et SCANIA L111 courte ou longue durée. Tél. : (46) 74.05.30. ♦7082

Nos Petites Annonces Economiques

TARIF : 22,60 F + TVA la ligne de 30 lettres ou espaces (minimum 2 lignes) 26,45 F + TVA la ligne pour les annonces domiciliées en nos bureaux. Supplément couleur 30 %. Majoration cadre 30 %. 11, rue Godefroy-Cavaignac, 75011 Paris. Tél. : 379.06.30 - Telex 211 351.
Libeller les mandats et chèques au nom de : L'Officiel des Transporteurs.

Le directeur de la publication Jean FURET CCPP 24877

Imprimerie : Rotoffset - Meaux (Seine-et-Marne). Tél. : (6) 434.00.02.

transporteurs internationaux,

- vous êtes soucieux de votre compte d'exploitation,
- vous recherchez la sécurité.

Bourgey Montreuil

bmi International

leader en plein développement

vous assure en France et en Europe

- **la rotation rapide de vos véhicules** par des disponibilités constantes de fret en toutes régions
- **un accueil personnalisé**
- **une assistance technique et douanière** grâce à son réseau d'Agences en France, de Filiales et Correspondants à l'Etranger
- **des tarifs rémunérateurs,** la garantie et **la rapidité de paiement** de vos recettes

documentez-vous en contactant Daniel HIBON

Bourgey Montreuil International
Direction Générale

207, avenue du Grand Verger
B.P. 209
73002 Chambéry Cédex
Tél: (79) 62.93.93.

Parois coulissantes BIZIEN

Le Sésame ouvre-toi du transport routier

CARROSSERIE BIZIEN 98/69.22.33